



MILLE-FEUILLE

DU

CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°248

TSAV (PARA)

29 et 30 Mars 2024

Proposé par

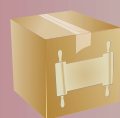


Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les
feuilles de Chabbath suivants :

| | Page |
|---|------|
| Le feuillet de la Communauté Sarcelles... | 3 |
| La Torah chez vous | 5 |
| Shalshet News | 7 |
| Devinettes sur la Paracha | 11 |
| Boï Kala..... | 12 |
| Baït Neeman..... | 14 |
| Mayan Haim..... | 22 |
| Koidinov | 26 |
| La Daf de Chabat..... | 27 |
| Autour de la table du Shabbat..... | 31 |
| Bnei Shimshon | 33 |
| Bnei Or Ahaim..... | 37 |
| Les perles de la Paracha | 39 |
| Pa'had David | 41 |



Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Tsav
20 Adar II 5784
30 Mars
2024
260

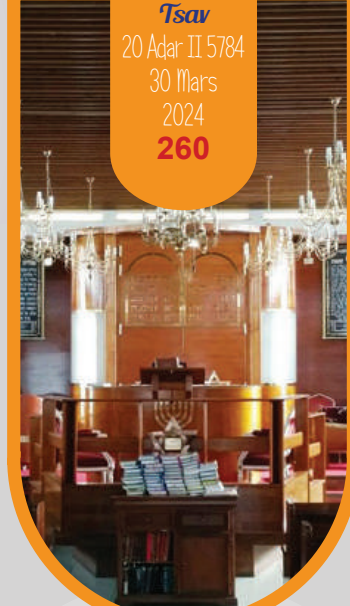
Dvar Torah

TSAV

A propos du prélèvement des cendres de l'Holocauste («Téroumat HaDéchen»), Il est écrit: «... Le Cohen revêtra son habit de lin, après avoir couvert sa chair du caleçon de lin; il enlèvera sur l'autel les cendres de l'holocauste consumé par le feu, et la déposera à côté de l'autel. **Il dépouillera ses habits et en revêtra d'autres, pour transporter les cendres hors du camp, dans un lieu pur**» (Vayikra 6, 1-4). Rachi commente: «**Il dépouillera ses habits et en revêtra d'autres** – Il ne s'agit pas d'une obligation, mais d'une règle de bonne conduite: Il ne faut pas qu'en transportant les cendres (hors du camp) il salisse les vêtements dans lesquels il effectue constamment son Service. Les vêtements que l'on porte pour cuire les plats de son maître ne doivent pas servir pour lui remplir sa coupe. C'est pourquoi «il revêtra d'autres vêtements». Une explication est nécessaire: pourquoi Rachi ne se contente pas de la première raison («Il ne faut pas qu'en transportant les cendres (hors du camp) il salisse les vêtements dans lesquels il effectue constamment son Service»), et a besoin d'apporter une seconde raison («Les vêtements que l'on porte pour cuire les plats de son maître ne doivent pas servir pour lui remplir sa coupe»)? L'explication est qu'il n'y a pas deux raisons distinctes devant nous, mais que la deuxième raison vient justifier une difficulté qui surgit à la suite de la première. En effet, si la raison du changement de vêtements est uniquement pour ne pas salir les vêtements habituels (lors du **transport** vers l'extérieur de la cendre de l'holocauste) - pourquoi le Cohen porte-t-il des vêtements habituels en premier lieu (au moment du **prélèvement** des cendres), car même dans cette action, les cendres peuvent tacher les vêtements? Pour justifier cette difficulté, Rachi ajoute et écrit alors: «Les vêtements que l'on porte pour cuire les plats de son maître ne doivent pas servir pour lui remplir sa coupe.» La différence entre cuire une marmite et remplir une coupe est double: (a) Le remplissage de la coupe se fait devant

le maître, tandis que la cuisson se fait dans un autre endroit que celui où se tient le maître. (b) remplir la coupe constitue un service direct de l'esclave à son maître, tandis que cuire une marmite n'est qu'une action préparatoire et ne fait pas partie du service lui-même. Ainsi, il n'y a aucune raison de s'inquiéter de salir les vêtements lors du prélèvement des cendres - puisque dans ce type d'action, la saleté elle-même est considérée comme faisant partie du Service divin et non comme une «saleté» à éviter. En effet, le prélèvement des cendres se fait sur l'autel («l'intérieur») et constitue l'aboutissement du Commandement de l'Holocauste, tandis que le transport des cendres hors du camp se fait vers «l'extérieur» et constitue seulement une préparation à la Mitsva (dégager les cendres de l'autel pour permettre la disposition du bois du bûché). Le Rabbi de Loubavitch s'inspire du commentaire de Rachi, pour extraire un enseignement pour chacun d'entre nous («le vin de la Thora»). A priori, il y a lieu de se demander: Si le prélèvement des cendres et son transport à l'extérieur sont si différents l'un de l'autre, pourquoi sont-ils tous deux effectués par le même Cohen. En effet, il aurait été plus approprié qu'ils soient réalisés par deux Cohanim différents (tout comme remplir une coupe et cuire une marmite, deux actions qui sont généralement effectuées par des serveurs différents)? Aussi, pouvons-nous y voir un enseignement pour chaque Juif dans le Service divin: Lorsqu'un Juif fait preuve d'une annulation (*Bitoul*) totale devant la Volonté de D-ieu, il considère alors toutes ses actions pour son Créateur comme une unique Mitsva – accomplir la Volonté du Divin. Qu'il s'agisse d'un Commandement de la Thora (semblable à l'action de remplir une coupe devant son maître) ou d'une action secondaire qui n'est rien d'autre qu'une préparation à l'accomplissement d'une Mitsva (semblable à la cuisson d'une marmite), aux yeux du Juif entièrement annulé devant la Volonté divine, ces deux

«Quelles sont les différentes catégories de Sacrifices?»



Horaires de Chabbat

Hadlakat N'erot: 18h59

Motsaé Chabbat: 20h07

1) Nos Sages ont institué la lecture de quatre Parachiyot: Chekalim, Zakhor, Para et Ha'hodech. On les lit pendant les Chabbatot du mois d'Adar (Chéni, si l'année est embolismique), quoique la première d'entre elles se lise généralement le Chabbath qui précède ce mois. Les Chabbatot où se lit l'une de ces quatre Parachiyot, on sort deux rouleaux de la Thora. Dans le premier, on fait monter sept appelés, pour qui on lit la Paracha de la semaine; dans le second, on lit (pour le Maftir qui lit la Haftara), la Paracha supplémentaire. Et puisque la Haftara, tirée des Prophètes, doit traiter d'un sujet proche de ce qui a été lu pour le Maftir, chaque Haftara lue pendant l'un de ces Chabbatot aborde un thème lié à la Paracha du second Séfer, et non à la Paracha hebdomadaire lue dans le premier rouleau.

2) Ce Chabbath nous lisons la troisième Paracha supplémentaire qui est donc la Paracha de Para («La vache rousse», Bamidbar 19, 1-22). On y apprend la manière de se défaire de l'impureté, afin de pouvoir se rendre au Temple et y offrir des Sacrifices. Nos Sages en ont institué la lecture à l'approche du mois de Nissan, afin de se préparer et de se purifier avant d'apporter le sacrifice pascal (*Korban Pessa'h*). Bien que, de nos jours, nous n'offrions plus le sacrifice pascal, nous lisons la Paracha de Para, en souvenir du Temple.

3) La quatrième Paracha supplémentaire, que nous lisons la semaine suivante est la Paracha de Ha'hodech («Ce mois», Chémot 12, 1-20), où est mentionnée la consécration du mois hébraïque et les règles de la fête de Pessa'h. Nos Sages en ont fixé la lecture à l'approche du mois de Nissan, parce que Nissan est le premier des mois. De plus, par cette lecture, nous nous éveillons à la préparation de la fête de Pessa'h et de toutes ses Mitsvot à accomplir à cette occasion. Selon la majorité des décisionnaires, la Mitsva de lire la Paracha de Zakhor est une Mitsva de la Thora; aussi est-on pointilleux quant à sa lecture qu'à l'égard des autres Parachiyot. Certains décisionnaires estiment que la lecture de la Paracha de Para est, elle aussi, d'obligation de la Thora; aussi, on a l'usage d'apporter à sa lecture, également, un supplément d'attention.

לעילוי נשמת

à Malka Soultana Gold Bat Florence Myriam à Hanina Bat Myriam Lumbroso à Michaël Ben Léa Layani à Matslia'h Ben Hanna Touitou
à Fradji Haï Ben Zouiza Guedj à Meikha Bat Myriam



La perle du Chabbath

Collel

Notre *Paracha* s'amorce par l'injonction de faire brûler le feu sur l'Autel, la nuit comme le jour. Sur cet Autel extérieur sur lequel le feu était entretenu constamment, l'*Holocauste perpétuel*, le Sacrifice appelé «*Olat HaTamid*» (עֹלַת הַתָּמִיד) – un agneau offert le matin et un second offert dans l'après-midi – devait brûler toute la nuit. L'Holocauste symbolise à la fois l'Exil et la Délivrance d'Israël: **1)** L'annulation du Sacrifice quotidien du *Tamid* tomba un dix-sept *Tamouz*, jour de malheur considéré comme point de départ de la destruction du Temple [**Michna Taanit 4, 6**]. Aussi, est-il écrit dans Daniel (12, 11): «*Et depuis le moment où sera supprimé l'Holocauste perpétuel et établie l'abomination horrible, il se passera mille deux cent quatre-vingt-dix jours* [la longueur de notre Exil] («*avant le rétablissement de l'Offrande du Tamid à l'époque du Machia'h*» – **Rachi**).» [A noter que le nombre de Sacrifices communautaires offerts toute l'année, à l'époque du *Beth Hamikdache* – et dont le principal était celui du *Tamid*, était de 1290, le nombre du *Kets* de Daniel – voir '**Hatam Sofer sur le Chass, fin du volume 1**]. **2)** A propos du verset: «*Ceci est la règle de l'Holocauste. C'est le Sacrifice qui se consume sur le brasier de l'Autel, toute la nuit jusqu'au matin; le feu de l'Autel y doit brûler de même*» (*Vayikra* 6, 2), le **Or 'Ha'haim** y voit une allusion aux longues nuits du dernier Exil infligées au Peuple Juif et aux «holocaustes» qu'il n'a cessé d'offrir sur l'autel de l'Alliance. Depuis la destruction du Temple de Jérusalem, enseigne le *Talmud* [**Ména'hot 110a**], l'ange *Mikhaël* offre [des victimes] sur l'Autel [céleste], et ces victimes, ajoute *Tosfot*, sont les âmes des *Tsaddikim*. Ainsi, le **Or 'Ha'haim** explique que notre verset est introduit par un **encouragement** (זירוז *Zirouz*) - **Ordonne** (*Tsav* צַו) [voir le commentaire de **Rachi**], adressé tout d'abord aux *Béné Thora* (les *Cohanim*) puis à l'ensemble du Peuple Juif, pour ne pas qu'ils désespèrent de la Délivrance malgré notre interminable Exil. Aussi, précise le **Or 'Ha'haim**, *Hachem* exhorte-t-il *Moché* à transmettre le message suivant: Ces Sacrifices de *Ola* brûleront toute la nuit de l'Exil, sur le feu (allusion à l'étude *Thora* comparée au feu) du *Mizbéa'h* (symbole des souffrances d'Israël). Ces deux élévations (*Alyot*, mot qui s'apparente à *Ola*) du Peuple Juif se prolongeront jusqu'à l'aube de l'ère messianique (le matin) [l'an 5500 – le **Or 'Ha'haim** considère cette année comme le début du «jour» – les 500 premières années du sixième millénaire correspondant à la «nuit» – soit le moment où «commencent à poindre les étincelles de la *Guéoula*»]. **3)** L'Holocauste quotidien pouvait occasionner une perte financière [*Hissarone Kiss* הִסָּרוֹן כִּסּוּס] (voir le commentaire de **Rachi**), faisant ainsi allusion aux paroles du *Talmud* [**Sanhédrin 97b**] (concernant les dernières épreuves de l'Exil – les «holocaustes» de la fin des Temps): *Le Fils de David* (*Machia'h*) ne viendra pas avant que **les poches soient dépourvues de la moindre pièce de monnaie** [*Prouta Mine Hakiss* פְּרוּטָה מִן הַכִּסּוּס] [**Kenesset Yé'hezquel**]. **4)** Le *Midrache* enseigne [**Tan'houma Tsav 14**]: «*Si Israël n'offre pas de Ola devant le Saint béni soit-Il, Tsion et Jérusalem* (le troisième Temple) *se seront pas reconstruits*» [On ne peut «offrir» de *Ola* avant la construction du Temple qu'à travers l'étude des Lois qui s'y rapportent – **Ména'hot 110b**]. **5)** Le *Midrache* **Phylia** (פְּלִיָּה) enseigne: «*Les élèves de Rabbi Yossi Ben Kisma demandèrent [à leur maître]: 'Quand viendra le Fils de David?' Il leur répondit: 'Ceci est la règle du Ola'*» (*Vayikra* 6, 2). Explication: L'Holocauste était un Sacrifice offert pour purifier les pensées et pour s'élever (לַעֲלוֹת – *LéAlot*) vers D-ieu. Ainsi, le *Midrache* enseigne [**Vayikra Rabba 7, 31**]: «*Rabbi Chimone Bar Yo'hai a enseigné: Le Ola n'est offert que pour [expier] les mauvaises pensées. Rabbi Lévi a enseigné: Cela résulte explicitement d'un verset* (Ezéchiel 20, 32): **'Et ce qui monte** [de mal] (**Véhaola** הַקָּוָה) **dans votre esprit n'arrivera nullement...**'». Ainsi, par l'étude de la Loi du *Ola*, assimilée au Sacrifice lui-même, on purifie nos pensées afin de demander à *Hachem* **sincèrement et authentiquement**, la venue du *Machia'h* que l'on méritera alors sans aucun doute [**Divré Yoël**].

actions ont la même importance. C'est pourquoi le *Cohen* lui-même peut faire les deux tâches: Prélever les cendres (ce qui revient à remplir une coupe à son maître) et sortir les cendres hors du camp (ce qui revient à faire cuire une marmite). Car du point de vue de l'annulation devant D-ieu, la différence de degré d'importance entre les deux actions n'a aucun sens.

Le Récit du Chabbat

Pendant le *Farbreguen* (réunion 'hassidique) du repas de *Pourim* 5713 (1953), quelques heures après avoir prononcé un *Maamar* (discours 'hassidique), à la fin de la nuit, le visage du *Rabbi de Loubavitch* a pâli puis s'est enflammé dans une expression de dévotion extrême. Ceci constituait en soi une grande surprise pour tous les '*Hassidim* présents, car jamais le *Rabbi* n'avait prononcé deux *Maamarim* au cours d'un même *Farbreguen*. Après quelques minutes, alors que tous attendaient le début du *Maamar*, le *Rabbi* a prononcé les mots suivants: «*À l'époque de la révolution en Russie, après le renversement du Tsar, le Rabbi Rachab donna à ses 'Hassidim l'instruction de participer aux élections qui étaient organisées dans le pays... Il y avait un 'Hassid qui vivait en totale déconnexion des sujets du monde et n'avait aucune notion de ce qui se passait dans le pays. Cependant, lorsque l'instruction du Rabbi lui parvint, il s'en fut l'accomplir avec dévotion. Après s'être trempé au Mikvé pour se purifier et avoir mis sa ceinture de prière comme il convient de le faire pour accomplir une instruction du Rabbi, il s'en fut au bureau de vote. Là-bas, il ne savait pas trop ce qu'il fallait faire, ni même pour qui voter, mais il y rencontra quelques 'Hassidim qui lui expliquèrent comment faire. Après avoir fait son devoir, il vit un attroupement de gens qui criaient: Hourra! Il s'est alors joint à eux et a crié avec eux «'Hou Ra (הוּרָא) – 'Il est mauvais'! Hou Ra! Hou Ra!*» En entendant cela, tous les '*Hassidim* présents au *Farbreguen* du *Rabbi* se levèrent et crièrent avec lui: «*Hou Ra! Hou Ra! Hou Ra!*» Le *Rabbi* entama alors immédiatement le second *Maamar* sur le verset de la *Méguila*: «*C'est ainsi que ces jours furent appelés "Pourim", au nom du "Pour", le tirage au sort*». Après le *Farbreguen*, les '*Hassidim* se rassemblèrent pour évoquer le fait remarquable d'avoir entendu un deuxième *Maamar* cette nuit-là, et surtout de l'histoire étrange qui l'avait précédé. Quelque temps plus tard, tous comprirent lorsqu'il fut révélé que *Staline*, le tyran antisémite qui régnait sur l'Union Soviétique, avait eu une embolie cérébrale cette nuit-là. Il fut déclaré mort quelques jours plus tard, le 5 mars 1953...

Réponses

La *Thora* enseigne quatre catégories de Sacrifices ou Offrandes קָרְבָּן (*Korbane*): **1)** L'holocauste (*Ola* עֹלָה) est offert quand un péché a été commis en pensée ou quand l'accomplissement d'une *Mitsva* a été simplement omis. **2)** Le Sacrifice rémunérateur (*Chélamim* שְׁלָמִים) constitue l'Offrande présentée à *Hachem* à l'occasion d'un vœu formulé en Son honneur (*Néder* ou *Nédava*), ou d'une action de grâce pour un bienfait dont on a été l'objet (*Todah* תּוֹדָה), ou de la célébration d'une fête de pèlerinage (*Chalmei 'Haguiga Vésim'ha* et *Chalmei Tsibbour*), ou encore à la fin d'une période d'abstinence *Nézirouth* (*chalmei Nazir*). **3)** Le Sacrifice de culpabilité (*Acham* אֲשָׁם) est offert en expiation d'un crime de sacrilège (*Acham Me'iloth*), ou d'un faux serment relatif à un objet volé ou soustrait ou ravi (*Acham Guezéloth*), ou dans certains cas limites tels que celui d'un doute sur un péché commis ou non (*Acham Talouï*), ou celui du mariage d'un esclave juif avec une esclave cananéenne non affranchie (*Acham Chifra 'Haroufa*), ou celui d'un *Nazir* devenu impur et d'un lépreux purifié de sa lèpre (*Acham Nazir ou-Metsora*). **4)** Le Sacrifice expiatoire (*Hatath* חַטָּאת) est réservé aux cas où un péché a été commis involontairement, par erreur ou par mégarde. Aussi, les quatre Sacrifices sont-ils liés aux quatre fautes les plus graves. L'idolâtrie correspond au *Ola*. L'inceste correspond au '*Hatath* (le comportement bestial lié à cette faute, écartant toute réflexion intellectuelle, rappelle l'agissement par inadvertance auquel le '*Hatath* apporte l'expiation). Le meurtre correspond aux *Chélamim* [du mot שלום *Chalom* - paix] (le contraire de la paix entre un homme et son prochain, voire, entre le corps et l'âme). Le *Lachone Hara* (dont la gravité est comparable à celles des trois autres réunies) correspond au *Acham* (crime de sacrilège), s'apparentant, sous certains aspects, au *Ola*, et sous d'autres, au '*Hatath*. Ainsi, peut-on remarquer que ces quatre Offrandes correspondent aux quatre personnages représentant la «*Merkava*» (Char) de D-ieu. *Abraham* [*Hatath* - **il s'oppose à l'inceste**: Dans sa grande pudeur, il n'avait pas remarqué la beauté de sa femme (voir **Béréchit 12, 11**). *Its'hak* [*Ola* - **il s'oppose à l'idolâtrie**: il est appelé «*Ola Témina*» («*Holocauste parfait*»), tant il incarne le Service divin]. *Yaacov* [*Chelamim* - **il s'oppose au meurtre**: il n'a jamais connu de pollution nocturne (comparée au meurtre – voir **Nidda 13a**)]. *David* [*Acham* - **il s'oppose au Lachon Hara**: il incarne la louange de D-ieu (il est l'auteur des *Psaumes*). Les quatre Sacrifices correspondent également aux quatre Empires de l'Exil d'Israël: Babylone, la Perse, la Grèce et Rome. En effet, le mot *Korbane* (Sacrifice) s'apparente au mot *Kirouv* (rapprochement), ce qui signifie que les *Korbanot* tendent à nous rapprocher de «*notre Père qui est au Ciel*». A contrario, l'asservissement des Empires a pour objectif d'empêcher la révélation du Royaume de D-ieu au sein d'Israël, leur interdisant la pratique des *Mitsvot* et l'étude de la *Thora*, moyens qui rapprochent les Juifs de leur Créateur [**Chem Michmouel**].

PARACHA TSAV 5784

LA JOIE AU COEUR

Dans le livre des Proverbes (*Michlé*), il est écrit «רוח־איש יכלבל ממלהו ורוח נבאָה מי ישאָנָה *rouah ich yekhalkel mahaléhou, vérouah nekhéha mi yissaénna* » traduit ainsi dans la Bible du Rabbinate : « un esprit viril sait supporter la maladie ; mais un esprit abattu qui le soutiendra ? » et qu' André Chouraqui traduit ainsi : « le souffle de l'homme traite sa maladie; souffle consterné, qui le supporte » Le Gaon de Vilna met l'accent sur la joie : un cœur plein de joie supporte et guérit la maladie mais un cœur abattu et triste ne peut pas la supporter, ni soutenir le malade.

JOIE ET REPENTANCE

Quel rapport existe-t-il entre les sacrifices et la joie. Lorsque l'homme a fauté ou échoué dans ce qu'il a entrepris, il est content de pouvoir se rattraper en redressant la situation et réussir dans son entreprise. Un croyant qui recherche la proximité de Dieu est attristé d'avoir cédé à son mauvais penchant et d'avoir fauté, parce qu'il est conscient que la faute l'éloigne de Dieu et qu'il ne bénéficie plus de sa protection et de sa bénédiction. Sa joie est double lorsqu'il sait, d'une part, qu'il a la possibilité de se racheter en offrant un sacrifice, et d'autre part que son action de repentance sera agréée dans le ciel. Mais pour arriver à la notion de sacrifice, la Torah a jugé nécessaire de mettre l'homme en situation afin qu'il comprenne d'où il vient et quelle est sa raison d'être dans le monde. C'est dans cet objectif que la Torah a suivi le schéma que nous avons dans la Bible : d'abord deux livres retraçant l'histoire d'Israël depuis la création du monde, *Beréshit* et *Chemot*, et ensuite, seulement et seulement après, le statut spirituel de l'individu et du peuple.

LE SENS DES TROIS PREMIERS LIVRES DE LA TORAH

Le Sefer *Beréshit* rapporte la création de l'univers et les racines du peuple juif. Le livre de *Chemot* continue de raconter son histoire, détaillant l'exode d'Égypte et le don de la Torah au mont Sinaï. Contrairement aux deux premiers livres de la Torah qui consistent en des récits historiques, le livre de *Vayiqra* est composé de plusieurs sujets : la Torah traite des offrandes sacrificielles et de différents aspects de la vie spirituelle tels que le pur et l'impur, les lois sur la prêtrise ou la célébration des fêtes.

« Dans le plan originel de Dieu, il n'y a aucune différence spirituelle entre les lieux, les personnes et les époques. Si Adam n'avait pas péché en mangeant du fruit défendu, chaque endroit dans le monde serait comme le Gan Eden, et tous les hommes seraient également saints. Il n'y aurait aucune distinction entre les dates sur le calendrier ; ce serait semblable à l'ère messianique à laquelle nos Sages se réfèrent (*Tamid* 33b) comme «יום שכולו שבת» – une période chabbatique permanente. Il ne serait pas nécessaire d'offrir des sacrifices pour se rapprocher de dieu, car les gens seraient à des niveaux spirituels si élevés qu'ils seraient eux-mêmes les *qorbanot*, les sacrifices, conformément au concept (*Tour Orah Haiim* 120) selon lequel après la mort des Tzaddiqim, leurs *nechamot*, leurs âmes sont offertes sur l'autel céleste. » (Le *Shla haqadoch* cité par Dr Claude Benichou)

LE RECOURS AUX SACRIFICES.

Il est possible de distinguer le monde avant la faute d'Adam et le monde d'après, corrompu par la faute d'Adam. En effet, selon le *Shlah haqadosh*, dans le plan originel il n'y a aucune différence spirituelle entre les lieux, les personnes et les époques, comme je l'ai précisé plus haut. Si Adam n'avait pas désobéi en mangeant du fruit défendu, chaque endroit dans le monde aurait été identique au Gan Eden, et tous les hommes auraient été comme Adam, un homme parfait créé des mains de Dieu, un homme ignorant la notion de péché, un saint homme proche de Dieu, un saint homme. Il n'y aurait eu aucune raison de recourir aux sacrifices, du fait de la proximité de l'homme avec Dieu. Malheureusement, tout a changé à cause des actions d'Adam, et les hommes qui vinrent après lui dans l'histoire auront besoin de sacrifices pour maintenir leurs liens avec Dieu. »

A PROPOS DES SACRIFICES

En hébreu le sacrifice se dit *qorbane* de la racine *qarov* qui signifie « s'approcher », « atteindre la proximité de quelqu'un ». Ce que nous recherchons en offrant les sacrifices c'est précisément cette

proximité de Dieu qui seule peut enlever à l'homme son écorce animale et lui procurer la parfaite notion de sa destinée. L'acte du sacrifice pour aussi sanglant qu'il soit est précisément déterminé par ce rapprochement de l'être animal qui est contenu dans l'entité humaine. Il faut préciser cependant que de nombreux maîtres pensent qu'à l'époque du 3^e temple les sacrifices seront fait de végétaux et remplacés comme ils le sont déjà en grande partie par l'étude et la prière !

Le livre de *Vayiqra* tourne autour du thème du nouveau monde dans lequel l'homme peut faillir en se laissant dominer par son instinct animal ou son mauvais penchant, comme le premier homme Adam. La Torah y fait allusion en utilisant le mot Adam אָדָם pour désigner une personne qui apporte une offrande. En plus d'être un terme générique désignant une personne, il laisse également entendre que le concept de *qorbane* n'existe qu'à cause du péché d'Adam. Le sacrifice permet à une personne de recevoir l'expiation pour une transgression qui l'a éloigné de Dieu. En conséquence, ce n'est pas l'animal sacrifié que Dieu désire, mais la motivation de la personne qui l'apporte dans le cadre du processus de Techouva, du repentir. Ceci explique pour quelle raison on offre des animaux domestiques et non pas des animaux sauvages car il aurait fallu beaucoup plus d'efforts pour traquer les animaux sauvages et les capturer afin de les utiliser comme offrandes. Au lieu de cela, Dieu nous a commandé d'apporter des offrandes d'animaux domestiques qui sont plus facilement disponibles pour nous épargner des efforts inutiles, (Berakhot 34b). C'est aussi la raison pour laquelle Dieu a béni la multiplication des animaux domestiques et non celle des animaux sauvages, parce que cette dernière catégorie comprend le serpent, qui a séduit Adam et Eve lors du péché originel.

SACRIFICE OU PRATIQUE DE LA JUSTICE ?

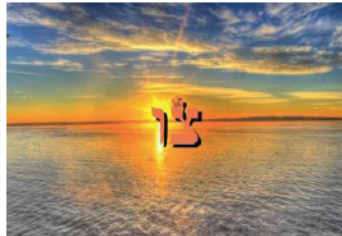
Mais je crois qu'il faut entendre tout ce qui vient d'être dit en écho avec la haftara, sublime, de *yom kippour*, dans laquelle il suffit de changer un mot, un seul, en remplaçant le mot « jeûne » par « sacrifice » ; pour comprendre le chemin de la rédemption personnelle et collective du peuple : Isaïe 58, 5 et versets suivants : « Voici le « sacrifice » auquel je prends plaisir : détache les chaînes de la méchanceté, dénoue les liens de la servitude, renvoie libres les opprimés, et que l'on rompe toute espèce de joug. Partage ton pain avec celui qui a faim, et fais entrer dans ta maison les malheureux sans asile; si tu vois un homme nu, couvre-le, et ne te détourne pas de ton semblable. Alors ta lumière poindra comme l'aurore, et ta guérison germera promptement ; ta justice marchera devant toi, et la gloire de l'Éternel t'accompagnera.

LA PARACHA TSAV

La Paracha *tsav* indique les ordonnances complémentaires sur « l'Holocauste », les offrandes et les sacrifices d'action de grâce. La loi ordonne de ne point laisser éteindre le feu qui brûle sur l'autel jour et nuit. La flamme sacrée doit s'élever dans le parvis du temple jour et nuit, car le judaïsme n'est pas une religion qui admet une différence de principe entre les époques claires (le jour) et les époques obscures (la nuit), partout et dans n'importe quelle circonstance la clarté de la parole divine nous apporte l'encouragement et la fermeté indispensables pour mener le bon combat. Si les conditions extérieures sont favorables (le jour,) notre travail s'en trouvera facilité, mais même si nous sommes soumis à de dures épreuves, si la pression et la menace obscurcissent notre pensée (la nuit), nous devons retrouver le signal lumineux du feu de l'autel pour rester dans la bonne direction et ne pas cesser d'espérer des jours meilleurs avec certitude. (selon Rav S.R. Hirsch)

L'EFFICACITE DE LA PRIERE

En l'absence du *Beth Hamiqdash*, le Saint temple de Jérusalem, la prière remplace le sacrifice d'animaux ainsi qu'en témoigne cette histoire : Lorsque le fils de Rav Yohanan ben Zakkai tomba gravement malade, il demanda à Rav Hanina ben Dossa de prier en faveur de son fils. Lorsque les prières furent exaucées, Rav Yohanan fit remarquer que même s'il avait prié toute la journée, il n'aurait pas réussi. Il expliqua que Rav Hanina n'était pas nécessairement plus grand que lui en termes de stature spirituelle, mais que Rav Hanina était comparable à un serviteur dans le palais du roi, qui peut constamment entrer à sa guise, tandis que Rav Yohanan était semblable à un prince, qui certes est plus respecté que le serviteur, mais qui n'a pas l'habitude d'entrer fréquemment dans le palais du roi. Bien que le chef de la génération soit plus respecté que le Cohen Gadol, c'est ce dernier qui sert régulièrement Dieu dans le Temple et peut accomplir davantage avec ses prières. En conséquence, tout homme même le plus humble peut donc espérer voir ses prières exaucées, après s'être repenti sincèrement, autant que celle du Cohen Gadol, le Grand Prêtre, à condition d'avoir foi en la miséricorde divine et de ne jamais abandonner la joie du cœur !



La Parole du Rav Brand

L'inauguration du Michkan eut lieu le premier Roch Hodech Nissan après la sortie d'Égypte. Sept jours de Milouïm précédèrent l'intronisation d'Aharon et de ses fils comme Cohanim, durant lesquels Moché monta chaque matin le Michkan, et le démontra chaque soir¹. Moché lava Aharon et ses quatre fils, il les revêtit de leurs habits prestigieux de Cohen, et il les oignit comme Cohen avec l'huile d'onction. De plus, chaque jour, des sacrifices étaient offerts : un taureau comme 'Hatat, un bélier comme Ola, et un second bélier comme Chelamim. Aharon et ses fils faisaient la Sémikha en appuyant leurs mains sur la tête de ces animaux, et Moché, étant Cohen Gadol pendant ces jours-là², les égorgeait et aspergeait leur sang sur l'autel. Il brûla entièrement les deux premiers animaux. Et du sang du deuxième bélier, Moché en aspergea son frère, ses fils, ainsi que leurs habits. Puis il agit comme lors de la procédure de purification d'un lépreux : il apposa du sang sur leurs lobes d'oreille et sur les pouces de leurs mains et de leurs pieds, puis ils en mangèrent la chair³.

Revenons donc à la ché'hita de ce bélier, où il est écrit « vayich'hat⁴ ». La note de mélodie de ce mot est une shalshélet (chaîne, ver de terre), signe rare qui ne figure que quatre fois dans la Torah. Elle est toujours suivie par un psik, ce qui signale qu'il faut marquer un petit temps d'arrêt :

- a) « Vayitmahmah⁵ » – il hésitait, il tergiversait. Les anges insistaient pour que Loth quitte immédiatement la ville de Sedom, mais aimant son argent par-dessus tout, il refusa d'abandonner sa fortune ; il ne bougeait pas plus qu'un ver de terre ;
- b) « Vayomar⁶ » – devant le puits à Haran, Eliézer pria D.ieu de lui présenter Rivka, mais il hésitait. Espérant vivement voir accomplir le rêve de sa vie et faire épouser sa propre fille à Its'hak, il lutta de toutes ses forces contre cette volonté. Et cela jusqu'à ce qu'il prie D.ieu de réussir à faire épouser Rivka à Its'hak pour réaliser la volonté d'Abraham.

c) « Vayémaèn⁷ » – pris par le désir ardent de fauter avec la femme de Potifar, Yossef résista de toutes ses forces pour ne pas donner suite à sa demande incongrue.

d) « Vayich'hat » – de Moché, sur le deuxième bélier. Pourquoi cette hésitation ? Peut-être cela est-il dû au fait que dans un premier temps, Hachem avait proposé à Moché d'être Cohen Gadol. Il insista durant sept jours, mais par modestie, Moché refusa, jusqu'à ce que Hachem se mette en colère et transfère à jamais la Kehouna à Aharon et ses fils⁸. Constatant à présent l'immense bonheur auquel Aharon et ses fils avaient droit, Moché eut peut-être un pincement au cœur. Il ne lui était pas facile d'encaisser le coup, et il prit du temps avant d'égorger ce bélier.

Il se peut qu'il y ait une autre explication : avant d'abattre un korban, son propriétaire appuie ses mains sur lui. Dès lors, l'animal devient son « remplaçant ». L'égorger en tant que sacrifice, c'est comme si son propriétaire se sacrifiait pour Hachem, ainsi que ce fut le cas pour Its'hak. Quant au second bélier, Aharon et ses fils appuyèrent leurs mains dessus, et son sang fut mis sur leurs lobes et leurs pouces, grâce à quoi ils obtinrent le statut de Cohen. Or Moché savait que quelques jours plus tard, durant Roch Hodech, quelqu'un de leur famille devait mourir comme kappara⁹. En mettant le couteau sur le cou du bélier, Moché sentit comme Avraham qu'il « égorgeait » son saint frère ou ses fils. Il hésita alors à le faire et lutta pour réussir.

1 Seder Olam Rabba, 7 ; Rachi, Vayikra, 9,23.
 2 Zeva'him 102. 3 Chemot, 29 ; Vayikra, 8.
 4 Vayikra, 8,23. 5 Berécht, 19,16. 6 Béréchtit 24,12.
 7 Béréchtit 39,8. 8 Zevahim 102 ; Rachi, Chemot 4,14.
 9 Vayikra Rabba, 12,2 ; Rachi, Vayikra 10,3.

Rav Yehiel Brand

| Ville | Entrée | Sortie |
|------------|---------|---------|
| Jérusalem | 17 : 16 | 19 : 34 |
| Paris | 18 : 59 | 20 : 07 |
| Marseille | 18 : 43 | 19 : 46 |
| Lyon | 18 : 47 | 19 : 52 |
| Strasbourg | 18 : 37 | 19 : 45 |

N° 381

Pour aller plus loin...

1) La Sidra de Vayikra se termine par le verset suivant déclarant (5-26) : «Vékhipère alav hacohen lfné Hachem vénisla'h lo », et celle de Tsav de débiter par le sujet du Korban Ola à propos duquel il est dit (6-2) : « Zote torate haola, hi haola... ». Que pourrait nous enseigner cette «sémikhoute parachiyote» («juxtaposition de sections») ?

2) À propos du terme « Tsav », Rabbi Chimon Bar Yo'haï enseigne : la Torah invite à « d'autant plus de zèle qu'il y a de risque de perte d'argent » («lézarèze bémakome chéyèche 'hissarone kisse»). À quel enseignement douloureux pourrait faire allusion cette expression hébraïque précitée de Rabbi Chimon ?

3) Il est écrit : « Zote torate haola, hi haola al mokda ». Dans ce verset, le «Ktiv» du mot « hi » est « hou » (écrit hé-vav-alef), alors que le «Kri» est « hi » (mot que l'on prononce « hi »). Que nous enseigne cette différence ?

4) Pour quelle raison, est-ce spécialement (exclusivement) le Cohen Gadol qui doit approcher la «Min'hate 'Havitine» chaque jour (6-13 à 15) ?

5) Il est écrit dans le traité Erouvine (13): « Bien qu'il vaille mieux pour l'homme de ne pas être créé » («noa'h lo laadam chélo nivra michénivra») ; or, maintenant que Hachem prit la décision de le créer : « yémachmech bémaassav ! » (selon le «ika Déamré» de la Guémara). Quels termes de notre Sidra font allusion à ce «ika Déamré» ?

Yaacov Guetta

La Question

La paracha de la semaine traite du service des Cohanim. Et le verset nous dit : «et le Cohen revêtira son habit de lin et son pantalon de lin sera sur chair».

Rachi explique que l'habit en question est la tunique mais que si la Torah utilise cette appellation (mido en hébreu) afin de nous faire une allusion au fait qu'elle devait être exactement à la taille/mesure du Cohen (mida en hébreu). Toutefois, nous pouvons nous interroger pour quelle raison était-il si important que l'uniforme du

Cohen soit adapté de manière aussi précise à la corpulence du Cohen ? On aurait pu penser que si celui-ci s'avérait être légèrement plus grand, restant tout de même fonctionnel cela ne l'aurait pas obligatoirement rendu inapte.

Le Rav Mordekhaï Eliahou répond qu'il existe deux degrés dans notre service divin. Le premier est constitué des commandements de la Torah ainsi que ceux de nos Sages correspondant au corps même de nos obligations, et le second sont tous les rajouts optionnels, les 'houmrot venant au-

dessus du corps. Toutefois, nous apprenons de Mar Oukva (qui mettait en valeur les actions pieuses de son père sans vouloir pour autant suivre son exemple) qu'un homme ne doit pas prendre sur lui une 'houmra qui serait au-dessus de son réel niveau de spiritualité.

Cette leçon nous est allusionnée par notre verset, nous stipulant que l'habit du Cohen spécifique au service divin devait être à la stricte mesure de son porteur sans que ne puisse lui être autorisé le port d'un habit qui serait trop grand pour lui.

G.N.

Pour dédicacer un numéro :

Shalshélet.news@gmail.com

Ce feuillet est offert pour la Hatslaha de Jérémie Moché et Jonathan Benjamin bné Joseph

Que notre étude soit une source de réussite pour nos soldats et une protection pour tout le klal Israël

Doit-on acheter pour Pessa'h des produits d'entretien/cosmétiques uniquement avec un logo "Cacher LePessa'h"?

La Guemara Pessa'him (15b et 45b) nous enseigne qu'un pain qui a mois, et qui est devenu impropre à la consommation par l'homme mais qui demeure consommable par le chien peut contracter de l'impureté. Il en ressort donc que si le pain en question n'est plus consommable même par le chien, alors l'aliment ne pourra pas contracter d'impureté, car l'aliment perd son statut d'aliment.

C'est pourquoi, le Choul'han Âroukh (442,9) nous enseigne que "tout 'Hametz non consommable par un chien peut être conservé chez soi pendant Pessah". Il sera même autorisé d'en tirer profit et donc de l'utiliser [Michna Beroura 442,43].

De plus, il est rapporté dans le Choul'han Âroukh (442,4) que lorsqu'il s'agit d'un produit qui n'est pas du Hamets à l'état pur (mais qui contient du 'Hamets = Taarovet 'Hamets) alors il suffit que ce produit ne soit pas consommable par l'homme pour le garder et en tirer profit. **On en déduit alors que les cosmétiques, produits d'entretien, déodorants, parfums, cirages, pommades... seront permis même sans aucune surveillance rabbinique, car en effet, ces produits ne sont pas consommables par l'homme** [Hazon Ovadia p.119 ; Or Letzion 3 Perek 8,6 ; Tefila Lemoché 2,5 ; Voir aussi 'Hazon Ich 116,8].

Il existe toutefois une discussion parmi les Richonim sur le fait de consommer ces produits :

- Selon certains, ces produits deviennent même autorisés à la consommation car le 'Hamets présent n'est plus considéré (Ran).

- Selon d'autres, le produit ne pourra pas être consommé du fait de l'importance qu'on lui confère en le consommant (Rich). Et ainsi est la Halakha [Michna Beroura 442,43].

Cependant, concernant les médicaments (qui n'ont pas de goût agréable), il sera autorisé de les avaler même selon le Roch, étant donné que l'on désire se soigner et non consommer la partie 'Hamets dans le médicament [Hazon Ich 116,8 ; Igrot Moché 2,92 ; Minhag Chelomo 65 ; Tefila Lemoché 2,4 ; Or Letzion 3 perek 8,3 ; 'Hazon Ovadia p.120 ; Voir aussi p.122 où il précise qu'il sera interdit pour le malade de se montrer rigoureux].

David Cohen

Enigmes

Enigme 1 : Qu'est qui a 13 cœurs mais qui n'a aucun autre organe ?

Enigme 2 : Quel aliment comestible peut-il être Mouktsé pendant Chabbat ?



De la Torah aux Prophètes

Ce chabbat est appelé chabbat Para, en raison du passage additionnel qui fournit les détails de la confection des cendres de la vache rousse ; celles-ci seront destinées à la purification d'une personne ayant été en contact d'un mort.

Notre haftara, extraite du 36^{ème} chapitre du livre de Yéhezkel, nous entretient aussi, d'impureté. Mais celle-ci provenant plutôt du péché et d'une mauvaise conduite, elle a atteint l'ensemble du peuple. En raison de 2 fautes majeures, que sont le meurtre et l'idolâtrie, Hachem va exiler les Bné Israël de leur terre ; « Je les ai dispersés parmi les

nations, et les ai disséminés dans les pays. » Cependant, même dans cet exil, les enfants d'Israël continuent pourtant de pécher et provoquent un 'hilloul Hachem (profanation du nom de D.ieu) parmi les peuples étrangers au sein desquels ils résident. Afin d'éviter la prolongation de cette profanation, Hachem décide alors, de mettre un terme à cet exil « ...Je vous rassemblerai de tous les pays et Je vous ramènerai sur votre terre... ». Les Bné Israël se repentiront avec sincérité, mais Hachem devra aussi intervenir et leur déverser « des eaux purificatrices ». Ces versets décrivent la délivrance finale et définitive que nous attendons tous. De plus, Hachem nous donnera « ...un

nouveau cœur...un cœur de chair » ; un cœur souple qui se pliera entièrement à Sa volonté, et il insufflera en nous un esprit nouveau. Ainsi régénérés, les enfants d'Israël seront disposés à écouter et suivre les instructions d'Hachem. D.ieu promet alors, d'assurer la sécurité dans le pays et d'y déverser une abondance matérielle. Erets Israël connaîtra une fertilité exceptionnelle, au point que les peuples alentours ne pourront que reconnaître l'œuvre de D.ieu. Enfin, les Bné Israël se multiplieront et croîtront de manière extraordinaire. « ...même les villes autrefois désertées, regorgeront de bétail humain, et ils sauront que Je suis Hachem ».

Jeu de mots : J'ai appelé un traiteur pour commander et il m'a insulté.

Devinettes

- 1) Rachi cite 4 personnes qui doivent apporter un Korban Toda, lesquelles ? (Rachi, 7-12)
- 2) Quelles différences y a-t-il entre les Chelamé Toda et les Chelamé Nedava ? (Rachi, 7-16)
- 3) La Torah interdit de consommer le sang d'animal. Rachi rapporte la Guemara (Keritout 20b) qui cite deux exceptions, lesquelles ?

(Rachi, 7-26)

- 4) Je suis un parchemin sur lequel le Chem Haméforach est inscrit et inséré dans le 'Hochen du Cohen Gadol, qui suis-je ? (Rachi, 8-8)
- 5) Le Cohen Gadol doit se séparer de chez lui pendant 7 jours avant dix services, lesquels ? (Rachi, 8-34)

Réponses aux questions

1) Nos sages enseignent : Celui qui persiste à faire volontairement une ou plusieurs fautes, et qui, paradoxalement, étudie la Torah, voit son Limoud aller à la "Sitra A'hra" (renforçant alors les forces de l'impureté). Or, dès que cet individu fait téchouva, il libère tous les mots de son étude jusqu'alors emprisonnés par la "Sitra A'hra" (et qui malheureusement alimentés les "klipote") et permet à cette Mitsva de Limoud Torah de monter au ciel, pour qu'elle puisse enfin occuper sa place dans les mondes supérieurs.

Remez Ladavar : "Ce n'est qu'après que Hachem, D... de miséricorde, désigné comme Cohen Gadol, ait pardonné le fauteur ayant fait téchouva" ("vékhipère alav hachohen lifné Hachem vénisla'h lo"), que la Torah de ce dernier devient "valeuruse" ("méoula", terme apparenté au mot « ola ») "et mérite donc de monter au ciel pour prendre la place qui lui convient sur l'autel céleste de D... ("zote torate haola hi haola ... al hamizbéa'h"). ("Migdanote Lé'hizkiyahou" du Rav 'Hizkiyahou 'Haddad Natif de Djerba, résidant aujourd'hui à Tibériade. Sefer imprimé en 1970)

2) Le mot « kisse » à la même guématria que celle de la lettre "Tsadik" (90). Ceci dit, « la Torah incite à d'autant plus de zèle à faire téchouva » ("tsarikh lézaréze laassote téchouva") «bémakome chéyèche 'hissarone kisse », autrement dit : "Dans un endroit où malheureusement arrive la perte brutale d'un Tsadik" (causant inéluctablement un terrible manque pour le peuple s'étant abrité jusqu'alors

sous les ailes protectrices de ce juste ayant vécu à ses côtés) . (Darkei Yam Souf)

3) Chaque fauteur apportant un Korban, devrait se dire (et se projeter dans ce sacrifice) : Certes, "c'est cette bête qui constitue l'holocauste" ("hi haola"), mais en vérité, c'est celui qui a fauté qui devrait mériter de subir le sort infligé à l'animal (Exemple : la Ché'hita, l'aspersion du sang...), et être donc lui-même l'holocauste. (Kéli 'Hemda Laniado, rapporté par le Chla Hakadoch, traité Pessa'him, Matsa Achira, Sof Drouch 6).

4) Car la combustion de cette oblation du Cohen Gadol, fait l'expiation de la faute du veau d'or. Or, cette faute n'a-t-elle pas été faite par l'entremise d'un Cohen Gadol : "Aaron Hachohen!" (Abrabanel)

5) Il est écrit au sujet du surplus restant de l'oblation du Cohen (6-10) : « Il ne sera pas cuit avec du 'Hamets ... leur part est "sainteté des saintetés" » ("kodech kadachim hi") « comme l'expiatoire et comme l'offrande pour délit » ("ka'hataate vékaachame").

Remez Ladavar : Malgré les actions positives apparaissant donc comme bonnes à nos yeux (idée à laquelle fait allusion l'expression « kodech kadachim hi », on s'efforcera à « tâter » ces dernières ("lémachmech bémaassim tovim") comme on tâterait une étoffe nous semblant être apparemment de précieuse qualité, et les voir cependant "comme un Korban 'hatate et comme un Korban achame, c'est-à-dire : Porteuses de manquements, de failles (le mot "hatate" apparenté au terme « 'hète » est un langage de "hissarone" : "manque") dont on est coupable (le mot "achame" à la même racine que le terme « achem » : "coupable"). (Michmèrete Itamar)

Réponses n°380 Vayikra

Enigme 1 : Tu t'arrêtes quand je suis vert et tu continues quand je suis rouge, qui suis-je ?

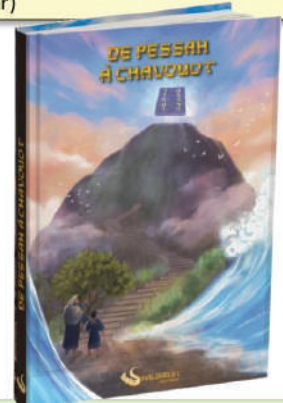
Une pastèque



Enigme 2 : Un chalia'h tsihour qui omet une berakha dans la répétition de la amida n'est pas sanctionné d'être remplacé sauf pour une, laquelle ?

La berakha de la Lamalchinim Velaminime, de peur d'être considéré comme un hérétique, apikoross (Choulhan Aroukh .א,דקז)

Rébus : Tas / Cri / Vous / Ette / Corps / Ban' / 'n / M



Rav Ovadia Yossef

Rav Ovadia Yossef est né en 1920 à Bagdad, en Irak. Dès sa tendre enfance, le jeune Ovadia Yossef se distinguait par une assiduité hors pair. Au Talmud-Torah Bné Tzion situé à Jérusalem où il étudiait, on le remarquait souvent penché sur ses livres même pendant les pauses, alors que ses camarades jouaient. Pour subvenir à ses besoins, son père qui était précédemment orfèvre à Bagdad, ouvrit une épicerie à Jérusalem, après avoir fait son Alyia avec toute sa famille. Les temps étaient durs et quelques années plus tard, Rav Yaacov eut besoin de l'aide de son fils. Après quelques jours d'absence, le Roch Yéchiva, Rav Ezra Attia qui dirigeait la Yéchiva Porat Yossef située à Jérusalem et dans laquelle étudiait désormais Ovadia Yossef, se rendit compte que le jeune prodige n'était pas là. Le Roch Yéchiva dont le temps était si précieusement prit la peine de se rendre au domicile du jeune homme avec une requête simple : qu'on lui restitue le jeune 'Ilouy (génie) ; il ajouta que si le père avait absolument besoin d'une aide, lui, Rav Attia était prêt à rester à l'épicerie à la place du jeune homme...

Les prémices de la grandeur : À 17 ans, Rav Ovadia publia son premier livre. Il s'agissait d'un commentaire du traité du Talmud Horayot que le Rav appela « Yabia omer ». Alors qu'il avait 18 ans, Rav Ovadia se rendait chaque vendredi soir au domicile de l'un des grands Rabbanim de Jérusalem, Rav Tsvi-Pessa'h Franck. Après le repas, ils passaient la nuit à débattre des Responsa des Richonim et des A'haronim qui avaient été parcourus par Rav Ovadia durant la semaine. Lorsqu'il entra, Rav Tsvi-Pessa'h Franck se levait de toute sa hauteur. Ses élèves, intrigués par son attitude, lui en demandèrent la raison. Il leur répondit que ce jeune homme était appelé à répondre à toutes les questions de la

génération à venir, en d'autres termes à devenir la référence Halakhique, le Dictionnaire des années à venir.

Les chemins de l'étude : Rav Ovadia était connu pour son amour des livres de Torah. Il expliquait que les livres sont les outils des érudits en Torah et qu'il fallait se donner la peine de les acquérir pour accéder aux merveilles de la Torah. Lui-même faisait preuve d'un dévouement sans limites pour acquérir avec ses faibles moyens financiers un maximum de livres. Il affirmait également qu'il fallait avoir une connaissance parfaite aussi bien des ouvrages des Richonim que des A'haronim. Pour le Rav, il était essentiel d'étudier d'une manière qui permette d'arriver à des conclusions Halakhiques claires, comme il est rapporté dans le Talmud (traité Kidouchin 40b) : « Grande est l'étude qui mène à l'acte ». Le Rav expliquait aussi qu'on ne pouvait se contenter d'une étude livresque pour devenir un authentique décisionnaire Halakhique. Il fallait impérativement se lier à un Rav expérimenté et prendre l'habitude avant de mettre par écrit ses décisions Halakhiques de discuter avec les Grands de la génération.

Une carrière fulgurante : Rav Ovadia reçut son diplôme de Rav et de Dayan (juge rabbinique) à l'âge de 20 ans des mains de Rav Ben-Tzion Mérir 'Haï Ouziel, Grand-Rabbin d'Israël. À 27 ans, il fut nommé président du tribunal rabbinique d'Égypte. Sur place, il mena une véritable révolution notamment dans le domaine de la Cacheroute. De retour en Israël deux ans plus tard, il fut nommé Dayan au tribunal de Péta'h Tikva. Quelque temps après, il publia son livre 'Hazon Ovadia puis le premier volume de ce qui allait devenir son œuvre principale, Yabia Omer, un ensemble de responsa de très haut niveau, avec des références en nombre très important, qui allait établir définitivement la réputation du Rav.

En 1968, il fut nommé Grand-rabbin séfara de Tel-Aviv, aux côtés du Rav Chlomo Goren, Grand-rabbin

ashkénaze de Tel-Aviv. Pendant sa magistrature, il s'efforcera d'imposer une Psika (processus décisionnel Halakhique) conforme à la tradition séfara qui, jusque-là, était conforme à la tradition ashkénaze même s'agissant des rabbanim séfarades. En 1972, il est nommé Grand-rabbin d'Israël avec le soutien effectif et public d'un des plus grands Poskim de son époque, Rav Yossef-Chalom Elyashiv. Il dut s'occuper notamment des centaines de cas de 'Agounot (femmes dont le mari a disparu) qui apparurent suite aux pertes humaines de la guerre de Kippour. Grâce à l'inspiration divine dont il bénéficiait, le Rav put trouver une solution Halakhique convenable et libérer toutes ces femmes, leur ouvrant ainsi les portes du remariage. En 1983, son mandat se termina et il fut remplacé au poste de Richon-le-Tzion par le Rav Mordekhaï Eliahou.

Un tournant décisif : C'est là qu'eut lieu un tournant majeur dans la vie publique de Rav Ovadia. Il fut nommé à la tête de l'assemblée des Sages de la Torah, qui présidait aux destinées politiques de Shass, parti politique orthodoxe séfara. Sous son impulsion, le parti devint un des acteurs majeurs de l'échiquier politique israélien et un parti de gouvernement. Le parti Shass fonda le réseau d'écoles religieuses « El hama'yan » qui ramena à la Torah des centaines de milliers d'enfants juifs qui avaient été assimilés par la société environnante laïque. La révolution menée par Shass n'a été possible que grâce au leadership exceptionnel et inspiré de Rav Ovadia. Par son dévouement sans bornes pour la Torah et ses conférences à travers tout le pays, il sut inspirer un amour débordant pour la Torah à l'ensemble des Juifs d'Erets Israël.

En 2013, Maran quitta ce monde depuis Jérusalem. Un million d'hommes et de femmes vinrent lui rendre un dernier hommage, criant tout à la fois leur douleur et leur amour envers un si grand homme qui leur a tant donné...

David Lasry

Birkat Mordekhaï

Korban Toda

(sacrifice de reconnaissance) :
Un Hommage au Créateur

La Torah nous énonce la règle du Korban Chelamim (sacrifice rémunérateur) à l'Éternel (Vayikra 7, 11). Elle parle en premier lieu du Korban Toda aussi appelé sacrifice de remerciement, offert en reconnaissance. La gratitude exprimée dans ce sacrifice honore le Créateur (Cf. Tehilim 50,23), dénotant un acte de remerciement plutôt qu'une expiation pour le péché. Reconnaître la bonté divine implique d'accepter les principes de la foi, y compris la providence, la bonté, les merveilles et les miracles du Créateur. Si quelqu'un mérite et apporte ce sacrifice de reconnaissance à l'Éternel, il comprend et honore ainsi l'origine de son salut.

Quant à Hizkiyahou, bien que potentiellement digne d'être le Machia'h, son omission de louanges envers Hachem malgré les miracles réalisés a empêché cette désignation (Sanhédrin 94a). Cela souligne l'importance de la reconnaissance dans la relation avec D. et la réalisation de Sa volonté.

En résumé, la reconnaissance est un pilier essentiel de la foi, guidant la conduite et renforçant la relation avec le Créateur. Celui qui néglige cette reconnaissance risque de compromettre son destin.

Yonathan Haik

Léilouy nichmat Malka Sultana Taïta
bat Florence Myriam Simha

La Paracha en Résumé

Montée 1 : Hachem enseigne à Moché de nouvelles lois concernant les sacrifices. La 'ola' devait brûler toute la nuit. Le lendemain, il fallait retirer les cendres (téroumat hadéchen) et les sortir du Michkan et à l'époque du Temple, on les sortait en dehors de Jérusalem. Le feu devait constamment brûler sur le mizbéa'h et il était interdit de l'éteindre. Cette paracha revient sur la min'ha (offrande de farine). On mélangera la farine avec de l'huile et de la lévona (encens), puis le Cohen en prélèvera une poignée (kémitsa).

Le reste de la farine sera mangé par les Cohanim et ne sera consommé qu'en matsot et pas en 'hamets.

Montée 2 : Le Cohen gadol devait offrir une min'ha d'1/10 de éfa tous les jours, la moitié était offerte le matin et l'autre en soirée. Par ailleurs, dès qu'un Cohen entra en service pour la première fois, il offrait cette même offrande. Cette min'ha était entièrement consommée. La Torah nous parle ensuite du 'hatat. Il pourra être mangé par tous les Cohanim (aptes au service) mâles. Si toutefois, on fait entrer son sang dans le heikhal, on devra brûler tout le sacrifice. Le acham aura les mêmes lois. Les Cohanim partageront les peaux des sacrifices ola. Ainsi, ils partageront la farine restante des min'ha.

Montée 3 : Concernant les chélamim, s'il offre un korban toda (de remerciement), il offrira 40 pains avec le sacrifice. 30 d'entre eux seront matsa et 10 'hamets, qui seront préparés en 4 cuissons différentes, le Cohen en prendra un de chaque. Le korban toda sera mangé en une journée et il sera interdit d'en laisser jusqu'au matin. On fera la 'ténoufa' (balancement de certains membres). Les graisses seront offertes sur le mizbéa'h et le Cohen mangera la poitrine et la cuisse droite.

S'il s'agit d'un néder ou une nédava (des vœux), il le mangera en deux jours. S'il en reste après les deux jours, on le brûlera.

Celui qui mange du reste sera 'hayav karet. Si la viande touche une impureté, on la brûlera. La viande pourra être mangée dans Jérusalem, car ce n'est pas un kodech kadachim (qui n'est mangé qu'à l'intérieur du michkan). L'homme qui mange un sacrifice, sera 'hayav karet. Toute graisse d'un animal domestique sera interdite à la consommation et passible de karet. Les graisses d'un animal névéla (mort sans ché'hita), ou téréfa (blessé et destiné à mourir avant la ché'hita), seront permises au profit mais pas à la consommation. Ainsi, celui qui boit du sang de bête sera 'hayav karet.

Montée 4 : Moché rassembla le peuple à la porte du ohel moed, il habilla Aharon. Puis, il enduit le michkan et ses ustensiles et il les sanctifia. Il aspergea le mizbéa'h à 7 reprises. Il versa ensuite de l'huile d'onction sur Aharon. Il habilla ensuite les enfants d'Aharon.

Montée 5 : Il offrit un 'hatat, Aharon et ses enfants firent la sémikha. Il fit la ché'hita et Moché récupéra le sang qu'il plaça sur les coins du mizbéa'h avec son doigt. Il versa le reste sur le yessod du mizbéa'h, puis il offrit les reins et les graisses.

Il offrit ensuite une ola, ils firent la sémikha. Il lui fit la ché'hita, puis la zérika, puis il le démembra. Il l'offrit intégralement sur le mizbéa'h.

Montée 6 : Il offrit ensuite un chélamim, Aharon et ses enfants firent la sémikha. Moché prit du sang, qu'il mit sur le lobe de l'oreille droite, le pouce droit de la main et du pied, de Aharon et de ses fils. Il offrit les graisses, les reins et la cuisse droite. Il prit ensuite 3 pains qu'il balança avec les graisses, puis il les offrit sur le mizbéa'h.

Montée 7 : Moché prit de l'huile d'onction et du sang du mizbéa'h, il aspergea sur les habits de Aharon et de ses fils. Moché demanda à Aharon et ses fils de manger la viande du korban et le pain et ce qu'il en resterait, de le brûler. Il leur annonça que durant les 7 jours de préparation (milouim), ils ne sortiraient pas du michkan, ce qu'ils firent.

La Force d'une parabole

La Torah nous parle de celui qui aurait volé son prochain. Elle décrit la gravité de son acte et l'obligation sûre de restituer l'objet volé. La guemara dit (Baba batra 88b) que voler son prochain est même plus grave que voler à Hachem (en utilisant par exemple un objet sacré à des fins personnelles).

Comment comprendre qu'un acte envers un homme soit plus grave qu'une faute commise envers Hachem ? Le Maguid de Douvna nous donne la parabole suivante: *Un enfant a une fois dérobé à son père une forte somme d'argent. Le père s'en rend compte et récupère ce qui lui appartient mais n'inflige à l'enfant aucune punition. Quelque temps plus tard, l'enfant vole de nouveau mais là, c'est à une autre personne qu'il a*

décidé de s'attaquer. Cette fois, le père décide de lui donner une sacrée punition pour cet acte. Le fils s'étonne un peu de la différence de réaction de son père. D'autant plus qu'il semble plus touché par le dommage causé à une tierce personne que par le dommage qui le concerne directement !

Le père prend alors le temps de lui expliquer son comportement. "Lorsque tu m'as pris de l'argent, tu as fait une grave erreur c'est vrai, mais au final puisque c'est moi qui surviens à tes besoins, ton erreur a été de mal évaluer ce qui te revenait. J'ai réparé cela simplement en récupérant l'argent qui ne te revenait pas. Par contre, en allant prendre chez le voisin, tu t'es intéressé à une richesse qui ne te concernait absolument pas. Le fait de rendre ne suffisait pas, il fallait que je t'aide à déraciner cette mauvaise habitude de te tourner vers de l'argent qui ne te concerne

nullement. J'ai donc dû être plus sévère concernant ton acte de vol envers l'autre qu'envers moi."

Dans notre génération, les voleurs ne sont plus détestés, ils sont même parfois admirés. On pense souvent que notre relation avec Hachem à plus d'importance que notre relation avec les hommes et que quelques écarts de conduite dans le travail avec les autres ne sont, finalement, pas si graves. Certains vont même penser qu'en faisant un peu de Tsedaka avec cet argent, Hachem va Lui-même "cautionner" ces pratiques. En réalité, Hachem a horreur du vol. Le Midrach dit qu'en plaçant l'obligation de restituer un objet volé au cœur de la paracha des Korbanot, la Torah vient nous dire de ne pas croire qu'un Korban pourrait "cachériser" de l'argent volé.

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léolouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Nahman est un enfant extraordinaire qui a toujours bien respecté ses parents. Mais voilà que dernièrement, son père développe un syndrome de Diogène, c'est-à-dire qu'il amasse et accumule toutes sortes d'objets du quotidien qui ne lui servent sûrement jamais. A chacune de ses sorties, il revient avec un chariot plein de magnifiques trouvailles dont il est tout fier, un vieux vélo tout rouillé, des couverts qu'il s'empresse de cachériser, un marteau datant d'une autre époque, etc. Un jour, il rentre même avec un four qui ne semble plus du tout fonctionner, sa femme lui demande donc pourquoi il l'a ramassé alors qu'ils viennent d'en acheter un dernier cri, et son mari lui répondit alors fièrement que si la porte du nouveau four se casse, ils auront maintenant des pièces de rechanges. Nahman précise que son père n'est pas devenu fou mais a seulement développé ce « petit » syndrome qui l'inquiète de venir à manquer de quelque chose. Ceci aurait pu continuer comme ça de longues années mais sa mère, qui est une maniaque de l'hygiène, ne supporte plus cela. Elle se demande (et lui aussi) ce qu'ils pourront faire de tout ce bric à brac et surtout elle commence à manquer cruellement de place. Alors, dans un premier temps, Nahman va trouver un docteur pour avoir une solution mais le professionnel lui explique que même si son père peut guérir avec un bon accompagnement, cela prendra un peu de temps. Or sa maman n'en peut plus. Nahman se demande donc si lors d'une prochaine sortie de son père il peut jeter, pour soulager une peu sa mère, quelques vieilles boîtes que son père entropose par centaines sachant que si celui-ci découvre cela, il piquera une grande colère. Il se demande aussi s'il n'y a pas en cela du vol car ces objets appartiennent à son père. Qu'en dites-vous ?

Effectivement, il s'agit là d'une question délicate puisque d'un côté, Nahman est Hayav de respecter son père et ne peut donc jeter ses objets en cachette. D'un autre côté, le Choulhan Aroukh (Even Aezer 69) nous enseigne qu'un mari a le devoir de fournir à son épouse dix choses, dont de la nourriture, des habits, une guérison etc. Et aussi, une habitation c'est-à-dire un lieu propre, où elle se sentira à l'aise et surtout selon les standings habituels dans cet endroit et à cette époque. Or, dans notre histoire, le papa ne remplit pas son devoir car sa maison manque de place et surtout de propreté avec tous ces objets ramassés dans la rue, sans parler du fait qu'il risque d'amener toute sorte de bestiole chez lui. Nahman aurait dû donc se référer au Rav de sa ville ou encore mieux au Beth Din qui enverront un responsable pour vérifier si sa maison est encore habitable. Dans le cas où elle est considérée comme insalubre, le Rav préviendra le papa que s'il ne décide pas de jeter des objets, il devra donc louer pour sa femme un autre appartement. Il est fort logique de penser que l'idée d'un second loyer le fera sûrement revenir à la raison et dans le cas contraire Nahman aura le droit de jeter le surplus d'objet.

En conclusion, Nahman ne doit pas agir de la sorte mais plutôt se référer à un Rav qui posera un ultimatum au vieux monsieur qui, rendra son appartement habitable ou bien, ce sera Nahman qui se chargera de le faire avec la permission du Beth Din.

(Tiré du livre Véaarèv Na, Tome 4, page 454)

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Comme il a fait ce jour-là, Hachem a ordonné de faire la Kappara sur vous » (8/34)

Rachi explique : Aharon a été séparé 7 jours avant l'inauguration du Michkan, soit du 23 Adar au 1^{er} Nissan pour s'entraîner et se préparer à la Avoda, ce sont les milouïm, et notre passouk compare avec "de faire" le Cohen qui brûle les cendres de Para Adouma et "la Kappara" avec le Cohen qui fait la avoda à Yom Kippour afin de nous enseigner qu'eux aussi doivent être séparés 7 jours avant leur avoda pour s'entraîner et se préparer.

Rachi dit dans la Guémara (Méguila 17, Brakhot 13) :

À part le kariat chéma, il y a d'autres lectures qui seraient de la Torah.

Tossefot explique Rachi ainsi : Étant donné que la lecture de la Torah est d'ordre rabbinique instituée par Ezra, il faut dire que Rachi parle de parachat Zakhor et Para Adouma.

En se basant sur ce Rachi expliqué par Tossefot, le Choul'han Aroukh ramène à deux endroits que la lecture de la paracha Para Adouma est une mitsva de la Torah :

1. Dans le siman 685/6, le Choul'han écrit : il y en a qui disent que la lecture de Parachat Zakhor et Para est de la Torah, c'est pour cela que ceux qui habitent dans des villages qui n'ont pas Minyan doivent se déplacer et passer Chabat dans un endroit où il y a un Minyan dans ces Chabatot afin d'écouter la lecture de ces parachiyot qui sont de la Torah.

2. Dans le siman 146/2, il est ramené certains assouplissements durant la lecture de la Torah mais concernant Parachat Zakhor et Para qui sont de la Torah, il n'y a pas tous ces assouplissements.

Mais le 'Hokhmat Chelomo demande :

Il n'y a aucune source selon laquelle la paracha Para est de la Torah !

Ainsi, faute de source, le 'Hokhmat Chelomo dit qu'il y a une erreur de frappe dans Tossefot et il faut enlever le mot Para.

Le Gaon de Vilna et le Maguen Avraham déclarent également qu'il n'y a aucune source à ce que la lecture de parachat Para soit de la Torah.

Le Or Saméa'h dans son sefer Mechekh 'Hokhma écrit :

Étant donné que la Guémara (Yoma 5) dit qu'il y a une obligation de la Torah de lire la paracha des milouïm et puisque la Guémara (Yoma 2) citée par notre Rachi compare les milouïm à Para, sa lecture est donc également une obligation de la Torah. Mais comme le dit Or Letsion (51/10), puisqu'on l'apprend des milouïm, donc tout comme pour les milouïm, la lecture est de la Torah lorsque cela s'applique en pratique, c'est-à-dire à l'époque du Beth Hamikdash, ainsi en est-il pour la Para, c'est d'ailleurs pour cela qu'au sujet de Yom Kippour, même le Choul'han Aroukh ne dit pas que sa lecture est de la Torah car c'est seulement lorsque la Avoda de Yom Kippour s'applique, c'est-à-dire à l'époque du Beth Hamikdash et donc ainsi en est-il pour la Para. Il en ressort que grâce au Mechekh 'Hokhma, on a bien une source selon laquelle la lecture de la parachat Para est de la Torah mais seulement quand la Para Adouma s'applique.

Mais on n'a toujours pas de source selon laquelle à notre époque, la lecture de Para est de la Torah ! ?

Voilà où nous en sommes.

À présent, il nous faudrait faire "un pont" jusqu'à notre époque et pour ce faire, on pourrait ramener les paroles du Michné Lamélekh (Avel 1/3) et du Hagahot Maharats 'Hayot (Haguiga 25) :

Il y a une apparente contradiction dans les paroles du

Tour : D'un côté, le Tour (Roch Hachana 603) ramène le Yeroushalmi où Rabbi 'Hiya dit à Rav : « Si tu peux manger toute l'année en pureté, mange, et sinon, au moins 7 jours dans l'année, mange en pureté ». Le Roch explique qu'il s'agit des 7 jours entre Roch Hachana et Yom Kippour et inutile de compter Roch Hachana et Yom Kippour car de toute façon, on doit se purifier avant Yom Tov. Il en ressort que même après la destruction du Beth Hamikdash, on peut appliquer cette mitsva de se purifier avant Yom Tov. Mais d'un autre côté, dans les halakhot Yom Kippour, le Tour est en discussion avec le Rav Saadia Gaon qui dit de faire une brakha sur la tévila avant Yom Kippour en disant qu'il ne faut pas faire de brakha puisque n'ayant pas les cendres de la Para Adouma, on ne peut accomplir cette mitsva de se purifier avant Yom Tov ! ?

Le Haguahot Maharats 'Hayot répond en disant que les Amoraïm, bien qu'étant après le Beth Hamikdash, possédaient la cendre de la Para Adouma et comme le confirme le Michné Lamélekh en expliquant que c'est pour cela qu'ils faisaient attention de signaler l'endroit de tombe. Or, sans Para Adouma, quel est l'intérêt ? De toute façon, tout le monde est tamé ! De plus, on retrouve dans la Guémara 'Haguiga qu'ils préparaient de l'huile pour les ménahot et du vin pour les libations afin que cela soit prêt lors du retour du Beth Hamikdash. Or, comment ce vin et cette huile pouvaient-ils être purs si ceux qui le préparaient étaient tamés ? Tout ceci prouve que les Amoraïm se purifiaient par la Para Adouma et c'est pour cela, dans hilkhot Roch Hachana où le Tour explique une phrase des Amoraïm, il explique qu'ils pouvaient se purifier car les Amoraïm se purifiaient par la Para Adouma. Et puisque les Amoraïm se situent après le Beth Hamikdash, il en ressort que même après le Beth Hamikdash, on pouvait se purifier par la Para Adouma et ceci est confirmé par le Aroukh haChoul'han qui déduit des mots « ...une loi pour toujours... » que cela peut s'appliquer toujours, dans toutes les générations et cela ne dépend pas du Beth Hamikdash.

À présent, en associant le Mechekh 'Hokhma, le Tour avec l'explication du Maharats 'Hayot, le Michné Lamélekh et le Aroukh haChoul'han, à la lumière de leurs paroles, on pourrait dire ainsi :

Notre Rachi explique qu'il y a un lien entre les milouïm, Kippour et Para Adouma. Ainsi, tout comme lors des milouïm il y avait une mitsva de la Torah de lire le passage relatif aux milouïm, ainsi il y a une mitsva de la Torah de lire la avoda de Yom Kippour lors de son accomplissement et ainsi il y a une mitsva de la Torah de lire la Para Adouma lors de son accomplissement. Mais il y a une différence majeure entre les milouïm et avoda de Yom Kippour avec la Para Adouma. En effet, concernant les milouïm et avoda de Yom Kippour, leur accomplissement dépend du Beth Hamikdash donc halakhiquement parlant, cela ne peut pas s'accomplir, alors que concernant la Para, cela peut s'accomplir à tout époque, si ce n'est qu'on ne possède pas les cendres de la Para comme les Amoraïm, cela n'est donc pas un problème halakhique mais tout simplement technique et logistique. Par conséquent, tant qu'il n'y a pas de Beth Hamikdash, la lecture des milouïm et Yom Kippour n'est donc pas de la Torah car leur accomplissement n'est pas possible halakhiquement, mais concernant la Para, puisque son accomplissement ne dépend pas du Beth Hamikdash et pourrait dans l'absolu s'accomplir à tout époque, on pourrait peut-être ainsi comprendre l'avis de Maran Choul'han Aroukh selon lequel la lecture de paracha Para est donc de la Torah.

Mordekhai Zerbib

Règle du jeu :

Dans ce jeu, des questions correspondent aux lettres de l'alphabet. La première réponse commence par un A, la deuxième par un B, etc. Les participants doivent trouver le mot exact en français. Le point est attribué à celui qui donne la bonne réponse en premier. Il y a des devinettes pour tous les âges. Le mot surligné dans la devinette indique ce qu'il faut chercher.

A Il faut se montrer zélé dans l'accomplissement des *Mitsvot*, même celles impliquant une perte d'...

Argent

B Pour certains morceaux de l'offrande de paix, le *Cohen* devait faire **cela** dans les quatre directions, les élever et les abaisser.

Balancement

C Le premier service de la journée au Temple était le prélèvement des ...

Cendres

D Une poignée d'une offrande de *Min'ha*, c'est la quantité retenue par les trois ... de la main.

Doigts

E Si un ustensile est fait en argile, il est impossible d'en ... le goût absorbé dans ses parois.

Extraire

F Sur l'Autel, il devait y en avoir **un** continuellement.

Feu

G Si quelqu'un a été guéri d'une maladie ... , il devra apporter une offrande de remerciement.

Grave

H Ce n'est pas qu'à *Pessa'h* mais toute l'année qu'il est interdit d'**en** déposer sur l'Autel.

'Hamets

I C'est une faute grave de manger un sacrifice dans **cet état**.

Impureté

J Pour qu'une vache rousse soit *Cachère*, il faut qu'elle n'en ait jamais porté **un**.

Joug

L Lors de la consécration des *Cohanim*, Moché leur a placé un peu de sang sur **cet organe**.

Lobe de l'oreille

M Si un ustensile est fait en **cette matière**, il est possible de le *Cachériser*.

Métal

N À l'opposé du Sud.

le Nord

O La **traduction** du nom de notre *Paracha*.

Ordonne

P Si quelqu'un est sorti de **là-bas**, il doit amener une offrande de remerciement.

de Prison

Q Le **nombre** de pains apportés en tout pour une offrande de remerciement.

Quarante

R La vache qui sert à purifier celui qui a été en contact avec un mort doit être entièrement de **cette couleur**.

Rousse

S Lors d'un sacrifice, on le réceptionne, l'amène vers l'Autel et on l'asperge.

le Sang

T Le **deuxième nom** du *Michkan* / Tabernacle.

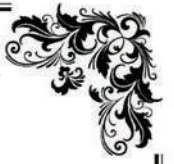
Tente d'assignation

U L'offrande de remerciement doit être consommée rapidement, en **tant** de jours et **tant** de nuits.

Un jour et Une nuit

V Elle a été choisie pour expier la faute de son petit, le veau.

Vache



Tsav (308)

צו אַת אַהֲרֹן וְאֶת בְּנָיָו לֵאמֹר זֹאת תּוֹרַת הָעֹלָה (ו. ב.)
 « Ordonne à Aharon et à ses fils en disant : Voici la règle de l'offrande d'élévation » (6,2)

« En disant », Selon le Midrach, c'est une allusion au fait que la lecture orale du passage relatif à ce sacrifice revêt elle-même un grande importance. Le Hafets Haïm commente que de la même façon que l'effet néfaste des fautes peut être corrigé par le biais des sacrifices, la Torah elle-même peut amener leur réparation par le biais de son étude. Lorsqu'un homme, dans une synagogue ou une maison d'étude, évoque verbalement les passages des sacrifices (korbanot) et du service sacerdotal, et qu'il les prononce avec attention, une alliance est scellée à son sujet, stipulant que les anges chargés de mentionner ses démérites pour le tourmenter ne pourront lui faire que du bien.

Rabbi Krouspédai - Zohar Haquadoch Vayéra

וְהָיָה אֵת הַדָּשָׁן אֲשֶׁר תֹּאכַל הָאֵשׁ (ג. ג.)
 « Il lèvera la cendre que le feu aura consumé » (6,3)
 On peut voir dans ce verset une allusion dans le Service d'Hachem. Quand une personne lève la cendre et s'inspire d'elle, en se remplissant d'humilité, à l'image de Avraham Avinou qui a dit: « Je suis poussière et cendre », alors il méritera d'être « Consumé » par le feu sacré. Ainsi, pour mériter d'être enflammé et enthousiasmé dans le Service d'Hachem, pour être emplis du feu sacré, il faut commencer par s'emplir d'humilité et de modestie, au point de se voir comme terre et cendre.

Déguel Mahané Efraïm

אֵשׁ תָּמִיד תּוֹקֵד עַל הַמִּזְבֵּחַ לֹא תִכָּבֵה (ו. ו.)
 « Un feu continu brûlera sur l'Autel, il ne devra pas s'éteindre » (6,6)

C'est une ségoula pour échapper aux mauvaises pensées, que de réciter ce verset, qui est en hébreu: « Ech Tamid Toukad al amizbéa'h lo Tihbé ». Ce conseil a été transmis à Rabbi Moché Cordovéro, par Eliyahou haNavi lui-même, mais dans sa grande humilité, il a choisi de cacher cette source.

Chla haKadoch

אֵשׁ תָּמִיד תּוֹקֵד עַל הַמִּזְבֵּחַ (ו. ו.)
 « Un feu continu brûlera sur l'autel » (6,6)

Rachi explique que ce verset nous apprend que le feu des lampes de la Ménora, qui est appelé « Lampe continue » sera allumé à partir du feu de l'autel des sacrifices. Que vient nous enseigner cela ? Rabbi Moché Feinstein répond: Les lampes de la Ménora représentent la lumière de la Thora.

Cette étude doit se faire avec amour, joie et enthousiasme. Seulement, tous ces sentiments doivent imprégner l'homme surtout avant d'étudier, quand il prend conscience de la grande Mitsva qu'il va accomplir. Mais l'étude à proprement dite doit se faire avec beaucoup de calme et de sérénité, et pas avec des sentiments d'ardeur, qui risqueraient de mener l'homme à des erreurs de raisonnement. Ainsi, le feu de la Ménora, qui symbolise le feu de l'étude, doit être allumé à partir de l'autel des sacrifices, qui se situe dans la partie extérieur du Michkan et plus tard, du Temple. Car cette ardeur doit surtout exister avant de pénétrer à même l'étude, quand on est encore un peu à l'extérieur

וְכָלִי חָרָשׁ אֲשֶׁר תִּבְשַׁל בּוֹ יִשְׁכַּר (ו. כא.)

« Tout ustensile d'argile où il aura bouilli sera brisé » (6,21)

Si un ustensile absorbe le goût d'un aliment non cacher, il prend le même statut halakhique que l'aliment absorbé. Toutefois, s'il est possible d'extraire ce 'goût' interdit des parois de l'ustensile (ex: en métal), on pourra cachériser cet ustensile et son utilisation redeviendra permise. Cependant, il est impossible d'extraire le 'goût' absorbé par un ustensile en argile ; par conséquent, il n'y a aucune façon de rendre son utilisation possible. [Même trempé dans un mikvé, il ne devient pas pur]. Le Kli Yakar explique que l'homme plongé dans la faute, tel l'ustensile d'argile qui absorbe en lui le goût de l'interdit, n'a aucune réparation possible et doit briser son cœur et ses habitudes de faute. C'est seulement avec un cœur brisé qu'il pourra en arriver à la pureté et la perfection véritables. Selon le Rabbi de Kotzk, il n'y a rien de plus entier qu'un cœur brisé.

וְזֹאת תּוֹרַת זִבְחַ הַשְּׁלָמִים אֲשֶׁר יִקְרִיב לָהּ אִם עַל תּוֹדָה יִקְרִיבָנוּ
 Ceci est la règle du sacrifice rémunérateur qu'on offrira à l'Éternel. Si c'est par reconnaissance qu'il l'apportera (7.11.12)

Nos Sages enseignent qu'après la venue du Machiah, le monde atteindra un degré de perfection tel que les offrandes de réparation deviendront inutiles, car les hommes ne commettront plus de fautes. En revanche, selon le Midrach (Vayikra rabba 9,7), les offrandes de remerciement continueront pour l'éternité, ce qui souligne combien il est important d'exprimer notre reconnaissance. La Guémara (Pessahim 50a) nous apprend Qu'à l'époque du Machiah, les hommes béniront Hachem même pour ce qui peut

sembler mauvais car ils réaliseront que tous Ses actes sont des bienfaits, tout est pour notre ultime bien, même si cela peut être momentanément désagréable. Le sacrifice de remerciement (Toda), est un sacrifice apporté par une personne qui a été dans une situation dangereuse, et qui en a été sauvée. La Guémara (Bérahot 54) illustre quatre types de dangers : un voyage dans le désert [ou tout autre voyage comportant des risques], un emprisonnement présentant un danger, une maladie grave, et un voyage en mer.

הַמְקָרִיב אֶת זֶבַח שְׁלָמָיו לַיהוָה יָבִיא אֶת קַרְבָּנוֹ לַה' מִזְבַּח שְׁלָמָיו
« Celui qui offre son sacrifice de Chelamim à Hachem amènera son sacrifice à Hachem en Chelamim » (7,29)

Ce verset semble se répéter? En fait, on peut expliquer qu'il vient apporter une bénédiction et une sorte de promesse à l'homme. Celui qui apporte un sacrifice de Chelamim, qui vient essentiellement pour louer et remercier Hachem, recevra la bénédiction de pouvoir mériter d'apporter en d'autres occasions d'autres sacrifices de Chelamim. Que « Celui qui offre son sacrifice de Chelamim » puisse recevoir la bénédiction et « Amènera » à d'autres reprises **« Son sacrifice à Hachem en Chelamim ».**

Dvach véHalav

אֵת הַתּוֹרָה לְעֹלָה לְמִנְחָה וְלַחֲטָאת וְלָאֵשֶׁם וְלַמִּלּוּאִים וְלַזֶּבַח הַשְּׁלָמִים (ז.ז)

« Tel est le rite relatif à l'holocauste, à l'oblation, à l'expiatoire et au délictif, à l'offrande inaugurale et au sacrifice rémunérateur » (7,37)

Dans ce verset, les premiers sacrifices sont évoqués au singulier [en hébreu], alors que les derniers le sont au pluriel. Pourquoi cette différence? **Rabbi Yossef Caro** explique que Hachem ne désire pas que Ses enfants fautent, aussi la Torah mentionne-t-elle au singulier les sacrifices apportés pour obtenir l'expiation d'un péché, laissant entendre le souhait qu'ils soient inexistants ou le moins nombreux possible. Par contre, l'offrande inaugurale et le sacrifice rémunérateur figurent au pluriel, afin d'exprimer le vœu que ces sacrifices, apportés pour procurer de la satisfaction à Hachem et se plier à Sa volonté, soient le plus nombreux possible.

וְאֵת כָּל הָעֵדָה הִקְהֵל אֶל פֶּתַח אֹהֶל מוֹעֵד (ג.ח)

« Assemble toute la communauté à l'entrée de la Tente d'assignation » (8,3)

Moché Rabbeinou devait réunir tout le peuple à la porte du Michkan, lieu qui était relativement étroit. Cela nous indique qu'Hachem a réalisé un miracle et un lieu plutôt étroit a pu contenir un grand nombre de personnes. Mais pourquoi Hachem a-t-il fait un tel miracle? Hachem ne cherchait pas par

cela à montrer Sa Force et Son Omnipotence. Il voulait en fait enseigner une leçon : l'homme doit se satisfaire de ce qu'il a. Même s'il n'a pas tout ce qu'il veut et qu'il ne dispose pas de l'aisance et la largesse dont il désire, il doit quand même se réjouir. C'est pourquoi, la suite du verset dit : **« C'est cette chose-là qu'Hachem a ordonnée de faire »** Cette chose-là, à savoir ce message d'apprendre à se contenter de peu, Hachem a ordonné de le faire, c'est à dire d'appliquer et de réaliser dans tous les domaines de la vie cet enseignement, et pas uniquement par rapport à ce rassemblement précis ici question. *Hatam Sofer*

Halakha : Lois de Pessah

On commence à rechercher le hamets à partir de la sortie des étoiles. Cependant il faudra prendre la précaution de prier la Tefila de Arvit avant et seulement ensuite on pourra accomplir la Mitsva de la recherche du Hamets. Il sera interdit d'entreprendre un travail, il sera également interdit de manger du pain ou des gâteaux d'une quantité supérieure à *Kabeitsa*, environ 40 grammes durant la demi-heure qui précède la sortie des étoiles.

Rav Ovadia Yossef zatsal

Dicton : Qui ne perçoit pas Hachem partout, ne le percevra nulle part.

Rabbi Menahem Mendel de Kotsk

Chabbat Chalom

יוצא לאור לרפואה שלימה, הדסה אסתר בת רחל כחלא קטי, אברהם רפאל בן רבקה, ברטה מסעודה בת לאה, חיים מאיר בן גבי זווריה, אליהו בן תמר, ראובן בן איזא, ששא בנימין בן קארין מרים, פליקס סעידו בן אטו מסעודה, ויקטוריה שושנה בת ג'ויס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, שלמה בן מרים, שמחה ג'וזת בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלוח, אלחנן בן חנה אנושקה, רישאר שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, יעל רייזל בת מרטין היימה שמחה. זיווג הגון : נעמי פנינה בת סנדרין אסתר, לאה בת רבקה, לאלודי רחל מלכה בת חשמה, ליוסף גבריאל בן רבקה, למרים בת רבקה. הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן ג'יזל לאוני. לעילוי נשמת : אליהו בן זהרה, ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מחה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מוריס משה בן מרי מרים. משה בן מוזל פורטונה. שמחה בת קמיר, אמיל חיים בן עזו עזיזה, רחל בת מיה, ראובן בן חנינה, אליהו בן מרים, נסים חי הורבט בן ג'ולי .





Sortie de Chabbat Parachat Wayakhel,
1er jour Adar 2, Roch Hodesh - 5784

בית נאמן

COURS DE NOTRE MAITRE MARAN
CHALITA

Possibilité
d'écouter le cours
de Maran Chlita en
Direct ou en Replay sur
[https://www.yhr.org.
il/video-ykr](https://www.yhr.org.il/video-ykr)

Sujets du cours :

1. « Quand Adar arrive, on augmente la joie »
2. Le manteau et les clochettes
3. La Torah nous enseigne pour les générations à reconnaître notre erreur
4. Poème "Mi Kamocha" de Rabbi Yehouda Halevy a'h
5. Règles de grammaire concernant la lecture de la Méguila
6. Combien vaut un demi-Shekel ?
7. La Méguila à la sortie de Chabbat
8. Pourquoi ont-ils fait deux jours de Pourim ?
9. Le quartier "Ramot" à Jérusalem et la ville « Bné Brak »
10. Lois concernant la différence entre les habitants des villes fortifiées et les habitants des villes ouvertes concernant Pourim
11. Comprenez et nous parlerons après

"Nous vous prions de respecter la sainteté du feuillet, ainsi de ne pas le transporter durant Chabbat"

"Quand Adar arrive, on augmente la joie."

Un début du mois pour Israël bon et béni (Langue des Sages, 1:9). Et le début du mois d'Adar II, qui n'apparaît que tous les quelques ans, est encore meilleur. Les Sages ont dit (Taanit 29a): "Quand Adar arrive, on augmente la joie", et Rachi dit (ibid.) que c'est de par sa proximité avec le mois de Nissan. On apprend de cela que si nous avons deux Adar, le principal Adar où nous augmentons la joie est Adar II. Et nous avons atteint Adar II, après six mois que nous avons endurés à cause de ces pécheurs et méchants. Que ce mois-ci apporte de bonnes nouvelles. "Des débuts de mois pour ton peuple tu as établies"- "ראשי חדשים לעמך נתת" - רחל. Rahel, notre mère devrait plaider en notre faveur devant le Saint béni soit-Il, pour qu'il nous libère tous ceux qui sont capturés, et qu'il mette fin à cette maudite guerre qui nous assaille soudainement. Qu'il y mette fin complètement. Que toutes les nations du monde sachent que "celui qui vous touche, touche la prune de son œil." C'est écrit ainsi dans Zekharya (2:12). Et les commentateurs écrivent que cela signifie comme s'il était écrit "touche la prune de Son œil" - celui du Saint béni soit-Il. Mais avec le respect dû, le verset dit "touche la prune de son œil". Dès qu'on touche la prune de l'œil, cela fait mal. Alors le Saint béni soit-Il dit: quiconque vous touche - le peuple d'Israël - c'est comme s'il touchait la prune de Mon œil, pour ainsi dire. Et par mérite de cela, que Dieu dise "Assez" à nos ennuis. Six mois que nous endurons, Tichri, Heshvan, Kislev, Tevet, Shevat, Adar I. Et maintenant en Adar II, un nouveau visage est apparu dans le monde.

Le Manteau et les Clochettes

Je dois reconnaître qu'il y a des choses que je dis oralement et où je me trompe. Toute personne peut se tromper, mais heureux est celui qui reconnaît

son erreur¹. Il y a des gens qui ne sont pas prêts à admettre leur erreur. Ils disent : Moi ? Il ne peut pas m'arriver que je me trompe ! Qui a dit que je me trompe ?!... Mais il y a une chose où j'ai fait erreur, et un élève yéménite² m'a

1. Dans notre calendrier, il était écrit que le 19 Shévat, c'est le jour de la Hiloula (commémoration) du Rav Benyamin Cohen, le Rav de la communauté de Bérékhia. En réalité, le Rav Benyamin Cohen est bien vivant, béni soit le Seigneur. "Vivant, vivant, il te louera comme moi aujourd'hui" (Yécha'ya 38:19). Leur intention ne portait pas sur le Rav Benyamin Cohen, l'auteur des Malkhei Tarshish, mais sur un autre Rav de Bérékhia, qui avait une épicerie et était un Tsadik, pillier du monde. Il donnait généreusement, il mesurait et ajoutait, "Il élève et abaisse" (Rosh Hashanah 22b)... Il disait : "Que vais-je faire avec l'argent ? Je le donne à chacun." Ce n'est pas qu'il leur donnait gratuitement, mais il était un homme bon qui donnait de tout son cœur. Et voici que les éditeurs du calendrier ont pensé qu'il s'agissait du Rav Benyamin, l'auteur des Malkhei Tarshish, le Rav de Barkaia. Ils ne savaient pas. Le Rav Benyamin, l'auteur des Malkhei Tarshish, qu'il soit en bonne santé, signe avec les lettres qui sont ses initiales « ברכ"ה » - Benyamin Réphaël Cohen. Mais lui n'est pas appelé Réphaël, mais seulement Benyamin Cohen. Il y a un nouveau livre qui raconte à son sujet. Il semblait être un homme simple mais il était spécial. Il était le gendre de notre maître et Rav, Rabbi Rah'amim Hai Houita HaCohen. Alors ils ont confondu l'un avec l'autre. L'auteur des Malkhei Tarshish m'a dit : "votre honneur, vous êtes responsables." Je ne suis pas responsable. Si une erreur est attrapée, ce n'est pas moi qui la porte, mais celui qui édite le calendrier. Comment ai-je fait erreur ? Je n'ai pas fait erreur. Une fois, je suis allé en France avec mon père au mois d'Eloul 5730, et c'était la première fois que je voyais des boîtes écrites en hébreu, et il y avait écrit dessus : "Vous n'avez pas fait erreur, c'est un Vita." Il y avait des choses comme ça en Israël, et elles ont roulé jusqu'en France. "Vous n'avez pas fait erreur, c'est un Vita." Et je dis : Oui, j'ai fait erreur...

2. Il signe tout le temps " ערה " - Erev Rosh Hodesh... Qu'est-ce que Erev Rosh Hodesh ?! Mais ce n'est pas ce qu'il voulait dire, mais en vérité, sa signature signifie « עפר רגלי חכמים » - « la poussière des

All. des bougies | Sortie | R.Tam

Paris 18:38 | 19:45 | 20:31

Marseille 18:26 | 19:29 | 20:10

Lyon 18:28 | 19:33 | 20:16

Nice 18:19 | 19:22 | 20:03



corrigé. Quelle est l'erreur ? J'ai dit (feuille 398, lettre 10) que le grand prêtre portait un manteau avec des clochettes, "et il sera sur Aaron lorsqu'il sert, et le son sera entendu quand il entrera dans le saint devant l'Éternel et quand il sortira, et il ne mourra pas" (Chemot 28:35). Car s'il entrait silencieusement, le peuple d'Israël ne saurait pas s'il était vivant ou mort là-dedans, car il risquerait de mourir là-dedans lorsqu'il entrait dans le saint des saints. Donc il a des clochettes qui font du bruit. Et c'est une erreur. Pourquoi une erreur ? Parce que le grand prêtre ne porte que des vêtements blancs dans le saint des saints. Et dans les vêtements blancs, il n'y a pas de clochettes. Les clochettes sont seulement sur ses vêtements dorés. Donc "et le son sera entendu", ne peut pas être dans le saint des saints, car, quand ils entrent là-dedans, il n'y a rien qui fasse du bruit. Alors j'ai fait une erreur, très simple. Comment dit Maimonide ? Combien de fois ils le corrigent, et il dit "J'ai fait erreur et corrigez-cela dans vos livres"¹³. Et comment ai-je fait erreur ? J'ai lu cela dans le nom du livre "Brit Menouha"¹⁴ (page 22a), et là, il a écrit que dans le Saint des Saints, il agitait ses vêtements et le son des clochettes pouvait être entendu à l'extérieur. Par conséquent, les choses ne sont pas aussi simples que ce qui est écrit. En fait, des chaînes avec des clochettes étaient attachées à ses pieds, et elles faisaient du bruit. Et si le grand prêtre décédait là-dedans dans le Saint des Saints, ils le traînaient avec ces chaînettes, comme écrit dans le Zohar (Parachat Emor, page 102a).

La Torah nous enseigne pour les générations à reconnaître notre erreur

Alors, j'ai fait erreur. Pourquoi devrais-je avoir honte de m'être trompé ?! Moché notre maître a été ordonné d'écrire dans la Torah (Vayikra 10:16-20) : "Moché a cherché le bouc expiatoire et voici qu'il a été brûlé. Et il s'est mis en colère contre Elazar et Itamar, les fils d'Aaron, qui restaient en vie, et a dit: Pourquoi n'avez-vous pas mangé le sacrifice expiatoire dans le saint lieu, car c'est un sacrifice kodech kadachim? Et il vous l'a donné pour porter l'iniquité de l'assemblée, pour faire expiation pour eux devant le Seigneur. Oui, vous auriez dû le manger et il a déjà été brûlé. Et ensuite, il est écrit : "Aaron parla à Moïse : Voici, aujourd'hui ils ont offert leur expiation et leur holocauste devant le Seigneur, et il

pieds des sages ». J'ai pris l'habitude de ses acronymes jusqu'à ce que je comprenne leur signification

3. Une fois, et c'est la seule fois, le Gaon de Vilna a dit : les premières choses sont claires et il ne s'est pas du tout trompé. Je l'ai exclu du Rambam au moment où il a écrit sa réponse, la méthode du Rif dans Erouvin. Et cela apparaît dans le Gaon de Vilna, Siman 301, petit alinéa 45. D'où je me souviens de cela ? Je l'ai noté dans ma mémoire – « 45 ,301 - « ש"א מ"ה ». Nous avons un Rav de la ville à Ramat Gan - Cohen Shema (שמה), et cela est la valeur numérique Siman 301, petit chapitre Mem Hey... C'est ainsi que je me souviens. Le Gaon de Vilna dit que même lorsque le Rambam dit "je me suis trompé", il ne s'est pas trompé. Alors que nous, c'est le contraire, même lorsque nous disons "je ne me suis pas trompé", il est possible que nous nous sommes trompés... Mais cette fois, c'est sûr que je me suis trompé.

4. Ce n'est pas "Beit Ménouh'a" mais "Bérit Ménouh'a". C'est un ancien livre de Kabbala où chaque année, quand Kislew arrive, on dit en son nom (page 26a), que dans le neuvième mois, le neuvième jour, et à la neuvième heure, c'est un moment spécial, et à cette heure-là, celui qui prie verra sa prière acceptée. Je ne sais pas combien de personnes ont vu leurs prières acceptées ce jour-là et à cette heure-là. Mais on peut toujours raconter... Peut-être qu'une fois sur mille leurs prières ont été acceptées. Mais le livre "Beit Ménouh'a" a été composé à l'époque des Richonim, et l'auteur était Rabbi Avraham Bar Yitsh'ak.

nous est arrivées telles et telles choses" - il faisait référence à la mort de Nadav et Avihou - "et j'ai mangé l'expiation aujourd'hui, elle a été agréable aux yeux du Seigneur". Cela signifie qu'Aaron s'est justifié dans le fait qu'ils ont brûlé l'expiation. Et il est écrit: "Moché entendit et cela lui sembla bon." Et en apparence, c'est un détail, rien ne s'est passé. L'histoire semble sans importance. Moché, notre maître a pensé qu'ils devaient le manger, et Aaron l'a apaisé et lui a expliqué pourquoi ils ont fait cela. Nous avons terminé. Pourquoi la Torah raconte-t-elle cela ?! Elle nous a raconté cela pour informer toutes les générations à venir: si tu te trompes, reconnais ton erreur ! Il n'y a rien de grave si tu as fait erreur. Tu es humain, tout humain se trompe. "Moché entendit et cela lui sembla bon." Il lui a dit : Merci beaucoup Aaron de m'avoir éclairé les yeux, et m'avoir donné l'ouverture pour reconnaître mon erreur. Et c'est un exemple pour toutes les générations à venir⁵.

Poème "Mi Kamocha" de Rabbi Yehouda Halevy a'h

Nous avons bientôt Chabbat Zahor, et nous récitons le poème "Mi Kamocha". Et c'est un poème spécial de Rabbi Yehuda Halevi. Ses poèmes, ce ne sont pas seulement des chansons, mais ils sont pleins de confiance et de foi incomparables ! - "Seigneur! Ton amour ne cessera jamais." En 5722, j'ai eu une semaine où je ne me sentais pas bien et je suis resté à la maison. Mon père, paix à son âme, m'a dit: Ne reste pas inactif, écris une explication de "Mi Kamocha". Et il m'a dit, dans le premier couplet, d'écrire sur "Seigneur, ton amour ne cessera jamais" que l'intention n'est pas "Adon" avec un chéva patah . Pas "maître de ton amour", mais l'aleph avec un kamatz - "Adon! (Maître) Ton amour ne cessera jamais." Adon, c'est un appel- notre Seigneur, le Saint béni soit-Il - ton amour ne cessera jamais. "Ta fidélité est une forteresse et une tour". Mais "Adon Olam Acher malakh" l'aleph avec un chéva patah car c'est une liaison - le Seigneur de l'univers. Alors qu'ici ce n'est pas "maître de ton amour", mais "Adon! (Maître) Ton amour ne cessera jamais." Et ensuite, j'ai écrit une explication sur tout⁶. Et dans ce poème, chaque phrase se termine par un verset de la Bible qui se termine par le

5. Je connais des gens qui n'ont jamais reconnu la vérité. Une fois, ils ont écrit sur un certain Rosh Yéshiva qui a donné un cours, et un élève s'est levé et lui a dit : "Honoré Rav, les Tossafot disent autre chose." Il lui a demandé : "Où l'ont-ils dit ?" Il lui a répondu : "Dans une autre massékhet." Il a apporté la massékhet, et le Rav a prétendument lu les Tossafot comme il l'avait lui-même expliqué. Et il a dit à ce jeune homme : "Eh bien, que veux-tu ?" Après que ce Rosh Yéshiva soit parti, ce jeune homme a regardé le Tossafot et a vu qu'il n'y avait jamais rien de ce que le Rav avait dit. Ce qu'il avait dit lui, était correct. Alors il a montré à ses amis : "Voyez-vous, ce que j'ai dit est correct." Mais l'obstination est ainsi. Et il y avait deux grands sages, le Rav Aurbakh et un autre sage. Le Rav a dit quelque chose, et cet autre sage lui a dit : "Il me semble que ce n'est pas sur cette page, mais sur la page précédente." Le Rav lui a répondu : "Oui, tu as raison." Et ensuite, il s'est avéré que ce que le Rav avait dit était correct. Et ce que cet autre sage lui avait dit était incorrect. Mais pour le respect de l'honneur du sage, le Rav lui a dit : "Tu as raison et j'ai tort." Alors ici, j'ai tort. Est-ce que je me prend pour un grand rabbin comme Rabbi Ovadia ? Dieu nous en préserve !

6. Il y a quelques belles remarques dans ce piyout. A Tunis, ils appréciaient la poésie de Rabbi Yéhouda Halévi. Je me souviens qu'une fois, lors de Pourim (en 5713 ou 5714, il y a environ 70 ans), il y avait un hazzan nommé Ya'akov Brami qui a dit : Ne pressez pas Rabbi Yéhouda Halévi ! Lisez son poème avec goût, pas trop vite. Ne le pressez pas... Qu'est-ce qu'il y avait là-bas ? Il y avait des mots, que si vous les lisez vite, vous les avez rapidement. Il faut faire attention à cela.

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

même mot לו. Comme "Une forteresse pour le pauvre en son affliction" (Isaïe 25:4). "Heureux sont ceux qui espèrent en Lui" (ibid. 30:18). Ils sont tous comme ça, sauf une fois où il semble que Rabbi Yehuda Halevi ait voulu dire "non" avec un aleph. Et c'est dans e couplet "Comme est bon le cœur du roi avec du vin, il a dit de lui apporter la belle dame". Qui est cette belle dame ? C'est Vachtî. "Et elle refusa, et elle osa lui dire" (Proverbes 7:13). Dans ce verset dans les Proverbes (7:13), il est écrit "et elle lui a dit" avec un vav. Mais il se peut que Rabbi Yehuda Halevi ait voulu dire "elle a refusé et lui a dit non" - Vachtî, la femme malveillante a dit: Je ne viens pas chez le roi (et voir dans le livre Sansan Léyair, page 415).

Le sang de mes vengeurs, je vais asperger, et mes drapeaux comme les mots de tout visionnaire.

Ensuite, il est écrit: "Le sang de mes vengeurs, je vais asperger, et mes drapeaux comme les mots de tout visionnaire" C'est un poème dans lequel j'ai trouvé une allusion merveilleuse à ce qui s'est passé il y a trente ans avec un Juif, un gentil homme, nommé 'Baroukh Goldstein'⁷. Où est l'allusion à son nom dans ce passage ? "Le sang de mes vengeurs". Quelqu'un sait ce que signifie Goldstein en yiddish ? Pierre précieuse. (Gold est de l'or, et stein est une pierre). C'est azé - אזה, initiales de אבן דבה, une pierre précieuse. "Le sang de mes vengeurs" - qui sont les vengeurs ? Azé - une pierre précieuse. "Et mes drapeaux comme dit tout visionnaire". C'est ce que Baruch Goldstein a fait. Ils ont écrit un livre sur lui à l'époque, appelé "Baroukh Hagéver", et on m'a dit : le gouvernement ne doit pas le voir, ils brûleront le livre. Je leur ai dit : je le mettrai sous la poêle et sous la terre... Ils ont écrit là-bas que ce gars-là était médecin, ils lui ont amené des non-juifs et il les a soignés, ils lui ont amené des Juifs et il les a soignés. Mais cette année-là, les non-juifs avaient prévu de massacrer des Juifs, et il n'a pas tué sans raison. Ce Pourim-là, le rabbin Haïm Kanievsky z"l avait dit : j'ai vu mon père dans un rêve et il m'a dit qu'il y a un décret contre les « ennemis » d'Israël (c'est une façon de parler pour dire sur les juifs). Je lui avait demandé : pourquoi y a-t-il un décret ? Il m'avait dit : c'est comme ça. Et le lendemain, mon père m'a informé que le décret avait été annulé. Et nous n'avons pas compris quel était le décret et comment il avait été annulé. Mais il a été annulé parce que ce Juif était allé planter son épée dans le cœur de ces païens. Mais ce n'est pas toujours

7. Il était médecin et traitait à la fois des patients arabes et, bien sûr, des patients juifs. Puis, un soir de Pourim, il a appris que les Arabes allaient venir tuer plusieurs Juifs. Qu'a-t-il fait ? Il a apporté une arme à feu dans la mosquée des Arabes, où ils ne le connaissaient pas. Il a vu que les Arabes sortaient leurs armes, alors il a sorti la sienne aussi et a commencé à les frapper de tous les côtés. Il a tué trente Arabes en un jour de Pourim. Ils ont dit : "Qu'est-ce que c'est ? Il nous a surpris avec ça. Mais faire ce qu'ils nous ont fait pendant Chémini Atseret et Sim'hat Torah, ils sont autorisés à tout !" Alors il est allé et les a frappés, mais ils ne se sont pas arrêtés, ils l'ont déchiré en morceaux. Ensuite, le Premier ministre (Yitsh'ak Rabin) est venu et a dit : "Ce Juif corrompu" - corrompu ! - ainsi fait-il pour tuer des Arabes ? Nous cherchons à faire la paix, et toi tu fais ça ?! Après quelques semaines, j'étais dans un taxi à Tel Aviv, et le chauffeur était espagnol, alors il me dit : "Oui, le Juif est corrompu, mais quand ils tuent, ils ne sont pas corrompus, ils sont des "gentils" et nous sommes les corrompus... Mais il ne s'est pas écoulé beaucoup de temps, et Yitsh'ak Rabin a été assassiné. "Sur ce que tu vas t'appuyer, tu t'appuieras, et finalement tes ennemis tomberont" (Pirqé Avot, Chapitre 2, Mishna 6). Aujourd'hui, nous savons clairement que ce que cet homme a fait, il l'a fait avec intelligence et connaissance. (Et il l'a fait de son plein gré, sachant que nos autorités ne lui accorderaient pas la permission)...

une telle chance. Si nous savions combien ils nous haïssent. Ils vivent à notre charge, reçoivent de nous tout le bien du monde, et ils font tout pour le mal ! Yehia Sanouar était gravement malade et sur le point de mourir, et des médecins juifs sont venus le soigner, et il est sorti guéri ! Au lieu de reconnaître le bien, il fait ce qu'il veut. Il ne sait pas reconnaître le bien. Ces bêtes-là ne savent pas reconnaître le bien. C'est pourquoi Rabbi Yehuda Halevi dit, comme en prophétie : 'Le sang de mes vengeurs, j'aspergerais-הא', je me venge par la pierre précieuse (Goldstein). Et "le sang" אד (valeur numérique 44), c'est cette année qu'il a fait cela - 5744 (1984). 'Et mes drapeaux comme dit tout visionnaire' - je lève le drapeau d'Israël comme dit tout visionnaire, tous les prophètes nous ont annoncé que le temps viendrait où vous élèveriez votre drapeau. 'Voici, notre Dieu c'est lui en qui nous avons espéré' (Yechaya 25:9). Il faut savoir que le Saint béni soit-il attend de tels Juifs, courageux, forts, justes, qui ne craignent pas ces païens. À la fin, il a été tué, mais, seulement après que sa lame a été satisfaite du sang de ces pécheurs. Mais, Dieu nous en préserve de comprendre de mes paroles que les gens doivent prendre la loi en main et commettent des actes hostiles envers les Arabes (comme Goldstein l'a fait). Je n'ai pas dit cela ! J'ai dit que Goldstein était ainsi à son époque, mais nous ne ferons rien. Vous m'avez vu attaquer les Arabes ? Non. Mais le leadership doit être fort et donner des instructions appropriées. Autrefois, il y avait une telle loi que si quelque chose se passait dans la rue, même un Arabe vous insultait, il ne fallait pas lui rendre réponse. S'il vous donne des coups, ne lui rendez pas. Quand lui rendre ? Après qu'il vous ait tué et que vous soyez au paradis, alors vous le poursuivez, vous revenez de là-bas et vous lui rendez... C'est de la folie ! Ce n'est pas ainsi que les choses se passent. Mais tout ce que la loi dit de ne pas faire - ne pas faire. Nous devons nous efforcer de changer la loi pour le bien.

'Et il arriva du temps d'Ahachweroch, roi, sur Kivroch.'

Ensuite, il est écrit là : 'Et il arriva du temps d'Assuérus, roi, sur Kivroch.' A Jerba, ils lisaient ce poème traduit en arabe, et ils ne comprenaient pas ce que signifie "Kivroch"? Ils pensaient qu'il y avait quelque chose appelé "Kivroch", et ils l'appelaient Ahachveroch ... Pas du tout, "roi, sur Kivroch" signifie que cet Ahachveroch a été élevé comme le cèdre qui est très haut. Où trouvons-nous une tournure de phrase "élevé sur"? Dans Chemouel II (chapitre 23, verset 1): "Les paroles de David, fils d'Ishai, l'homme qui fut élevé, le Messie du Dieu de Yaakov, le chantre d'Israël". C'est ainsi que le verset dit là-bas. "Élevé sur" signifie élevé en haut. C'est pourquoi on ne dit pas "sur Kivroch", il n'y a rien qui existe dont le nom soit Kivroch, mais il a été élevé en haut comme un cèdre-ברוש.

Les poèmes de Rabbi Yehuda Halevi z"l.

Rabbi Yehuda Halevi a composé six poèmes "Mi Kamokha" ! Beaucoup ne le savent pas et pensent qu'il a composé seulement "Mi Kamokha" pour Pourim. Mais en réalité, il a composé six chants "Mi Kamokha" ! Il y en a un pour Pessa'h, un pour Yom Kippour, et d'autres. Et son écriture et son sens de l'imagination sont uniques en leur genre. Une fois, il a écrit que le Saint béni soit-il a créé la mer - "Et il fit pour lui une couronne d'or" (Chemot 25:24). Que signifie "une couronne d'or" ? C'est le sable. Le sable au bord de la mer a sa couleur comme de l'or, c'est pourquoi il a écrit à ce sujet "et il fit pour lui une couronne d'or"... C'est dommage que les Ashkénazes aient découvert ces poèmes manuscrits, alors que nous, les Séfarades pour qui Rabbi Yehouda

Halevi est "des nôtres", les avons perdus. Bli Neder, si nous imprimons à nouveau des livres de Pessa'h, nous inclurons ce chant de Rabbi Yehouda Halevi dont toutes les strophes se terminent par le mot "or". Et même pour Yom Kippour, il a un chant spécial, imprimé dans le Siddour de Rabbi Haïm Palaggi. Chaque parole et chaque mot de l'écriture de Rabbi Yehouda Halevi vaut des millions ! Mais le monde ne le sait pas. Même parmi les Ashkénazes qui sont apparemment de grands sages qui approfondissent les sujets, il y en a qui ne comprennent pas cela⁸.

"Recherché et trouvé devant un chevreuil צבי עופר"

Plus loin dans "Mi Kamokha", il est écrit : "Esther chuchota au roi, de belles paroles, au nom de Mordekhai, et il fut écrit dans le livre, recherché et trouvé devant עופר צבי". Que signifie "trouvé devant le cerf" ? J'ai entendu de mon père l'explication, que lorsque Bigtan et Teresh ont mis du poison dans la coupe d'Ahachweroch et qu'ils ont dit qu'il n'y avait aucun poison, que firent-ils ? Ils ont pris un quelconque chevreuil, et lui ont fait boire de l'eau de la coupe de Bigtan et Teresh, et il est mort sur place. Et c'est cela "recherché et trouvé devant le chevreuil". Certes, Rabbi Yaakov Haïm Sofer écrit ne pas avoir trouvé cela dans les midrashim. [Note de l'assistant : j'ai trouvé la source de ces propos dans le livre

8. Comme le disait autrefois le Rav Korman : "Je ne sais pas ce que veulent les éditeurs des poèmes de Rabbi Yéhouda Halévi, ces poèmes qui disent : 'Leur temps est révolu et leur offrande annulée' (selon le traité Berakhot, page 26a). Mon ami ! Tu n'as pas le sens du goût, ton sens du goût est défaillant... Tu ne sais pas ce que sont ces poèmes. Si tu le savais, tu sauterai ! Si tu entendais ces poèmes, tu danserais ! Depuis que Rabbi Chéloomo ben Gabirol a commencé à écrire des poèmes, des poèmes spéciaux comme ceux-là ont commencé à être écrits. Et Rabbi Chéloomo ben Gabirol écrivait sur tout. Une fois, il a écrit un poème sur un avare, car le jour de Pourim, cet avare appelé Moché les a invités et leur a apporté de petits verres de vin, et ils ont bu. Après avoir terminé, ils lui ont dit : "Moché, qu'est-ce que c'est que ça ? Apporte-nous plus de vin !" Que fit-il ? Il leur apporta de l'eau et leur dit : "C'est ce que j'ai...". Ben Gabirol était très jeune et écrivit un poème sur lui : « הנבי ריע לצפרדע, ככלות ייני, תרד עיני, פלגי מים, פלגי מים. » - "Lorsque mon vin est épuisé, mes yeux pleurent, des torrents d'eau, des torrents d'eau. Voici, je suis le compagnon du crapaud, avec lui je crie et me lamente, car qui, comme lui, le sait ? Chanson des eaux, chanson des eaux". Je suis l'ami du crapaud, qui vit toujours dans l'eau, et moi aussi je vis dans l'eau, mais rien ne m'est apporté... Et l'avarice de ce Moché - que personne ne connaît - est devenue une honte pour le monde...

Tout homme doit apprendre une bonne nature de ne pas être avare. Si c'est difficile pour toi, n'invite pas de gens dès le départ. Mais si tu as déjà invité des invités, apporte-leur de grands verres "remplis de vin et des coupes", et dis-leur de boire du vin, c'est ainsi que Yirmiya le prophète écrit, qu'il a apporté aux habitants de la maison des chars. Même Rabbi Yéhouda Halévi apportait de la nourriture et des boissons aux invités avec largesse et générosité. Et ainsi faisait le Ibn Ézra. Le Ibn Ézra était un homme très pauvre, et un jour il est venu quelque part, "et j'ai demandé du pain, mais il n'y en avait pas... j'ai demandé du vin à la source." (Chanson "Je suis venu un jour de jeûne"). Et il écrit : J'ai vu qu'il n'avait même pas une goutte de vin chez lui, et je lui ai dit : Si tu n'as pas de vin, que veux-tu de notre part ? Ne m'invite pas, pourquoi ai-je besoin de toi ? Ils versaient leur cœur de toutes les manières possibles. C'est pourquoi les Espagnols apprennent cette bonne leçon, d'inviter des invités et de leur donner tout ce qui est bon. Si tu invites un invité et que tu ne lui donnes pas ce qu'il faut, ce n'est pas bien. Il y en a un qui m'a apporté un raisin, et il dit : "Voici, je t'ai apporté un raisin, sois modeste... Pourquoi m'apportes-tu un seul raisin ? On ne fait pas ça, apporte une grappe entière, sois un être humain, n'aie pas un si mauvais cœur."

"Eshkol HaKofer" de Rabbi Avraham Saba, qui a expliqué la signification de ce vers.]. Mais il se peut que Rabbi Yehouda Halevi ait dit cela en raison du verset - "Esther chuchota au roi de belles paroles, au nom de Mordekhai, et il fut écrit dans le livre, recherché et trouvé devant le chevreuil". Il faut étudier l'art particulier des sages séfarades en matière de poésie. Nous l'avons perdu. Qui sommes-nous ? Tous les Séfarades. Depuis des centaines d'années, nous ne savons pas écrire quoi que ce soit, nous écrivons dans un style qui ne vaut pas un sou. Écrivez dans un style séfarade clair et doux comme le miel, les Ashkénazes voient un poème de Rabbi Yehouda Halevi, et aussitôt ils l'ajoutent à leurs livres de prières, et nous avons perdu cela!

"המולך" intonation sur la fin du mot

Toutes ces remarques sur le poème "Mi Kamokha". Mais dans la Meguila elle-même, il y a beaucoup d'autres remarques. Première remarque : "Il advint, aux jours d'Ahachweroch, celui-là Ahachveroch, qui régnait de Hodou à Kouch" (Esther 1:1). Certains disent "המולך" avec une intonation au début du mot, et c'est une erreur ! Car "המולך" ainsi prononcé, signifie l'idolâtrie qui est ainsi nommée (Vayikra 20:2). Mais il faut dire : "המולך" avec une intonation en début de mot, ce qui signifie : « celui qui régnait » de Hodou à Kouch. Le "lamed" est avec Tséré et non en Ségol.

"רצפת" avec la lettre "fe"

Autre chose. Il est écrit (verset 6) : "Le parvis (רצפת) était de marbre, de nacre, de pierres noires et blanches". Tout le monde dit "רצפת" quand le Tsadi a un cheva muet et un "pé", mais en hébreu "ritspa", signifie le charbon de bois. Comme écrit dans Yechaya (6:6) dans la Haftara de la Parasha Yitro : "Un des séraphins vola vers moi, tenant une pierre à charbon de l'autel". "ritspa" signifie charbon de bois. Et est-ce qu'Achashverosh invite des gens à s'asseoir sur du charbon de bois ?... Tu veux les brûler ?! Mais il faut dire "retsafa" le Tsadi avec un Cheva prononcé et le "fe". Et même ce que l'on dit dans le langage courant "ritspa" est une erreur, mais il faut dire retsafa avec le "fe", car c'est ainsi que cela se dit pour le mot "marbre". Donc il faut dire "Le parvis était de marbre, de nacre" avec le "fe". Et c'est une remarque qui a été écrite autrefois dans "Yated Ne'eman" il y a de nombreuses années, disant qu'il faut dire "retsafa" avec le "fe".

Cet arbre t'est donné. "Et le peuple agis avec lui comme bon te semblera" ?!

Il y a un autre beau récit, écrit (Esther 3:11) : "Le roi dit à Haman : 'L'argent t'est donné, et le peuple fais-en ce qui te semblera bon'". Et dans le Midrash (Esther Rabba 7:21), ils ont fait une belle allusion, "l'argent" הכסף a la même valeur numérique que "l'arbre" (165) העץ. Comme si le roi Achashverosh disait à Haman : "L'arbre" t'est donné, qu'il soit pour toi un arbre pour te pendre. Et les commentateurs se demandent, si c'est une allusion à "l'arbre", comment se poursuit l'histoire ? "Et le peuple agis avec lui comme bon te semblera" ? Et on raconte une belle et vraie histoire qui remonte à 400 ans. Il y avait un roi qui avait un ministre juif nommé Chemouel Hachohen, et une fois, un Juif marchait sur la route et les nations l'ont attaqué et lui ont pris tout ce qu'il avait. Et il a commencé à pleurer, jusqu'à ce qu'une personne puissante vienne et lui demande : "Pourquoi pleures-tu ?" Il lui dit : "Ils m'ont pris tout ce que j'avais !" Il lui dit : "Je peux te sauver tout ton argent, mais que me donneras-tu ?" Il lui dit : "Je te donnerai la moitié." Il lui dit : "Non, je veux plus." Il lui dit : "Quoi d'autre ? Je te donne

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

la moitié !" "Tu ne l'as ni travaillé ni agrandi" (Jonas 4:10), mais ce héros a insisté, tu me donneras tous les biens, et tu ne prendras que des restes! Il lui dit : "Bien, mais ai-je le choix ?" Et ils ont écrit entre eux un accord selon lequel "le héros me donnera ce qui est bon à ses yeux, et il prendra le reste pour lui". Et en effet, ce héros est allé et a tout sauvé, a donné à ces vauriens quelques coups "sur la hanche" (Juges 15:8) et a pris tout pour lui. Et ensuite, le héros a commencé à prendre tout pour lui-même. Le Juif lui dit : "Que me reste-t-il ? Que me donnes-tu ? Des choses sans valeur, des loques déchirées ?!" Le héros lui dit : "C'est ainsi que nous avons convenu, que je ne te donnerais que ce qui est bon à tes yeux, comme indiqué dans l'accord !" Le Juif lui dit, mais je n'avais pas l'intention que tu me donnes seulement des ordures ! Que me reste-t-il ? Il lui dit : "Allons voir le roi." Le roi a entendu, et a senti que le Juif avait raison mais qu'il n'avait pas le pouvoir de le forcer, car ils avaient conclu un accord. Le roi dit : "Très bien, voyons ce que nous pouvons faire." Entre-temps, Rabbi Chemouel Hakohen, qui était le conseiller du roi et un grand sage, est entré et a lu le texte et a dit : "Ce n'est pas ainsi que cela doit être interprété, mais l'interprétation est : 'Ce qui est bon à tes yeux' - ce que tu veux pour toi-même - donne -le moi !" Le roi était étonné : "Est-ce ainsi que cela doit être interprété ?" Il lui dit : "Oui, c'est ainsi que cela doit être interprété, ce qui est bon à tes yeux - tu me le donneras. Tu prendras les ordures et les déchets, et je prendrai ce qui est bon !" Et aussi ici, l'interprétation est la même : "Et le roi dit à Haman : 'L'argent t'est donné' - l'arbre t'est donné pour te pendre dessus. 'Et le peuple, agis avec lui comme bon te semblera' - ce que tu veux, ce qui est bon à tes yeux, tu le donneras au peuple. Si tu veux être au palais, donne-le au peuple. Et si tu veux beaucoup d'argent, donne-le au peuple. Le rabbin Ovadia Yosef zatsal a apporté cette histoire (livre "Anaf Etz Avot" p. 85), mais il n'a pas écrit sa source. J'ai cherché la source et je l'ai trouvée dans un livre imprimé en 5337, et je l'ai apportée dans "Sansan L'Yair" (p. 154), et il m'a écrit une lettre spéciale : "Merci de m'avoir apporté la source de cette histoire".

Le demi shekel

Le montant du demi shekel cette année est de vingt-cinq ou vingt-six shekels. Allusion à cela (Exode 30:16) : "Et tu prendras l'argent des expiations". "L'argent des expiations" כסף הכיפורים ont comme initiales כה vingt-cinq. "Et tu prendras l'argent des expiations" את כסף הכיפורים ont les initiales en guematria de vingt-six. Comme c'est un peu plus que vingt-cinq, nous donnons donc vingt-six. Ensuite, celui qui veut donner un peu plus et ajouter la TVA, donnera 29 shekels. Où trouvons-nous une allusion à cela ? "Et il sera pour les enfants d'Israël un souvenir devant l'Éternel, pour expier vos âmes" (Exode 30:16). Et en guematria, והיה fait vingt-six. "Pour les enfants d'Israël" commence par un Lamed, qui vaut trente. Donc, vingt-six conviennent à toutes les opinions. Celui qui veut donner et a un bon cœur donnera trente ou vingt-neuf.

L'horaire de Rabenou Tam

Pourim, cette année tombe à la sortie de Chabbat. Il y a ceux qui sont stricts, comme nous le faisons toujours le samedi soir, à attendre jusqu'à l'heure de Rabenou Tam. Et moi, une fois [en 1973], j'ai entendu du Rabbin Ovadia Zatsal qu'il a vivement parlé de cela. Il a dit : l'horaire de Rabenou Tam ce n'est pas une simple opinion, mais vingt décisionnaires sont d'accord avec lui ! (Voir Chou't Yabia Omer 2:OH:22). Nous devons attendre. Le Rav n'avait pas parlé de Pourim, mais a

parlé de manière générale. Et voici [cette année-là, Pourim était tombé] le samedi soir, [et nous avons attendu l'heure de Rabbeinu Tam pour allumer la bougie pour la bénédiction et ensuite lire la Méguila]. Et il y avait là un Juif Djerbien, craignant le Ciel, son nom de famille est Makhlof Cohen, il m'a dit : j'ai du travail, je travaille à la poste la nuit, pourquoi nous retenez-vous ? Je lui ai dit : que puis-je faire ? Rabbeinu Tam dit cela ainsi. Il m'a dit : qu'est-ce que j'en ai à faire de Rabbeinu Tam ? Commencez la Méguila... Après des années, j'ai vu que le Rav Ovadia, qui a dit d'attendre pour Rabbeinu Tam, demandait à un autre d'allumer la bougie et il a récité la bénédiction dessus, même si l'horaire de Rabenou Tam n'était pas passé. Alors, ce que nous avons l'habitude de bénir la bougie avant de lire la Méguila⁹, quelqu'un d'autre peut le faire avant l'heure de Rabbeinu Tam, et celui qui sort du Chabbat selon Rabbeinu Tam peut réciter la bénédiction dessus. Parce que par principe, la coutume n'est pas comme Rabbeinu Tam, mais comme les Guéonim, dès que vous voyez que le ciel est sombre - vingt minutes, une demi-heure après le coucher du soleil - c'est déjà la nuit¹⁰. Mon père zatsal dit (voir Chou't Ish Matsli'ah 2:OH:13) en général de ne pas se soucier de l'opinion de Rabbeinu Tam. Et le Rav Ovadia dit (voir Yabia Omer là-bas) que malgré tout, il faut s'en soucier, car vingt Rishonims sont d'accord avec lui, alors nous attendons, habituellement. Mais, dans le cas de samedi soir où nous devons lire la Méguila, il n'est pas nécessaire d'attendre. Même le Rav Ovadia n'attendait pas. Le Rabbin donnait des cours le samedi soir en dehors de la ville, et il dit au chauffeur : avance vite. Et le chauffeur lui dit : Rabbeinu Tam, Rabbeinu Tam. Et le Rabbin Ovadia lui dit : suis-tu Rabbeinu Tam ? Si tu n'es pas fidèle à Rabbeinu Tam, alors tu n'as pas besoin d'attendre. Et je ne savais pas tout cela, et j'ai eu une polémique avec Mekhlouf Cohen (un Juif pieux, doux comme du miel), et j'ai eu tort. Il est permis de commencer la Méguila et d'allumer la bougie avant l'heure de Rabbeinu Tam. Je n'allume pas, mais quelqu'un d'autre allume et il peut se fier à quelqu'un, tous les Géonim sont d'accord avec lui.

Quand lit-on la Méguila ?

Dans les villes fortifiées depuis les jours de Yehoshoua Ben Nun, on lit le quinzième d'Adar. Dans les villes non fortifiées depuis les jours de Yehoshoua Ben Nun, on lit le quatorzième d'Adar. Dans les endroits où il y a un doute, on lit le quatorzième avec la bénédiction, car c'est la lecture suivie par la majorité du monde. Le quinzième, on lira alors, sans bénédiction. Certaines villes comme Lod ont adopté la pratique de lire sur les deux jours, et cela est écrit dans les livres. Les détails sont oubliés de nous, mais en général, la plupart des villes non fortifiées lisent seulement le quatorzième.

9. Voici comment était notre coutume à Tunis, et ainsi écrit le Maran HaRav Ovadia Yossef dans ses livres. Cependant, dans le Responsa Tefilat Moshé (partie 2, Siman 59), il a écrit qu'à notre époque, où l'on n'utilise plus de bougies mais des lampes électriques, il n'est pas nécessaire de réciter la bénédiction "Borei Me'orei Ha'Esh" avant la lecture de la Méguila, et au contraire, il est préférable de la réciter ensuite, avec les autres bénédictions sur la coupe de vin. Cela semble être le bon avis. (Sefer Sansan LeYair, page 4, note. Voir aussi une autre raison.)

10. Notre maître Rabbenou Tam a été strict car il ne connaissait pas la réalité en Terre d'Israël, mais il a vu la France, où l'on ne voit pas trois étoiles pendant presque une heure. C'est explicitement indiqué dans les Tossafot au début de Pessa'him (page 2a, Dibour HaMat'hil "VéHa"), et aujourd'hui nous savons que la réalité est différente.

Pourquoi Purim est-il célébré sur deux jours ?

Le Ran écrit que chaque personne célèbre sa fête et son repas le jour où il est délivré de ses ennemis. C'est pourquoi dans toutes les villes, on lit le quatorzième comme le jour de repos, et à Chouchan, où ils se sont reposés le quinzième, on lit le quinzième. La raison pour laquelle cela dépend des villes fortifiées depuis les jours de Yehoshoua Ben Nun et non pas depuis ceux d'Ahachweroch est écrite dans le Yerushalmi. Ils ont honoré la terre d'Israël en la rendant comme Chouchan. Sinon, il en ressortirait que dans les pays étrangers, on lirait le quinzième et en terre d'Israël, qui était détruite à cette époque-là, tous lirait le quatorzième. C'est pourquoi à Yerouchalaim, on lit le quinzième. On peut également dire une autre raison : si tout le monde célébrait en un jour, il resterait vingt-quatre heures sans étude de la Torah [et comment le monde subsisterait-il ?]¹¹. Par conséquent, les Sages n'ont pas institué un jour pour tout le monde, mais un jour pour les fortifiés et un jour pour les non fortifiés.

Le quartier "Ramot" à Jérusalem

Il y a un endroit à Jérusalem, où beaucoup d'encre a coulé pour savoir s'il faut lire la Méguila le quatorzième ou le quinzième. Dans tout Jérusalem, on lit le quinzième, mais il y a un endroit appelé "Ramot" - Parfois, ils lisent ceci et parfois cela, et il n'y a pas de fin à cela. Tu dis ceci, et l'autre dit cela. Chacun ira à son rabbin et lui demandera quoi faire. Le Rav Yéhouda Brakha Shalita a dit (Chou't Berakhat Yehouda 6:33) que nous avons reçu les instructions du Rav Ovadia pour lire le quatorzième. Chaque fois qu'il y a des divergences, le Rav Ovadia tranche, car il a un pouvoir de décision spécial, et le Rav Ovadia dit de lire le quatorzième. Mais doit-on argumenter avec les Géants du monde ? Chacun dit : je dis autrement. [chacun doit demander à son rabbin].

À Bnei Brak

Mais, à Bnei Brak, on ne lit la Méguila que le quatorzième d'Adar, sauf le 'Hazon Ich qui a dit qu'on lit sur deux jours. Un jour, j'ai prié le quinzième d'Adar là où les rabbins Hillel et Pardo priaient (à l'endroit nommé "Torah Vé'haïm"). Le Rav Hillel l'Ancien est venu et a dit que nous lisons sur deux jours à Bnei Brak (et c'était déjà le deuxième jour de Pourim). Bien, il m'a apporté une Méguila et j'ai commencé à lire là-bas¹². Après la prière, j'ai appelé le Rabbi Seraya Davlitzki

11. "Que font donc les jeunes hommes, qu'ils soient en bonne santé ? Le soir du quatorze Adar, ils boivent et boivent jusqu'à ce qu'ils marchent comme des ivrognes, et lancent des pierres sur les autobus, et sur tout le monde... Je vous mets en garde, faites attention et ne leur prenez pas exemple ! Une fois, le Rav Nathan Rothschild (vice-directeur de "Me'ayenei Hayeshua"), m'a raconté qu'un jeune homme imprudent est allé, le jour de Pourim, collecter de l'argent pour sa yeshiva, et un certain homme lui a dit : je vais te faire un don à condition que tu boives toute cette coupe, et c'était une grande coupe pleine d'alcool. Il a bu, et après quelques jours, il est mort ! Tout simplement, littéralement, il est mort ! Pourquoi a-t-il fait cela ? Parce qu'il pensait qu'en le faisant, il recevrait cent dollars. Et ces cent dollars étaient pour toi ? Ils étaient pour ta yeshiva ! C'est pourquoi chaque jeune homme qui vient pour une donation doit dire aux donateurs : je prendrai le don à condition de ne rien boire du tout, et si je bois, ce ne sera que très peu par respect. Mais ne remplissez pas la coupe de boisson, sinon vous me tuerez ensuite ! Et pensez-vous que je suis fou ?!"

12. Quand je suis arrivé au verset : "Haman, fils d'Hamdata l'Agaguite" (Esther 3:1), j'ai vu qu'il était écrit là-bas : « בין המדטא » - "entre Hamdata", et j'ai dit : "Qu'est-ce que c'est ?!" Alors il y avait à côté de moi un certain Avrekh, et il m'a poussé du coude et m'a dit : "Le

zatsal et je lui ai demandé : "À Bnei Brak, lit-on sur deux jours ?" Il m'a dit : "C'est l'opinion du 'Hazon Ich seulement, mais tous les décisionnaires disent que l'on lit seulement le quatorzième jour. Il n'y a aucun problème."

Différence entre un habitant de la ville et un étranger

Un habitant de la ville - par exemple quelqu'un qui vit à Bnei Brak tout le temps - qui était dans sa ville le quatorzième et est parti à Jérusalem le quinzième, est exempt de tout, le quinze, car il a déjà accompli son obligation le 14, dans sa ville. Et si c'était le contraire - un étranger (de Jerusalem) qui était dans la ville de Bnei Brak le quatorzième et devait lire là-bas car il était là au lever du jour du quatorzième (car tout dépend du lever du jour, si au lever du jour tu étais dans un endroit de fortifiés, tu dois faire le 15, et si tu étais dans un endroit de non fortifiés, tu dois faire le 14), et ensuite le quinzième il est allé à Jérusalem, le Yerushalmi (Méguila 2:3) a dit qu'il est tenu ici et là, mais il y a un doute, car le Rambam et Maran ne l'ont pas mentionné, donc il lit sans bénédiction. Et s'il y a un endroit à Jérusalem où il n'y a personne pour lire la Méguila, car tout le monde là-bas sont des ignorants, est-ce que cet étranger de Jérusalem (qui était déjà tenu à Bnei Brak, et est arrivé à Jérusalem avant le lever du jour du quinzième) peut-il aller et lire pour eux ? La loi est qu'il peut lire et les acquitter de leur obligation. Car il y a ici un double doute. Peut-être que la loi suit l'opinion du Yerushalmi qui est tenu aussi le quinzième, et si vous trouvez à dire que la loi ne suit pas le Yerushalmi, peut-être la loi suit l'opinion de Rachi (Méguila 2a s.v. "Ela") et le Mordekhai (Remaz 775), que même celui qui n'est pas tenu de lire la Méguila ce jour-là peut lire et acquitter de leur obligation ceux qui sont tenus ce jour-là. Comment en sont-ils arrivés à cela ? Rachi explique que lorsque l'on dit (Méguila 2a) que la Méguila est lue le onzième, le douzième, le treizième, etc., qui les lit ? Les habitants de la ville dont Pourim est le quatorzième, ils les lisent. Autrement, les

Minh'at Chaï dit ainsi". Où est ce Minh'at Chaï ?! Le Minh'at Chaï n'a rien dit du tout, mais lui est stupide. Il m'a dit : « Dis ce que tu veux, car entre ça et ça, il n'est pas obligatoire de lire le jour du quinze de Adar ». Mais ils ont là-bas un rouleau de la Meguila erroné, et non seulement cela, mais le gars me pousse du coude et me dit : "Non, le Minh'at Chaï..." Idiot imbécile ! Il y a des yechivot qui n'enseignent rien du tout. Dans le 'Od Yossef Haï (Drachot Parachat Vayichlah), du Rav Yossef Haïm, il a apporté le verset : « אל אחיך אל עשיו וגם הולך עמו » - "Nous venons vers ton frère, vers Esaü, et il y a aussi quatre cents hommes avec lui" (Béréchit 32:7), et il a pensé que c'était écrit : « וגם "הנה" הוא הולך לקראתך » - "et aussi, "הנה" marche à ta rencontre". Et il a demandé : "Qu'est-ce que "הנה" signifie ici ? D'où vient ce "הנה" ?" Alors il a dit que les Kabbalistes ont écrit que l'écorce d'Esaü s'appelait "Caneh" (קנה), et à l'avenir le Saint-Béni-Soit-Il lui coupera les jambes et il sera "הנה". Et c'est ce que signifie : "et aussi, "הנה" marche à ta rencontre". Mais il n'y a rien de tel ! Le verset dit "et aussi marche à ta rencontre", il n'est pas du tout écrit "הנה" ! J'ai noté cela, et quelqu'un est venu vers moi et m'a dit : peut-être que c'est écrit ainsi dans le Minh'at Chaï ?!... Je lui ai dit : ouvre le Minh'at Chaï, et tu verras qu'il n'y a pas de Minh'at Chaï comme ça ! Idiot imbécile. Ce sont des Avrékhim qui ne savent pas quand on ouvre le Minh'at Chaï, et quand on ouvre le "Tehila LeDavid", et quand on ouvre "Mishna Beroura", ils ne savent rien ! Un sage a écrit un livre sur les 613 commandements, et a écrit dans l'introduction : "Je n'ai pas écrit ce livre pour enseigner aux gens ce qu'ils ne savent pas, mais pour leur rappeler ce qu'ils savent déjà". Il a copié cette phrase de l'introduction de Mesilat Yesharim. Et toutes ses paroles dans le livre sont des paroles explicites. Pourquoi compares-tu ton livre à "Mesilat Yesharim" ?..."

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

habitants des villages resteront sans rien. Sans Torah et sans Méguila. C'est pourquoi ils ont décidé pour les habitants des villes - les habitants du quatorzième - qu'ils lisent la Méguila pour les villageois dont Pourim est le onzième, le douzième et le treizième. Et j'ai écrit sur cela plus de détails dans le livre Sanssan Léyaïr (Partie Responsa 6-7).

Comprenez et nous parlerons après

L'Admour de Kotzk, qui était connu pour être très pointu dans ses questions. Une fois, il a demandé à Rabbi Avraham, le fils du Gaon de Vilna, quelle était la grandeur de son père. Rabbi Avraham a répondu que son père pouvait répondre à toute question en Torah. Le Admour de Kotzk a demandé un exemple. Rabbi Avraham a cité une question sur la Meguila et sur la Brit Mila. Dans la Meguila, il est écrit qu'elle peut être lue le onzième, le douzième, le treizième, le quatorzième et le quinzième, "ni plus ni moins". Mais dans la Brit Mila, il est écrit qu'elle peut être faite le huitième, le neuvième, le dixième, le onzième et le douzième jour (depuis la naissance) sans la formule "ni plus ni moins". Pourquoi cette différence ? L'Admour a proposé une belle explication. Mais Rabbi Avraham a répondu que le

Gaon de Vilna avait une explication meilleure. L'Admour a continué à chercher des explications, mais Rabbi Avraham a maintenu que celle du Gaon était meilleure. Finalement, Rabbi Avraham a expliqué que même dans la Brit Mila, il était écrit "ni plus ni moins", ce qui montre que tout doit être examiné attentivement avant de parler. L'Admour a conclu que c'était la différence entre quelqu'un qui examine minutieusement les choses et son père, le Gaon de Vilna. Le Gaon examinait tout minutieusement, tandis que d'autres commençaient à parler sans réfléchir. Quel est l'avantage de la réflexion, dans ce cas ? Il faut d'abord examiner les choses, puis parler. "Comprenez et ensuite nous parlerons" (Job 18:2). Amen.

Celui qui a béni nos saints ancêtres, Avraham, Itshak et Yaakov, bénira toute cette sainte assemblée, qu'ils soient venus tôt ou tard, qu'ils aient entendu depuis le début ou seulement la fin. Que le Saint béni soit-Il réalise tous les souhaits de leur cœur pour le bien, leur donne une santé robuste, un grand succès, bonheur, richesse et honneur, et qu'il en soit ainsi, et que nous disions Amen.



”יקבי המלך”

ישיבת "לבנימין אמר" מושב ברכיה בראשות הגאון רבי חננאל כהן שליט"א

Donner sa vie pour le peuple d'Israël

(Extrait du livre «Simhat Ha-Torah» sur le livre de l'Exode)

Voici le dénombrement du sanctuaire, du sanctuaire du témoignage, ordonné par Moché etc. (Exode 38, 21).

Tu es pétri de sagesse !

Il faut être capable de faire don de sa vie pour le peuple d'Israël. Le Midrach Pelia (paragraphe 93) raconte : D., béni soit-Il, dit à Moché : « Tu es pétri de sagesse, et tu voudrais passer et entrer dans le pays ? ! » Ainsi s'achève le propos du Midrach. La question se pose : pourquoi faut-il s'étonner de la volonté de Moché, qui est un homme sage, d'entrer au pays ? Au contraire, c'est parce qu'il est sage qu'il veut s'y rendre, afin d'observer les commandements qui ne peuvent être réalisés que sur la terre d'Israël (Traité Sotta 14a).

Deux explications permettent d'y répondre. La première, celle de nos maîtres que nous venons d'évoquer, c'est qu'il n'a pas été désireux d'accéder à la terre d'Israël pour en consommer ses fruits et se rassasier de ses bienfaits, mais pour y réaliser les commandements qui en dépendent. Le Saint béni soir-Il lui dit : «Tu es certes sage, tu sais que quiconque étudie dans la Torah le sacrifice entièrement consumé, c'est comme s'il l'avait lui-même offert » (Traité Menahot 110a). «Selon ce principe, si tu étudies dans la Torah tous les commandements qui ne peuvent être observés que sur la terre d'Israël, c'est

comme si tu les avais réellement tous observés, donc pourquoi veux-tu y entrer ?» Nous aussi, quand nous étudions toutes sortes de commandements que nous n'avons pas la possibilité d'observer, c'est comme si nous les avions observés pour de bon. C'est pourquoi chacun s'efforcera d'étudier toutes les halakhot, de même que nous lisons à Chavouot toute la liste des commandements. Ainsi, c'est comme si nous les avions tous pratiqués.

Une seconde explication est citée par les exégètes. Si Moché Rabéno avait foulé le sol de la terre d'Israël, il aurait construit le Temple de ses propres mains. Celui-ci n'aurait alors jamais été détruit. Or si le Temple n'aurait pu être détruit, alors D. préserve, quand les enfants d'Israël allaient se mettre à fauter, le Saint béni soit-Il, au lieu de déverser sa colère sur du bois et de la pierre, cette colère aurait frappé le peuple d'Israël et jamais il ne s'en serait remis. C'est pourquoi D. dit à Moché : «Tu es pétri de sagesse. Tu sais que si tu entres dans le pays, tu construiras le Temple et qu'il ne sera jamais détruit. Qu'advient-il si Je déverse ma colère sur eux ? Tu ne seras pas là à ce moment-là, qui les protégera ? Il vaudrait donc mieux que tu n'entres pas.» Moché l'a accepté, et il a renoncé au commandement de l'installation en terre d'Israël, afin que le peuple d'Israël soit épargné.

L'absence des Temples

Le verset de notre section hebdomadaire établit : «Voici le dénombrement du sanctuaire, du sanctuaire du témoignage, ordonné [dénombré] par Moché». Le terme «dénombré» peut être expliqué comme un manque, comme : «Et personne parmi eux ne fut dénombré» (Nombres 31, 49), personne ne manqua à l'appel. «... du sanctuaire, sanctuaire...» Nos Sages de mémoire bénie ont enseigné (Tan'houma section Pékoude paragraphe 2). Si le terme «sanctuaire» apparaît à deux reprises, c'est qu'il se rapporte aux deux Temples, le premier et le deuxième. Le Baal Hatourim explique que le terme «le sanctuaire» a pour valeur numérique 420, en ajoutant le nombre de lettres, ce qui correspond aux années de l'existence du deuxième Temple ; tandis que la valeur de «sanctuaire»

est de 410, autant que le nombre d'années d'existence du premier Temple. Il semble possible d'expliquer à partir de ce qui précède, que «voici le dénombrement du sanctuaire» – pourquoi les deux sanctuaires, les deux Temples, ne sont plus là – «ordonné par Moché», renferme l'explication de l'absence des Temples, parce que le premier n'a pas été construit par Moché Rabénou, étant donné que s'il l'avait construit, il n'aurait pas été détruit, et qu'il a de la sorte sauvé le peuple d'Israël.

Un don de soixante-dix ans

Nous retrouvons ce principe chez le roi David. Il y a un Psaume extraordinaire (102) : «Prière du pauvre qui s'enveloppe». Le Zohar précise (Genèse 23b, 168b, etc.) que la prière du pauvre a une très grande valeur. Si un homme se présente comme un pauvre devant le Saint béni soit-Il, sa prière est exaucée. Le roi David dit dans ce texte : «Je dirai à mon D. : Ne me reprends pas à la moitié de mes jours, dans les générations de tes jours, Tu as dans le passé posé les fondations de la terre, et les cieux sont l'œuvre de tes mains. Ils seront perdus quand Tu perdureras, tous tel un vêtement seront usés, tel un habit Tu les remplaceras et ils seront dépassés, mais Toi et tes années n'auront pas de fin, les fils de tes serviteurs séjourneront et leur descendance devant Toi se maintiendra.» (Psaumes 102, 25-29).

Il y a plus de trente ans, le Chabbat de la section hebdomadaire Terouma, en 5753, nous étions chez le Gaon Rabbi Raphaël Khadir Sebban, paix à son âme, et il nous a enseigné à ce sujet une explication merveilleuse (j'ai lu par la suite que le Hida au nom de R.S. Primo, ainsi que le livre Yad Yossef, ont apporté une explication proche). Nos Sages ont enseigné (Zohar Béréchit 168), que le roi David n'aurait pas dû vivre au-delà du jour de sa naissance. Mais le Saint béni soit-Il ne voulut pas qu'une âme tellement grande ne survive pas. Il a donc dit à Adam, le premier homme : «Tu dois vivre mille ans, c'est beaucoup trop. Que vas-tu en faire? Est-ce que tu serais prêt à faire cadeau de soixante-dix années au roi David?» Il répondit : «Je suis d'accord de donner soixante-dix ans au roi d'Israël, David, afin qu'il compose à ta gloire des chants agréables». Quand Adam eut atteint l'âge de 930 ans, le Saint béni soit-Il vint prendre son âme, mais Adam réagit aussitôt : «Maître du Monde! Il me reste soixante-dix ans!» Il lui rappela leur pacte : «Mais tu en as fait don au roi David!» Adam changea alors d'avis : «Je regrette. Je veux continuer à vivre.» «Un homme donne tout ce qu'il possède pour sa vie!» (Job 2, 4). Le Saint béni soit-Il objecta : «Continuer à vivre? Tu ne le feras pas, car tu as déjà renoncé. Mais Je trouverai pour le roi David d'autres soixante-dix années.» «Ne mange pas le pain de l'œil sans générosité, ne convoite pas ses délices» (Proverbes 23, 6). Je ne veux pas de cadeaux de quelqu'un qui ne veut pas en faire. Le Saint béni soit-Il s'adressa alors aux saints patriarches et ils les lui donnèrent.

Le Zohar rapporte qu'Abraham Avinou aurait dû vivre cent quatre-vingts ans, mais qu'il en a vécu cinq de moins. Il les a donnés à David. Ya'acov aurait dû vivre cent soixante-quinze ans, comme Abraham, mais il n'en a vécu que cent quarante-sept, les vingt-huit années manquantes ayant été transmises à David. Yossef vécut cent dix ans, au lieu de cent quarante-sept comme Ya'acov. Il a vécu trente-sept années de moins. Avec les trente-trois années offertes par Abraham et Ya'acov, le compte des soixante-dix ans attribués à David est bon.

«Les fils de tes serviteurs séjourneront»

A première vue, David a obtenu deux fois ce don de soixante-dix ans. Il aurait dû donc vivre cent quarante ans. En d'autres termes, soixante-dix ans ne représentent que la moitié de la durée de sa vie. Le Rav Sebban, que le souvenir du juste soit bénédiction, a expliqué que c'est ce qu'avait dit le roi David

au Saint béni soit-Il : «Mon D., ne me reprends pas à la moitié de mes jours!» Ne me reprends pas à l'âge de soixante-dix ans. «dans les générations de tes jours», car il me faut encore une génération qui couvre soixante-dix autres années. Mais le Saint béni soit-Il lui répond : «Mais c'est impossible que tu vives plus longtemps, car si tu continues à vivre tu construiras le Temple, et alors il ne pourra être détruit.» (Voir Yalkout Chimoni II Samuel 7, allusion 145). C'est pourquoi : «Tu as dans le passé posé les fondations de la terre», Tu as mis en place les fondations du Temple, et «les cieux sont l'œuvre de tes mains». «De même que les cieux existent en permanence, de même les fondations perdureront à jamais. Mais si tu le construis et qu'il perdure sans interruption, qu'advient-il du peuple d'Israël, s'il s'use comme un vêtement jetable? Quant à toi, tes années devraient se prolonger sans arrêt? Tu serais donc le seul à rester?» Le roi David, en entendant cela, se soumit au verdict. Il dit au Saint béni soit-Il : «Maître du Monde, je m'incline devant Toi. Les fils de tes serviteurs séjourneront et leur descendance devant Toi se maintiendra. Je suis prêt à renoncer à ces soixante-dix ans, afin que le peuple d'Israël existe à jamais». Le roi David fut l'égal de Moché Rabénou, prêt à sacrifier sa vie pour le peuple d'Israël.

Les justes défendent leur peuple

En effet, les grands d'Israël ont toujours fait don de leur vie pour le peuple d'Israël. Des témoignages de la période de la Shoah font état de nombreux grands d'Israël qui auraient pu partir et sauver leur vie, mais qui ont refusé de s'enfuir pour ne pas abandonner les fidèles dans la tourmente, et qui sont restés jusqu'à leur fin tragique, afin de leur donner du courage. L'un d'eux fut le Gaon et saint Rabbi Menahem Ziemba, Zatsal Hayad, que l'on voulut faire partir du ghetto de Varsovie, mais qui refusa de laisser les derniers survivants seuls.

Le Gaon Rabbi Ameïs Hacoheh Zatsal, qui fut grand rabbin de Tunisie, était un homme très actif. Il lui arriva plus d'une fois d'intervenir pour sauver la communauté de problèmes graves. Il dirigeait la communauté avec bonté et compassion. Le président tunisien, Habib Bourguiba, appréciait énormément le grand rabbin et il le respectait beaucoup, parce qu'il avait échappé à la mort grâce à sa prière. Il accédait donc à ses demandes. Le grand rabbin chérissait particulièrement la terre d'Israël, et tous ses enfants et petits-enfants montèrent en Israël. Mais lui resta à Tunis. Quand il prit de l'âge, on lui demanda de monter en Israël, mais il répondit : «Je voudrais vraiment le faire, mais comment pourrais-je trahir la confiance que m'accorde le président? Si je pars pour Israël, il risque de mal le prendre et de se venger sur les Juifs. Je préfère rester ici pour qu'il n'arrive D. préserve aucun malheur à la communauté juive.» Il mourut donc à Tunis, malgré son grand amour pour la terre d'Israël, ayant fait preuve d'abnégation en faveur du peuple qui se trouvait à Tunis.

Beaucoup de Justes ont fait don de leur vie pour la sanctification du Nom et pour sauver le peuple d'Israël. Car la mort des Justes absout les fautes (Moed Katan 28a). Ainsi était le Gaon et saint homme Rabbi David Abouhassira Zatsal Hayad, assassiné en sanctifiant le Nom par un tir de mortier, entraînant par sa mort l'annulation de celle des habitants de la ville. Son frère, lui aussi, le Gaon et saint homme Rabbi Israël Abouhassira, que le souvenir du juste et saint homme soit bénédiction, le «Baba Sali», pleura et gémit pendant les dernières années de sa vie, disant qu'il voyait des torrents de sang. Pour finir, il dit à ses proches qu'un juste avait pris sur lui de quitter ce monde pour servir d'expiation au peuple d'Israël, et ce fut le jour de son décès que l'on comprit qu'il voulait parler de lui-même.

Nous devons nous inspirer de leurs actes, en faisant don de notre vie pour la Torah, pour les commandements, pour l'existence du peuple d'Israël, que leur mérite nous protège ainsi que tout Israël, et que D. nous garde et accélère la venue de notre délivrance au plus vite, amen.

MAYAN HAIM

edition

TSAV

SAMEDI

20 ADAR 2 5784

30 MARS 2024

entrée chabbath : 18h59

de 17h59 à 18h59 selon votre communauté

sortie chabbath : 20h08

- 01** La cendre et le renouveau
Elie LELLOUCHE
- 02** Le lien entre la Parachat Para et la Haftara qui lui est rattachée
Raphaël ATTIAS
- 03** Être pur signifie-t-il « ne pas être impur » ?
Ephraïm REISBERG
- 04** Continuité et renouvellement
Yo'hanan NATANSON

LA CENDRE ET LE RENOUVEAU

Rav Elie LELLOUCHE

Lorsque Roch 'Hodech Nissan tombe soit le Chabbath soit le dimanche et que de ce fait deux Chabbathot séparent la lecture de la Parachat Za'khor, annonçant Pourim, et celle de la Parachat Ha'Hodech, célébrant l'arrivée du mois de notre libération, il existe une controverse, rapportée par la Talmud Yérouchalmi (Méguila 3,4), quant au Chabbath durant lequel doit être lue la Parachat Para, relative aux lois de la vache rousse et au rituel de purification lié à l'impureté contractée auprès d'un mort. La Hala'kha a été tranchée en faveur d'une juxtaposition de la Parachat Para à la Parachat Ha'Hodech. En effet, la lecture du rituel de purification lié aux cendres de la vache rousse nous rappelle l'importance primordiale que revêtait le Qorban Pessa'h à l'époque du Beth HaMiqdash. L'offrande de ce sacrifice, à laquelle toute l'assemblée d'Israël devait se soumettre, requérait une pureté rituelle absolue. C'est cette exigence de pureté, préalable incontournable à l'accomplissement de la Mitsva centrale de la fête de Pessa'h, qui justifie le rapprochement de la lecture des lois de la vache rousse à celle couronnant le premier des mois du calendrier juif.

Cependant pour nous qui n'avons pas encore mérité de voir reconstruit le Beth HaMiqdash, au-delà de ces raisons historiques, la relation entre la Parachat Para et la Parachat Ha'Hodech obéit également, plus profondément, à des principes éthiques liés aux concepts de pureté et d'impureté. Le terme Touma qui signifie impureté en hébreu fait référence, explique Rav Moché Shapira ZaTsaL, à la notion d'obturation. À l'inverse de la Tahora; la pureté, qui évoque l'idée de transparence et de clarté, la Touma fait écran, obture notre relation au divin. C'est le sens que le Midrach (Qohélet Rabba 1) donne au verset de la Parachat Haazinou: «Ani Amit VaA'hayé Ma'hatsti VaAni Érpa-Je fais mourir et Je ferai vivre (déclare Hashem), J'ai blessé, et moi je guérirai» (Dévarim 32,39). Le terme Ma'hatsti (j'ai blessé) peut se lire Mé'hitsati; ma cloison ou ma séparation. Le verset peut signifier alors: "Ma cloison je guérirai". Hashem promet, pour ainsi dire, aux Béné Israël, par le biais de ce nouveau sens donné au verset, de mettre fin, dans le futur, au cloisonnement étanche qui sépare les mondes supérieurs de notre monde fini.

Or, ce cloisonnement qui fait écran entre la Source de Vie, qu'incarne Le Maître du monde, et les êtres humains que nous sommes, n'est rien d'autre que la mort. C'est pourquoi la mort est désigné par nos Sages comme «Avi Avot HaTouma», le principe fondamental de l'impureté. C'est cette impureté qui rend impossible l'offrande de sacrifices au Beth HaMiqdash. Car ce que vise le sacrifice; le Qorban, c'est, comme l'étymologie même de ce terme l'indique, le rapprochement de l'homme de son Créateur, c'est-à-dire la brisure de l'écran qui nous sépare de

Lui. Dès lors, comment pouvons-nous, nous qui sommes des êtres mortels, fissurer cette cloison, ré-introduire de la clarté et de la transparence dans notre relation au divin ? Hashem nous a fait don, pour cela, d'une Mitsva particulière; le rituel de la vache rousse et l'utilisation de ces cendres.

La Guémara (Sota 17a) nous rapporte l'enseignement suivant: Rava disait: «Avraham Avinou a permis à ses enfants de bénéficier de deux Mitsvot, les cendres de la vache rousse et la poussière administrée à la femme Sota, soupçonnée d'adultère, et ce, pour avoir déclaré à Hashem, alors qu'il plaidait la cause de Sodome et Gomorrhe, je ne suis que "poussière et cendre"» (Bérechit 18,27). La poussière et la cendre sont deux entités diamétralement opposées. La poussière, cette terre desséchée réduite en particules, n'a pas de valeur en tant que telle et permet, pourtant, la croissance des graines qu'on y sème. La cendre n'a pas non plus de valeur intrinsèque, cependant, à l'inverse de la poussière, elle en était pourvue, avant d'être réduite. On pourrait résumer cette différence, explique Rav Shapira, par cette formule: la poussière n'a pas de passé et la cendre n'a pas d'avenir.

Aussi en affirmant devant Hashem qu'il est poussière, Avraham Avinou reconnaît qu'il n'a pas de qualité intrinsèque si ce n'est celle de faire croître. En rajoutant qu'il est cendre, le premier de nos Avot se projette dans une perspective dynamique. Quelles que soient les étapes qu'il a pu franchir le long de son évolution spirituelle, quelles que soient les épreuves qu'il a pu surmonter, il considère n'avoir encore rien produit qui puisse justifier de stopper sa progression. C'est là le lien qui relie la Parachat Para à la Parachat Ha'Hodech. Les cendres de la vache rousse nous renvoient aux limites de notre évolution spirituelle. Aussi en prenant conscience du peu de valeur que représentent ses acquis spirituels, l'homme puise l'énergie qui lui permet de se renouveler. Cependant cette énergie reste virtuelle si elle n'est pas nourrie par une source qui en révélera toute l'ampleur. C'est ce que traduit la symbolique des cendres de la vache rousse mêlées à l'eau vive, symbole de la Torah. L'eau lustrale, ainsi composée, permet à l'homme de s'extraire de l'impureté liée à sa condition d'être mortel en l'ouvrant à la perspective d'une vie sans cesse renouvelée. On comprend dès lors le choix fait par les 'Ha'khamim de juxtaposer en toutes circonstances ces deux Chabbathot intimement liés que sont les Chabbath Para et Ha'Hodech. Condition ouvrant au renouvellement auquel invite la Parachat Ha'Hodech, la lecture de Parachat Para apparaît comme un préalable incontournable au processus de la Délivrance que nous annonce le mois de Nissan.

La Parachat Tsav, que nous lirons ce Shabbat, se trouve cette année corrélée à la Parachat « Para » (Bamidbar XIX, 1-22) qui est la troisième des quatre Parachiyot (Chékhalim, Za'khor, Para et Ha'Hodech) que nous lisons durant le mois de Adar et qui traite du mode de purification par « la vache rousse » (Para Adouma).

La Parachat Para concerne les modes de purification (*tahara*) des enfants d'Israël qui se sont exposés à une *toum'a* (impureté).

La Haphtara correspondante est tirée du livre de Yé'hezqel (XXXVI,16-38).

L'usage de lire la Haftara, un texte issu des Livres des Néviim, après avoir lu la Paracha lors du Shabbat et des jours de fêtes, remonte selon nos Sages, à la période où Antiochus Épiphane avait interdit la lecture de la Torah.

Cette lecture a été instituée pour ne pas que la Torah soit oubliée, la Haftara rappelant le thème de la Paracha qu'on aurait dû lire.

Depuis, cette institution s'est perpétuée bien que le décret interdisant la Lecture de la Torah ait été abrogé après la victoire des 'Hachmonaïm.

D'autres pensent que cet usage a été introduit en réaction à l'opinion des Tsédoukim (Sadducéens) qui n'avaient toute autorité aux Livres des Prophètes excepté celui de Yéhochoua' (Josué).

En général, le lien entre la Paracha et la Haftara est clair, mais il arrive que le parallèle ne soit pas évident.

Dans le Traité Méguila (29a), la Michna enseigne :

Lorsque Roch 'Hodech Adar tombe un Shabbat, on lit la Parachat Chékhalim ; si ce n'est pas le cas on la lit le Shabbat précédent et on fait une interruption le Shabbat suivant. Le deuxième, on lit Zakhor, **le troisième Para, le quatrième Ha'Hodech**, le cinquième on revient à l'ordre habituel.

Rachi (1040-1105) explique qu'on lit la Parachat Para pour avertir les enfants d'Israël de leur devoir de se purifier pour pouvoir apporter leur Qorban Pessa'h (sacrifice pascal) en état de pureté.

Dans le Talmud de Jérusalem (Méguila, chap. 3, Halakha 5), Rabbi 'Hama remarque que logiquement, la Parachat Ha'Hodech aurait dû précéder celle de Para car le premier Nissan, le Michkan a été érigé et le deux Nissan la première vache rousse a été brûlée. Pourquoi alors est-ce la lecture de la Parachat Para qui précède ? « Car par elle, arrive la pureté sur Israël ».

La Beraïta (Méguila 30a) précise aussi la Haftara qui devra être lue :

...La troisième Paracha est celle de Para (la Vache rousse) et la Haftara qui y est rattachée est tirée du Livre de Yé'hezqel : « Et j'épancherai sur vous des eaux pures afin que vous deveniez purs ; de toutes vos souillures et de toutes vos abominations, je vous purifierai. » (Yé'hezqel XXXVI, 25)

Dans la Parachat Para (Bamidbar XIX, 1-22), on apprend la manière de se défaire de l'impureté, afin de pouvoir se

rendre au Temple et y offrir des sacrifices. Nos Sages en ont institué la lecture à l'approche du mois de Nissan, afin de se préparer et de se purifier avant d'apporter le Qorban Pessa'h (sacrifice pascal). Tout le peuple participait à ce sacrifice (sauf circonstances exceptionnelles) et ce Qorban ne pouvait être apporté et consommé qu'en état de pureté.

Après la destruction du Beth HaMiqdash, bien que les lois de pureté et d'impureté à la suite du contact d'un mort, ne soient plus appliquées et que de nos jours, nous n'offrions plus le sacrifice pascal, nous lisons la Parachat Para, en souvenir du Temple. Ainsi, nous n'oublions pas dans l'exil les lois que nous ne sommes pas en mesure d'appliquer sans Beth HaMiqdash ou en dehors d'Erets Israël.

Puisque nous ne pouvons pas nous distinguer par l'application de ses Commandements et de ses Lois, nous devons le faire en les étudiant.

À l'approche de Pessa'h et afin de vivre pleinement cette solennité, les lectures de la Parachat Para et de la Haftara correspondante sont là pour éveiller en nous le désir de nous purifier aussi bien sur le plan religieux qu'au niveau moral.

Après le rappel dans la Paracha des Lois relatives à cette purification rituelle, cette Haftara, que nos Maîtres ('Hazal) ont instituée, vient les compléter (en insistant sur la purification morale) et nous inciter à nous éloigner de toutes « souillures et abominations » selon les versets de Yé'hezqel dont le premier est cité dans la Beraïta de Méguila :

« Et J'épancherai sur vous des eaux pures afin que vous deveniez purs ; de toutes vos souillures et de toutes vos abominations, Je vous purifierai. Je vous donnerai un cœur nouveau et Je vous inspirerai un esprit nouveau. J'enlèverai le cœur de pierre de votre sein et Je vous donnerai un cœur de chair. Je mettrai en vous Mon esprit et Je ferai en sorte que vous observiez Mes Statuts et que vous pratiquiez Mes Lois. » (Yé'hezqel XXXVI, 25-27)

Comme le souligne le **Rav Jonathan Sacks (1948-2020)**, cette association de la Haftara et de la Paracha est représentative des « deux hémisphères du cerveau juif qui permettent d'écouter en stéréo, ou bien de voir en trois dimensions ».

Il ajoute : « Je crois que cette symbiose entre Torah et Haftara, entre voix sacerdotale et prophétique représente l'une des plus belles leçons du judaïsme. Nous apprenons à la fois comment agir et pourquoi. Sans le comment, l'action est insignifiante, sans le pourquoi, le comportement est aveugle. Combinez les devoirs sacerdotaux et le regard prophétique et vous atteindrez la grandeur spirituelle. »

Si nous nous montrons en mesure de nous préparer à Pessa'h en nous inspirant à la fois des enseignements de la Paracha et de ceux de la Haftara, Hachem nous promet qu'Il nous fera revivre les miracles de la Sortie d'Égypte et nous libérera de l'exil dans lequel nous sommes plongés par la venue du Machia'h Tsidkénou.

Nous nous trouvons actuellement dans les dernières semaines avant Pessa'h. Si celles-ci sont axées sur le nettoyage concret de la maison et l'élimination du 'Hamets, c'est également un moment clé pour se préparer spirituellement à intégrer les leçons morales de la fête de Pessa'h. Cette préparation passe également par la lecture de Parachiot spéciales à l'occasion des Chabbatot qui précèdent Pessa'h.

À l'époque du Beth HaMiqdach, le peuple Juif était soumis à la difficile nécessité de se trouver constamment en état de pureté. Cette nécessité se manifestait dans de nombreux aspects de la vie quotidienne.

Le fait de devenir impur (par exemple en étant en contact avec certains reptiles morts) imposait de tout faire pour ôter le poids de l'impureté le plus rapidement possible.

Il existe une discussion théorique mais intéressante : une personne se préservant constamment de tout contact avec l'univers de l'impureté est-elle « plus grande » que quelqu'un qui a été en contact avec cet univers, mais qui s'en est purifié ?

Le Rambam (Rabbi Moshé Ben Maïmon, 1135 -1204) dans son commentaire sur la Michna de Para (3, 3) propose une réponse particulièrement novatrice et intéressante.

Il considère que celui qui s'est purifié après avoir été rendu impur comme « plus pur » que celui qui ne s'est jamais impurifié. En effet, le premier est explicitement désigné par la Torah comme étant dans un état de pureté : « Tahor Hou » (Vayikra 13, 39), ce qui n'est pas le cas du premier, qui est considéré simplement comme une personne « non-impure » !

Le fait que la Torah définisse explicitement la nature d'une personne octroie à cette dernière une meilleure définition de son statut spirituel, *a contrario* de quelqu'un dont la Torah ne parle pas explicitement !

Le Rav Asher Weiss propose d'extrapoler la preuve apportée par le Rambam dans le domaine du pur et de l'impur à celui du juste (Tsaddiq) et de l'impie (rach'a). En effet, le raisonnement sous-jacent à ces deux domaines est identique, à la différence que dans le premier cas il est question d'une impureté matérielle tandis que le second traite d'une impureté spirituelle : la faute. Il est à remarquer que la Torah désigne régulièrement la faute par le terme d'impureté (Ye'hezkel 36, 25).

Si le raisonnement du Rambam est applicable dans le domaine physique, il s'appliquera également dans le domaine spirituel, puisqu'un verset explicite témoigne qu'une personne lavée de ses fautes est appelée pure.

Ainsi, il semblerait qu'une personne ayant fauté et ayant regretté son acte soit d'une meilleure qualité spirituelle que quelqu'un qui n'a jamais fauté de sa vie.

En réalité, la Guémara (Berakhot 34b) met clairement en opposition les avis de deux Amoraïm sur ledit sujet. Pour Rabbi Yo'hanan, toutes les récompenses promises par la Torah ne seront octroyées qu'aux repentis. Pour les Justes Parfaits en revanche, la Torah ne mentionne pas leur récompense tant elle est importante. Rabbi Abahou est en désaccord avec cette assertion et professe le principe selon lequel « À l'endroit où les repentis se tiennent, les Justes parfaits ne peuvent pas se tenir ».

Nous comprenons de cette Guémara que Rabbi Yo'hanan

et Rabbi Abahou sont en discussion sur la question de savoir qui, du repentis ou du Juste Parfait est le plus grand des deux.

Le Rambam, dans son Michné Torah (Hilkhot Techouva 7, 4), a tranché la Halakha en faveur de Rabbi Abahou !

Cette décision semble contredire le principe selon lequel la Halakha suit l'avis de Rabbi Yo'hanan lorsque ce dernier est en désaccord avec un autre Sage.

Pour résoudre ce détail technique, on peut affirmer que quand l'avis général d'une Michna (en l'occurrence Kiddouchin 49b) semble confirmer l'avis de l'autre Sage, on tranche la Halakha comme ce dernier.

Finalement, nous pouvons deviner que la position du Rambam concernant ce dernier sujet semble s'accorder avec celle qu'il a proposée concernant les lois de pureté et d'impureté.

En poussant la réflexion, nous constatons finalement que le processus de pureté ne se résume pas à un simple statut technique : être rituellement pur ou non-pur.

En réalité, la personne qui s'est purifiée (par le Mikvé ou par la Techouva) vit l'expérience d'un contact particulier avec Hachem. C'est ce contact, représenté par une expression dédiée dans la Torah (« Tahor Hou ») qui lui confère le degré particulier dont parle le Rambam, contact bien supérieur par rapport à celui de « ne pas être impur ».

L'impureté physique est généralement contractée par une interaction non désirée avec un élément impur du monde (un cadavre humain, certains reptiles morts, une charogne, etc...) qui a donc pour caractéristique d'être extérieur à l'homme. Il est alors logique que son processus de pureté dépende lui aussi d'un élément qui lui est extérieur (le mikvé, les cendres de la vache rousse etc...).

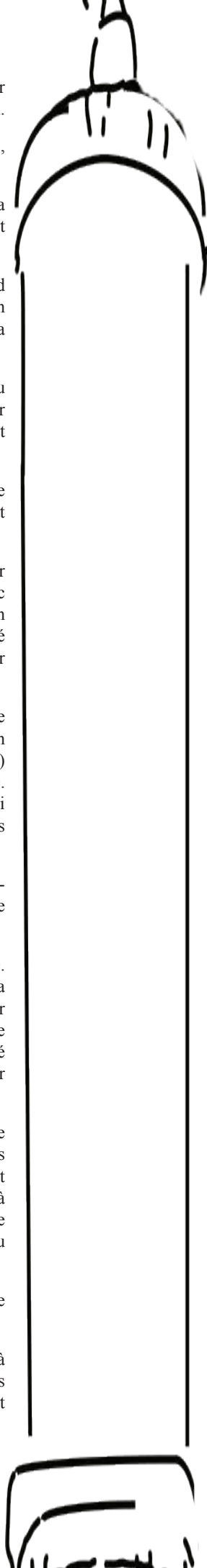
L'impureté spirituelle – la faute – provient de l'homme lui-même. C'est ainsi que son processus de pureté doit venir de lui-même (la Teshouva et les bonnes résolutions).

Pour autant, il existe différentes formes de pureté physique. Si certaines d'entre elles nécessitent l'implication de la personne s'étant impurifiée, certaines ne peuvent se passer de la présence d'un tiers : le Cohen. C'est par exemple le cas de la purification de la plus haute forme d'impureté (celle du contact avec la mort) qui passe obligatoirement par l'aspersion des eaux de la vache rousse par le Cohen.

Il en est de même pour la pureté spirituelle. La démarche de s'améliorer dans la pratique de son judaïsme doit certes provenir de la volonté de l'homme, mais ce processus doit finalement aboutir dans sa dimension la plus puissante à obtenir l'aide d'Hachem en Personne, en vertu du principe talmudique : « Celui qui souhaite se purifier, on l'aide du Ciel ». (Shabbat 104a).

La démarche individuelle et naturelle est complétée par une aide providentielle et surnaturelle.

Il est fort possible de dire que c'est à cette aide divine à laquelle pensait le Rambam, lorsqu'il mit en évidence dans ses écrits qu'une pureté acquise est davantage considérée et appréciée qu'une pureté innée...



« Le Cohen revêtira sa tunique de lin, et des caleçons de lin il revêtira sur sa chair, il prélèvera la cendre [laissée par] le feu qui consommera la ‘Ola sur l’autel, il la mettra à côté de l’autel.

Il se déshabillera de ses vêtements, il revêtira d’autres vêtements, il fera sortir la cendre vers le dehors du camp, vers un endroit pur »

Wayiqra 6,3-4

Commencer la journée par un peu de nettoyage semblera certainement tout à fait sensé, en cette période de grand ménage ! Quelle meilleure manière de préparer le Mizbéa’h pour les offrandes du jour nouveau que de se débarrasser des résidus peu plaisants de la veille ?

Rashi, citant Yoma 23b au verset suivant, précise que le changement de vêtements du Cohen n’est « pas une obligation, mais une règle de bonne conduite (Ein lo ‘hova éla derekh erets) : il ne faut pas qu’en retirant la cendre il risque de salir les vêtements dans lesquels il effectue constamment son service »

Mais la Torah, comme l’affirme le Rav Shimshon Raphaël Hirsch, n’est pas un manuel d’entretien du Beth haMiqdash ! D’ailleurs, le prélèvement de la cendre (Téroumat hadeshen) ne constitue pas du tout une préparation de l’autel pour le nouveau cycle de Qorbanot.

C’est ce que précise Rashi, qui indique que nos Maîtres distinguaient deux types d’activités : « Quand la quantité de cendre était devenue importante et qu’il n’y avait pas de place pour le bois, on les en faisait sortir. Ce n’était pas une obligation quotidienne, tandis que le prélèvement de la cendre était un devoir journalier. »

Les détails halakhiques de la Téroumat hadeshen montrent clairement qu’on ne peut pas considérer cette mitsva comme une des tâches habituelles de nettoyage du Sanctuaire. Si c’était le cas, on pourrait s’attendre à ce que n’importe quel Juif pût l’accomplir. Au lieu de quoi, c’est une ‘Avodah de même rang que les autres, qui exige un Cohen en costume complet, et non un factotum en bleu de travail ! La petite quantité de cendre ainsi prélevée n’est pas destinée à la décharge. Elle est soigneusement déposée, et non répandue, en un lieu précis, proche de l’autel. La plupart d’entre nous préféreront garder les cendres hors de vue, et non les placer devant la porte de la maison... Pourtant, la Téroumat hadeshen était déposée dans un emplacement bien visible, du côté Est, face au public.

C’est une règle générale du Service du Sanctuaire que la sainteté attachée à tout élément utilisé au cours de la ‘Avodah cesse à l’instant même où est accomplie la mitsva à laquelle cet élément est associé. En d’autres termes, tout objet matériel sanctifié au cours d’un rituel accompli au Beth haMiqdash perd son statut de sainteté lorsque ce rituel s’achève, et n’est plus soumis aux lois de « mé’ilah » (l’interdiction de s’approprier les biens consacrés au Beth haMiqdash – Par exemple, les agriculteurs pouvaient recueillir le sang des sacrifices pour en faire un fertilisant).

En appliquant cette règle à la Téroumat hadeshen, on pourrait s’attendre à ce que les cendres prélevées, une fois déposées, perdissent tout caractère de sainteté.

Ce n’est pourtant pas le cas !

Il apparaît donc clairement que le prélèvement de la cendre n’est pas un préparatif matériel des Qorbanot du jour qui vient, mais plutôt une sorte de trait d’union avec le jour précédent.

Il résume les événements de la veille, et les rassemble en un rappel qui se tient en sentinelle près de l’autel, affirmant fortement à ceux qui viennent ici servir Hashem : ce qui sera accompli aujourd’hui le sera dans une rigoureuse continuité de ce qui a été fait hier, et avant-hier et le jour précédent. Certes, vous agirez avec une force et un enthousiasme renouvelés, mais vous n’avez pas besoin de réinventer la roue. Votre contribution personnelle à la Sanctification du monde a été décrite et planifiée depuis la plus haute antiquité. Chaque petit-fils et arrière petit-fils de Juif se tient devant HaShem Yitbarakh Shémo, porteur de la même mission pour son existence terrestre que celle qui fut confiée à nos pères. Personne n’est obligé d’innover, ou de redécouvrir à nouveaux frais ce que Hashem attend de l’homme.

Plus encore, la contribution de chacun vient s’ajouter à un édifice savamment construit et magnifiquement embelli au cours des millénaires de notre histoire. Ce petit tas de cendres témoigne de la miraculeuse continuité entre le service d’hier et celui d’aujourd’hui. Il reste soumis aux lois de « mé’ilah », non comme une exception à la règle, mais parce que sa tâche n’est jamais terminée. Il ne peut revenir à un statut profane.

Mais nous n’avons vu que la moitié du tableau. La Torah fait immédiatement suivre la Téroumat hadeshen de la mitsvah de retirer le gros des cendres de sur l’autel, et de les emporter intégralement hors du camp. Avec pour effet de faire disparaître toute trace de la ‘Avodah des jours précédents.

La Torah transmet ici un message différent, presque contradictoire : nous ne pouvons pas nous reposer sur les lauriers du passé, ni le nôtre, ni celui de qui que ce soit.

La pensée de ce qui a été accompli ne saurait fournir un prétexte au renoncement. Nous devons aborder le Service de chaque jour avec passion et enthousiasme : « Servez Hashem dans la joie », enseigne le Psalmiste (Ps 100,2)

La Téroumat hadeshen nous rappelle la continuité ; l’enlèvement des cendres (Hotza’at hadeshen) donne à chaque jour une force nouvelle. Ils nous apprennent à considérer chaque jour comme s’il était le premier de notre Service du Roi !

Librement adapté du Rav Yts’haq Adlerstein – Torah.org

CE FEUILLET D’ÉTUDE EST OFFERT À LA MÉMOIRE DE ELICHA BEN YAACOV DAIAN



Parachat Tsav – Parah d'après l'Admour de KOÏDINOV chlita

זאת חקת התורה אשר צוה יהוה לאמר דבר אל בני ישראל ויקחו אליך פרה אדמה...

“Voici le décret de la Torah que Hachem a ordonné en disant : « parle aux Béné Israël pour qu'ils t'amènent une vache parfaitement rousse... » ” (Parachat Houkat ; 19 ;1).

Ce chabbat, en plus de la section hebdomadaire qui est tsav, nous lisons la paracha de la vache rousse (parah adouma) (Note du traducteur : les cendres de la vache rousse servaient à purifier toute personne qui avait été en contact avec un mort lequel représente la plus grande impureté).

Rachi : le Satan et les peuples du monde se moquent des Béné Israël en disant : « *qu'est-ce que ce commandement et quelle en est la raison ?* (la vache rousse) », c'est pourquoi la Torah écrit que c'est un décret : « *c'est une décision tranchée devant Moi, tu n'as pas la permission de poser de questions à ce sujet* ». (Yoma 67b).

Il y a lieu de se demander : « *est ce que les peuples connaissent tous les commandements et leurs raisons ? et pourquoi se moquent-ils des Béné Israël précisément au sujet de la Parah adouma ?* »

En vérité, le plus grand plaisir qu'un juif peut éprouver ici-bas est d'étudier la Torah et de pratiquer les mitzvot, comme nous dit le verset des Tehilim (19 ;11) : « *ils (les commandements) sont plus désirables que l'or, que beaucoup d'or fin, plus doux que le miel, que le suc des rayons de miel* ». Cependant, l'Homme n'a pas toujours le mérite de ressentir ce plaisir, car celui-ci vient de la proximité de la néchamah avec Hachem, grâce à l'étude de la Torah et la pratique des commandements, mais comme l'âme se trouve enfermée dans un corps, qui, lui, est assoiffé de plaisirs matériels, le juif ne peut pas ressentir les plaisirs de l'âme.

Cette confrontation entre l'âme et le corps se traduit par l'opposition entre la pureté et l'impureté : l'impureté ressort lorsqu'il y a une situation qui vient empêcher de percevoir la lumière de l'âme, et la pureté se dévoile lorsqu'un juif sanctifie ses membres et purifie son corps, ce qui lui permet de ressentir les plaisirs de l'âme en étudiant et en pratiquant la Torah.

C'est pour cette raison que le commandement de la vache rousse s'appelle un décret, car **la pureté** (issue des cendres de la vache rousse) qui permet à l'âme de s'attacher à son Créateur, **semble être comme un décret sans raison logique**, mais en vérité ce décret n'existe que pour l'âme qui aspire **naturellement** à revenir vers Hachem, étant partie intégrante de Lui. Ce rapport privilégié ne concerne que les Béné Israël qui eux seuls possèdent cette âme sainte, et non les peuples qui ne peuvent donc pas comprendre l'importance de la pureté et de la proximité divine.

Pour revenir au commentaire de Rachi, le Satan et les peuples du monde se moquent des Béné Israël précisément au sujet de la vache rousse, car ils ne peuvent pas supporter le mérite qu'ont les Béné Israël de se purifier et d'être proches d'Hachem, alors qu'eux n'y ont pas accès. C'est pourquoi Hakadoch Baroukh Hou dit que c'est un décret sans raison logique mais plutôt spirituelle, car l'âme de chaque juif est une partie du Dieu vivant, et il est impossible de le comprendre intellectuellement, comme nous dit la guemara : « *c'est un décret devant Moi, et tu n'as pas de droit de poser de questions* ».



Abonnez-vous et recevez ce dvar torah chaque semaine par whatsapp au +972552402571 ou au 07.82.42.12.84.
Pour soutenir les institutions du rabbi de koidinov cliquez sur:

<https://www.allodons.fr/les-amis-de-koidinov>

TSAV
CHABAT PARA

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

Recevez la "Daf de Chabat"
054 976 54 17

Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhaï Bismuth

« Un feu continu sera entretenu sur l'autel, il ne devra pas s'éteindre. » (Vayikra 6 ; 6)

Le Rav Pinkous nous rapporte le Talmud (Yéroushalmi Yoma 4;6) au sujet de notre verset qui nous dit : « même pendant vos déplacements », il s'agit des déplacements du Michkan des Bnei Israël dans le désert, même à ce moment-là le feu devait brûler.

Chacun d'entre nous, chacun selon son rythme, selon son emploi du temps, etc..., sait consacrer des moments pour la Torah et la Avodat Hachem : prier ses trois tefilot par jour, participer à des cours de Torah dans la semaine, étudier à la yechiva ou au kollel, faire du 'Hessed, rendre visite aux malades...

Cependant, il nous arrive parfois d'être dans l'obligation de voyager plus ou moins loin de la maison. Et cela pour diverses raisons comme le travail, les vacances ou autres.

Ces petits déplacements viennent perturber notre rythme quotidien et nous faire déplacer nos priorités ou nos efforts quotidiens.

Parce que nous ne sommes plus dans notre environnement, nos exi-

ATTENTION AU CHANGEMENT DE DÉCOR

gences en cacherout se « ramollissent », mon engagement à prier avec un minyan et mes temps d'études sont généralement laissés de côté.

Tout ces efforts annuels, tout ce 'Hizouk qui a été développé, ont été oubliés à la maison pour laisser la place aux vacances. Mais la Torah n'est pas comme le travail et les congés payés n'existent pas.

Hachem nous connaît avec nos faiblesses, et nous met en garde.

Notre verset nous parle d' « un feu ». Ce feu représente l'intérêt, la passion. Puis il continue et dit « continu sera entretenu », c'est-à-dire à chaque instant. Et le verset termine : « il (le feu) ne devra pas s'éteindre. » **Suite p2**

Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

MON COPAIN QUI ROULE EN JAGUAR...

Cette semaine le fil de la paracha nous plongera dans un monde inconnu pour une bonne partie des lecteurs : il s'agit des Korbanoth/les sacrifices.

En effet, à la fin du 2ème Livre, le Mishkan (Temple) dans le désert est devenu opérationnel. Comme vous l'avez appris, **le Mishkan est la Maison de Hachem et aussi l'endroit d'expiation des fautes.** Certainement que ces deux phénomènes vont de paire : il ne peut y avoir résidence Divine sur terre lorsque la communauté est fautive. Donc, si par inadvertance un homme un peu éméché avant Pourim aurait préparé un œuf au plat le Chabbat dernier, alors il devait apporter un sacrifice ('Hatath) au Mishkan pour obtenir le pardon de Hachem (si cela s'est fait par inadvertance). Seulement toutes les fautes n'ont pas la même gravité. Parfois on aura besoin d'un sacrifice 'Hatath, d'un 'Ola ou d'un Acham.Notre section traite du cas d'un homme qui jure, par exemple, de ne pas fumer dans les trente jours à venir. Mais toujours à Pourim, il a eu un petit oubli et il prend une petite clop. Il a enfreint sa promesse. Dans ce cas, dès la sortie de Pourim il doit se rendre à Jérusalem avec une pièce de petit bétail (un mouton femelle) et l'offrir en guise de 'Hatath (*attention pour mes fins lecteurs, le 'Hatath' dont il s'agit n'est pas le volumineux siddour utilisé par nos amis les Loubavitch qui s'appelle aussi 'Hatath – enfin, 'Hitat, mais c'est le nom d'un sacrifice*). Or, si notre fauteur est pauvre, le verset ordonne d'apporter deux tourterelles à la place du mouton (Vayikra 5/ 1-6). L'un prendra le statut de 'Hatath et le second de 'Ola (Ndlr : chaque sacrifice a son cérémonial distinct. Pour le 'Hatath après la Melika, sorte de Che'hita opérée avec l'ongle du Cohen, le Cohen aspergera l'autel du sang de l'oiseau tandis que le 'Ola est entièrement consommé sur l'autel sans faire d'aspersions, juste un Mitsouy, qui consiste à faire sortir un peu de sang du cou de l'oiseau.)Le Ibn Ezra (sur place) demande pourquoi dans le cas où l'homme est pauvre il devait apporter deux sacrifices (le 'Ola et le 'Hatath) tandis que le riche n'apporte qu'un seul holocauste (le mouton/'Hatath) ? Il rapporte que le rav Yits'hak répond que le 'Ola vient expier la faute qu'il a faite au niveau de sa pensée en apportant son sacrifice. Le rav Elimélekh Biderman Chlita explique que le pauvre en apportant les deux oiseaux se dira : **Pourquoi Hachem a fait que je n'ai pas la possibilité financière****d'apporter un mouton comme tous mes autres amis ?** Pourquoi Hachem ne m'a pas fait riche comme tous ces autres pèlerins qui viennent avec leur mouton ? C'est à cause de telles pensées que la Tora l'obligera d'amener un 2ème sacrifice « 'Ola » qui est entièrement consommé et qui vient expier les fautes du domaine de sa pensée.

Sur ce, rajoute le Rav Biderman d'une manière générale, Hachem ne punit que lorsque l'on passe aux (mauvais) actes. La pensée même fautive n'est pas punissable. Seulement il existe une exception ; c'est le cas de la

'Avoda Zara, culte idolâtre. Si par exemple un homme a une irrépressible envie de se rendre dimanche à la cathédrale de Chartres pour se confesser (Hachem Yichmor) ou de se rendre à Katmandou pour servir de tout son cœur (et surtout de son portemonnaie) le dernier grand gourou des Indes, alors viendra le jour béni où cette âme perdue comprendra l'absurdité de son action (peut-être qu'il faudra auparavant lui envoyer votre bulletin préféré « Autour de la magnifique Table du Chabbath » sur son smartphone s'il est toujours en fonction...) et lorsque le Temple de Jérusalem sera reconstruit ilapportera un sacrifice 'Ola (pour toutes les mauvaises pensées des dernières années). Dans le même registre, explique le rav, si un **homme qui se lamente de son sort en maudissant le jour où il est né, dit : pourquoi Hachem m'a fait si pauvre alors que j'ai un ancien très bon copain qui roule en Jaguar ?** C'est vraiment injuste ! Ce manque de Emouna / foi (à savoir ce qui nous arrive c'est pour notre plus grand bien), c'est une manière de dire à Hachem qu'il s'est trompé dans la création du monde. Il aurait dû me faire naître sous le signe d'une autre étoile. A cause de cela, il devra amener un sacrifice « Ola ».Et finalement conclue le rav, toutes ces mauvaises pensées proviennent aussi d'un manque de jugeote. A savoir que les Sages de mémoire bénie enseignent : « Tout ce que fait Hachem c'est pour le bien » (voir Ch. Arouh 222.2). Mieux encore : le manque c'est aussi pour notre bien. Seulement l'homme a une vision très réduite et ne voit pas le grand tableau (triptyque) dans son ensemble. Ce n'est que Hachem qui connaît parfaitement notre bien ultime. C'est aussi ce qu'écrit le Roch dans Or'hot Tsadikim (Ot 69) : **« Accepte et apprécie ce que désire ton Créateur »**. Vaste programme !

Rav David Gold



LA VACHE! J'AVAIS PAS COMPRIS!!



Hashem parla à Moshé et à Aharon en ces termes: "Ceci est la Houka (la loi irrationnelle) de la Torah, dis aux enfants d'Israël, et ils prendront vers toi une vache rousse, qui n'a pas de défaut et qui n'a pas porté le joug" (19 ; 1-2)

Hashem ordonne à Moshé et à Aharon le commandement de Para Adouma – La vache rousse. Cette Mitsva consiste à se procurer une vache totalement rousse, sans la moindre imperfection, et qui n'est jamais portée de poids. On procédait à la Shéhita – l'abatage rituel de cette vache, puis, elle était complètement brûlée. Les cendres de la vache étaient mélangées à de l'eau du Beit Ha Mikdash, et toute personne ou objet ayant été au contact ou en présence d'un mort étaient aspergés de ce mélange, et retrouvaient leur statut de purs.

Ce qui fait du commandement de Para Adouma, une Houka – une loi irrationnelle, c'est que justement, celui qui aspergeait les personnes ou objets afin de les rendre purs devenait lui-même impur. Il devait lui-même suivre un nouveau processus de purification. De nombreux commentateurs demandent : Il aurait été plus précis de dire « Ceci est la Houka de la vache... », ou bien « Ceci est la Houka de la purification... ». Pourquoi généraliser l'aspect irrationnel de la Para Adouma à toute la Torah ? Il existe bien dans la Torah des commandements tout à fait rationnels, dont le sens est à la portée de chacun ?!

Lors de l'un de ses Shiourim, Rav Ovadia YOSSEF Zatsal a répondu à cette question de la façon suivante :

Il existe une catégorie d'individus qui se refusent à pratiquer toutes les obligations d'un juif. Ces gens prétextent qu'ils ne peuvent pratiquer que les choses dans lesquelles ils trouvent un sens. Par exemple, ces gens-là n'auront aucune difficulté à donner de la Tsedaka à un nécessiteux, ou bien on pourra constater chez eux une véritable aversion pour tout ce qui est de nuire à son prochain ...etc.... Ces gens-là pratiqueront aussi d'autres Mitsvot à la condition qu'il y ait une certaine « logique » à leurs yeux.

En contrepartie, il existe des personnes, dont la Emouna en Hashem et sa Torah, est inébranlable. Ceux-là n'ont pas besoin d'avoir recours à une démonstration intellectuelle quelle qu'elle soit pour pratiquer les

Mitsvot. Ces Tsaddikim accomplissent tous les commandements de la Torah sans jamais être dérangés par le fait qu'il y a certains points qu'ils n'arrivent pas comprendre ! Il est écrit dans Tehilim (119) « Les Reshaïm (les impies) sont loin de la délivrance, car ils n'ont pas recherché tes Houkim (lois irrationnelles) ». Il existe plusieurs sortes de maladies. Certaines dont on connaît le mode guérison, et d'autres maladies dont on ignore le mode de guérison.

Le Tsaddik, qui lui, accomplit toutes les obligations d'un juif, même celles dont il ignore le sens, sera sauvé par Hashem de toutes les maladies, même de celles dont on ignore le mode de guérison, Mida Kenegued Mida – Mesure pour mesure.

Mais le Rasha (l'impie), qui lui s'autorise à se faire une sélection – une « playlist » - des devoirs qu'il accomplit, ne se verra délivrer que des maladies dont on connaît le sens, et cela aussi selon le principe de Mida Kenegued Mida – Mesure pour mesure.

Puisqu'ils n'ont pas recherché l'accomplissement des Houkim, ces lois irrationnelles, sous prétexte que cela n'avait aucun sens à leurs yeux, les Réshaïm seront loin de la délivrance, en cas de maladie incurable !!!

Un peu de confiance en l'infinie sagesse de la Torah, un peu d'innocence dans la pratique des Mitsvot, mais surtout beaucoup d'humilité vis-à-vis d'Hashem, peut nous sauver la vie !!!!!

C'est pour cela que la Parasha qui traite de la loi irrationnelle de la Para Adouma (vache rousse) débute par les termes généraux « Ceci est la Houka (la loi irrationnelle) de la Torah ... », et non pas « Ceci est la Houka de la vache... », ou bien « Ceci est la Houka de la purification... » Afin de nous enseigner que de la même façon que nous accomplissons des devoirs de la Torah, parce qu'ils nous semblent contenir un sens logique, de la même façon nous devons accomplir l'intégralité des devoirs de la Torah, même lorsqu'on a du mal à les comprendre !

'Honen Da'at - Rav David PITOUN

COLLECTE DE FONDS POUR PESSA'H



J'AIDE UNE FAMILLE
RECEVEZ VOTRE CERFA INSTANTANÉ!!



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

ATTENTION AU CHANGEMENT DE DÉCOR

C'est à propos de ce feu que parle le Yéroushalmi quand il dit : « même pendant vos déplacements », c'est-à-dire même en voyage, la flamme ne devra pas s'éteindre.

Chacun d'entre nous a déjà eu l'occasion de constater que lorsque l'on déplace une bougie, la flamme risque de s'éteindre. Et, tout naturellement, par prudence, on met sa main en protection pour ne pas qu'elle s'éteigne.

Ainsi, lors de nos déplacements nous devons être prudents, et protéger notre flamme, qui sans cette vigilance, risque de s'éteindre et de nous laisser dans l'obscurité.

Le Rav 'Haïm Schmoulevitch Zatsal raconte l'histoire d'un petit bébé qui se trouve dans les bras de sa maman. C'est ainsi que chaque fois que sa maman se déplace, que ce soit dans un bus, au supermarché..., automatiquement lui aussi se déplace avec elle.

A la fin de la journée, on questionne l'enfant en lui demandant s'il se souvient de tous les endroits qu'il a parcourus dans la journée. Le bébé répond qu'il n'en a aucune idée, la seule chose qu'il sait, c'est qu'il a été toute la journée dans les bras de sa maman.

C'est ainsi que nous devons vivre, en nous sentant comme ce bébé dans les bras de Notre Papa toute la journée. Les changements de décors géographiques ne doivent pas provoquer de changements dans notre décor spirituel.

Évidemment, nous pouvons effectivement nous retrouver dans des endroits où il n'y a malheureusement pas de synagogue, où il faut faire plusieurs kilomètres pour trouver une épicerie cachère, où le climat est tellement chaud que nos vêtements se font obligatoirement plus légers. Toutes ces conditions nous incitent à être plus "cool" que d'habitude.

Mais la vraie question est : "Que fait-on dans un endroit où l'on ne peut pas rester nous-mêmes ?"

Le Pélé Yoets rapporte que nos Sages disent (Yéroushalmi berakhot

4;4) : "Tous les chemins sont dangereux", en chemin on ne peut servir Hachem entièrement car on est obligé de faire attention aux dangers. C'est pourquoi il est dit : "Heureux ceux qui sont assis dans leurs demeures." (Tehilim 84 ; 5)

Lorsque nous programmons nos déplacements, la première chose à vérifier est si l'on peut continuer à être "Juif", si notre Chabat peut être respecté, s'il l'on peut manger correctement cacher...

Si l'on se place intentionnellement dans un endroit avec des courants d'air, c'est sûr que la flamme s'éteindra.

Un Juif n'est jamais en vacances, la Avodat Hachem est un travail à plein temps. Nous devons toujours être préoccupés de savoir si nous pouvons continuer à faire Torah et mitsvot là où nous sommes. De même que nous vérifions toujours si nous aurons un certain confort vital minimum, nous devons être sûrs de pouvoir aussi respecter nos besoins vitaux de Juifs tels que la prière, la nourriture et l'étude.

Nos Sages nous l'ont déjà dit (Guittin 70a) : "Les voyages raccourcissent le nombre de jours et d'années d'un homme, comme il est dit : "Il a abrégé dans la marche ma vigueur, il a raccourci mes jours." (Tehilim 102;24) C'est le cas de ceux qui voyagent d'un endroit à l'autre pour ramasser de l'argent. L'instabilité familiale ou autre fatigue et fait oublier l'essentiel.

Le but est de laisser la flamme toujours allumée et de la raviver de jour en jour. Comme la flamme olympique qui brûle et passe de main en main pour arriver au but.

Montrer à nos enfants que nous sommes conséquents et constants quelles que soient les conditions extérieures, que nous ne faisons pas les choses par habitude et lorsque cela nous arrange, que nous sommes soucieux de faire briller notre Judaïsme à chaque instant, allumera en eux un feu ardent qui les guidera vers le bon chemin, toujours à l'abri du vent.

Rav Mordékhai Bismuth—mb0548418836@gmail.com



Savez-vous pourquoi?

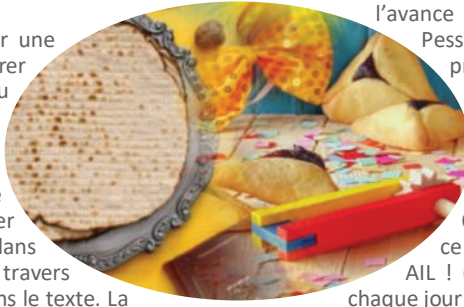
ENTRE POURIM ET PESSA'H

La Gémara (Méguila 6b) nous explique que Pourim est en relation avec Pessah (et c'est pourquoi on fera Pourim au 2ème mois d'Adar, pour rester proche de Pessah).

Et la Gémara explique, que c'est pour rattacher une Délivrance à la suivante : Deux fêtes pour célébrer les miracles par lesquels Hakadoch Barouk'h Hou nous montre combien Il tient à nous, et en conséquence combien nous sommes reconnaissants et fidèles.

Il y a pourtant une très grande différence entre ces 2 périodes : à Pourim, tout se passe Behester Panim, le nom d'Hachem n'est pas mentionné dans la Méguila, et il faut retrouver la Main Divine à travers les multiples "coïncidences" qui sont relatées dans le texte. La Emouna des Nissim cachés, celle des miracles quotidiens que nous pouvons voir sans arrêt dans notre vécu.

Par contre, à Pessah', on construit notre Emouna par la base : Hachem s'est manifesté clairement, par des miracles surnaturels, et annoncés à l'avance par Moche Rabbenou. La Emouna qui se vit à Pessah' est la base de toute notre Tora (Ce sont les premiers mots des Dix Commandements, *אשר הוצאתיך מארץ מצרים*). En relatant les Nissim comme quelqu'un qui les a vécus, nous prenons conscience de la Grandeur infinie du Boré Olam, de Sa Présence, de Sa Justice : Une Emouna au delà de toutes questions, sans faille.



On a besoin de 30 jours de préparation pour que ce Pessah' nous enrichisse concrètement. Au TRAVAIL ! (en réfléchissant à chacune de nos 100 Berah'ot chaque jour pour devenir un vrai Maamin).

Rav Samuel – Roch Yechiva Keter Chlomo (Bnei Brak)



L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

QUI A SORTI LE COFFRE DES DIAMANTS DE LA PISCINE?

«Ce qui reste de la chair du sacrifice, au troisième jour sera consommé par le feu» (7-17).

Le *Baal ha'hinoukh* écrit: ce verset fait allusion au degré de foi en Dieu. En effet, en ordonnant de brûler la viande, l'Eternel nous encourage à compter sur lui et à ne pas nous inquiéter du lendemain. Car quand le lendemain arrivera, nous recevrons encore de la viande et nous pourrons la consommer avec joie et de bon cœur; alors, pourquoi "nous étouffer" comme dit le *'hinoukh* et nous empiffrer?! C'est la voie royale de celui qui a une foi totale en Dieu, il ne redoute rien et il n'a besoin de personne. Toutes ses demandes sont adressées vers une seule direction: le Maître du monde! Il a la certitude que la réponse viendra de là et qu'il est dommage de perdre son temps à se tourner vers d'autres personnes plus "influentes"...

Il nous arrive souvent de rencontrer des gens qui vont solliciter des "personnes influentes" afin de les utiliser comme "pistons" pour s'adresser à un "haut fonctionnaire" afin que ce dernier s'occupe personnellement de leur dossier. Ils perdent de précieuses heures et de nombreux jours à tenter d'organiser un stratagème pour arriver à leurs fins. Ils dépassent de loin leur obligation de *hichtadlout* (effort) et finalement ils réalisent que toutes leurs tentatives sont vaines et que leur demande n'a pas été reçue.

Cela vaut la peine de rapporter à ces gens là la parabole suivante.

Un roi aimait profondément les sujets de son royaume, et souhaitait leur accorder des bienfaits de n'importe quelle manière. Etant un homme intelligent, le roi avait coutume de donner ses cadeaux au peuple en organisant des "campagnes" spéciales de défis.

Le roi possédait une grande piscine dans le parc de son château. Un jour, le roi convoqua ses ministres et ses conseillers et leur demanda de se rassembler dans le parc. Il leur montra qu'au fond de la piscine reposait un énorme coffre rempli de diamants, de pierres précieuses et de perles. "Celui qui réussira à descendre au fond de la piscine et à extraire le coffre, recevra le trésor de diamants qu'il contient", déclara le roi.

Ayant entendu l'alléchante déclaration du roi, tous les sujets du royaume se réunirent et tentèrent leur chance. Personne ne douta de la bienveillance du roi car chacun connaissait son désir de leur accorder des bienfaits.

Cependant, personne ne réussit à remplir cette mission. Des milliers de personnes essayèrent de retirer le coffre de l'eau mais en vain.

Le roi, rempli de bonté de cœur, était assis sur son trône et observait les

échecs et les nouvelles tentatives de ses sujets avec beaucoup de tristesse.

Soudain, un des sujets du roi qui était particulièrement perspicace s'étonna du fait qu'aucune personne ne réussisse à s'emparer du coffre. Il se dirigea vers la piscine, observa attentivement le coffre posé au fond de l'eau et regarda aux alentours.

C'est alors qu'il réussit à percer le secret et la raison des échecs de ses compatriotes. Afin de s'assurer d'avoir raison, il partit s'adresser au roi: est-ce qu'une des conditions pour sortir le coffre oblige à se mouiller ou

bien est-il possible de retirer le coffre sans se mouiller du tout? Le roi comprit alors que cette personne était très intelligente et qu'elle avait découvert le secret. Le roi lui répondit qu'en effet il n'était pas nécessaire de se mouiller et que ce n'était pas une condition pour remplir la mission.

Quand cet homme entendit la réponse du roi, il grimpa rapidement en haut de l'arbre dont les branches s'étendaient au dessus de la piscine et s'empara du... coffre.

Que s'était-il passé? Le roi voulait tester l'intelligence de ses sujets. Il pendit le coffre aux branches de l'arbre et le coffre qui semblait reposer au fond de l'eau n'était en fait que le reflet du coffre accroché dans l'arbre.

Cet homme doué d'une grande intelligence qui trouva le vrai coffre à diamants pendu à l'arbre le reçut en cadeau et gagna l'estime du roi pour sa sagesse d'esprit.

L'explication est claire! Notre Père céleste est miséricordieux et compatissant, il désire nous accorder ses bienfaits, ses bénédictions et la réussite en abondance.

Pour mériter cela, il nous suffit de faire une seule chose: regarder en haut, vers l'endroit où se trouve le vrai coffre à diamants, c'est-à-dire, lever les yeux vers le ciel et demander au Créateur de réaliser tous nos souhaits.

Mais au lieu de cela, que faisons nous? Nous essayons d'attraper le coffre posé à terre et tentons de faire intervenir toutes sortes de "pistons" qui nous aideront à obtenir ce que nous désirons, des allocations et des réductions ou autres, en investissant des efforts incommensurables qui dépassent de loin notre obligation d'*hichtadloute*.

Les personnes intelligentes parmi nous savent très bien ce qu'elles doivent faire. Elles regardent en haut et obtiennent tout!

(Extrait de l'ouvrage *arkhi nafchi*)

Rav Moché Bénichou



L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

La guérison complète et rapide de **TOUS LES SOLDATS BLESSÉS** parmi les malades de peuple d'Israël

La réussite spirituelle et matérielle de **Raphaël ben Sim'ha Joëlle Esther bat Denise Dina Qu'Hachemleu** accorde brakh'ha vé hatslakha

La réussite spirituelle et matérielle de **Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouina Qu'Hachemleu** accorde brakh'ha vé hatslakha

MERCI **HACHEM** pour tous ces Nissim et Nillaot que Tu réalises chaque jour envers Ton peuple

PLACEZ ICI VOTRE DEDICACE

La guérison complète et rapide de **'Hanna bat Chochana** parmi les malades de peuple d'Israël

"Wort" sur la Paracha

pour toujours avoir quelque chose à dire

« Un feu continu brûlera sur l'Autel, il ne devra pas s'éteindre » (6,6)

Le Chla haKadoch enseigne que c'est une ségoula pour échapper aux mauvaises pensées, que de réciter ce verset, qui est prononcé en hébreu : « Ech tamid toukad al amizbéa'h lo ti'hbé ». Ce conseil a été transmis à Rabbi Moché Cordovéro, par Eliyahou HaNavi lui-même, mais dans sa grande humilité, il a choisi de cacher cette source.

« A l'endroit où est immolé l'holocauste, sera immolé l'expiatoire » (6.18)

Pourquoi la Torah demande d'égorger ces deux sacrifices au même endroit ?

Le Hatat est un sacrifice visant à réparer une transgression, faute, alors que le ola est plus un don personnel au Temple. La Torah cherche à maintenir la réputation d'une personne, en ordonnant d'offrir ces deux offrandes au même endroit. En effet, un regard extérieur pensera « que cette personne est généreuse », et on ne le suspectera pas d'être un fauteur. De nos jours (sans le Temple), la téfila (prière) prend la place du rôle des sacrifices. La guémara (Sota 32b) nous dit que nos Sages ont demandé à ce que la Amida soit récitée en silence, afin que le fauteur qui souhaite se confesser à D., ne puisse pas être entendu par son entourage, et alors en être embarrassé. (Aux délices de la Torah)

« Quant à la chair de cette victime, hommage de rémunération, elle devra être mangée le jour même de l'offrande. » (7, 15)

On demanda à l'Admour Rabbi Avraham Mordékhaï de Gour zatsal pourquoi le sacrifice de reconnaissance (korban toda) devait être consommé le jour même, contrairement aux autres qui l'étaient sur deux jours et une nuit.

Il donna la réponse suivante, rapportée dans l'ouvrage Mimayanot Hanétsa'h : ce sacrifice était apporté en guise de remerciement pour un miracle vécu ; or, chaque jour apportant avec lui de nouveaux miracles, il n'était pas envisageable de manger le lendemain d'un sacrifice offert pour le miracle de la veille.

« Va prendre Aharon et ses fils avec lui ; prends aussi les vêtements. » (8, 2)

Ben Sira affirme : « Les êtres humains sont la gloire de D.ieu et les vêtements sont l'honneur de l'homme. » Le Midrach Yilmédénou rapporte l'anecdote d'un homme pieux qui s'occupait lui-même de plier ses vêtements. On lui dit : « N'as-tu pas suffisamment d'élèves, de serviteurs et d'enfants pour te les plier ? » Il répondit : « Mes habits m'honorent dans la rue, aussi, je les honore dans ma maison, comme il est dit : "Car j'honore qui m'honore." (Chmouell 2, 30) »



Une histoire de Moussar

Nos sages nous racontent...

LA EMOUNA, NOTRE PLUS BELLE HERITAGE

Voici un récit réel du rav Glazer chlita de la ville de Bené Berak. Il s'agit d'un avrekh de la ville de Tora d'Elad (où votre serviteur réside) qui a raconté au rav Glazer son histoire très intéressante. Cet homme, qui est marié depuis déjà une quinzaine d'années, étudie la Tora dans un des colléim d'Elad (centre d'étude de Tora dont les élèves mariés sont rémunérés). Le père de sa femme est très heureux d'avoir un gendre qui se consacre à l'étude de la Tora. Malheureusement le reste de ses enfants n'a pas pris du tout le même chemin. Les années passèrent et le beau-père dit à sa fille, car il voyait que sa fin approchait, qu'il désirait ardemment lui léguer son patrimoine, ses autres enfants ne lui donnant aucune satisfaction. Le jour du grand départ arriva... Et après l'enterrement en Terre Sainte, le testament est ouvert auprès d'un avocat. Les frères sont stupéfaits de savoir que toute la fortune du défunt estimée à 3 millions 600

milles chèquels (soit un peu moins d'un million d'Euros) est destinée à leur sœur. Pas un sou pour les autres enfants. La sœur et son mari sont contents mais pas le reste de la famille. Les frères commencèrent à protester ouvertement en revendiquant qu'ils ont droit à leur part. La sœur resta sur sa position, car c'est leur père qui avait fait son choix en pleine connaissance de cause. C'est alors que la sœur reçut une lettre dans laquelle les frères exprimaient d'une manière des plus claires leur intention de menacer physiquement soit leur beau-frère, soit l'un des enfants du couple, s'ils n'acceptaient pas de leur rétrocéder l'héritage ! La menace était très lourde et la femme demanda conseil à son mari. L'homme droit et craignant le Ciel dit : « Je ne veux pas profiter d'un argent sur lequel existe un si lourd litige ! ». Donc le couple décida de céder l'intégralité de l'argent aux frères. Et la fratrie finalement ne donna pas un kopeck au beau-frère. Seulement le

couple d'Avrekh, qui vit chichement, était satisfait de ne pas avoir à profiter de cet argent et il restait confiant en D'. Quelques mois passèrent et un coup de fil est reçu dans la maison d'Elad. Au bout du fil un prometteur immobilier les informa qu'il désirait acquérir un appartement dans le nord de Tel Aviv qui était à leur nom au cadastre. L'Avrekh n'était pas du tout au courant de ce bien et il apprit que le jour de son mariage, son grand-oncle, semble-t-il, constructeur immobilier très riche, lui avait offert un appartement de trois pièces dans un nouveau centre immobilier de Tel Aviv à l'époque. Or, jamais le neveu ne fut au courant de cette acquisition et donc ce bien resta inoccupé de longues années. Cependant, tout dernièrement un nouveau et grand projet immobilier devait se mettre en place dans le nord de Tel Aviv, donc le prometteur désirait acquérir cet appartement inoccupé afin de réaliser son projet.

L'Avrekh d'Elad se renseigna très vite auprès d'une agence immobilière et le prix d'un bel appartement de 3 pièces situé dans ce quartier chic de Tel Aviv avec vue sur mer, valait 3 millions 600 milles chèquels... Le couple informa donc le promoteur du prix de l'appartement et le promoteur paya l'appartement rubis sur ongle. Le couple était sidéré de voir qu'au final, Hachem leur rendait précisément la somme qu'ils avaient décidé d'abandonner pour la paix dans leurs relations avec les frères, et de voir que pour le Chalom, D' rembourse tous les frais ainsi que les faux frais... Fin de l'histoire véridique qui nous fera réfléchir sur le fait que tout argent n'est pas bon à prendre. Il existe des fois où il est bien préférable de ne pas toucher au gros chèque afin de faire régner la paix. Et en cela on sera certain d'avoir la bénédiction du Ciel dans beaucoup de domaines.

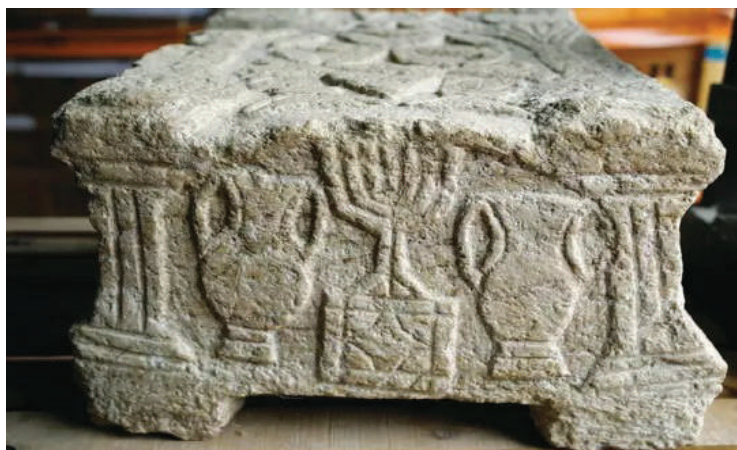


COLLECTE DE FONDS POUR PESSA'H



J'AIDE UNE FAMILLE
RECEVEZ VOTRE CERFA INSTANTANÉ!

Autour de la table de Shabbat n°430 TSAV



Apporter un sacrifice à cause de la « Jaguar » de son copain...

Cette semaine le fil de la Paracha nous plongera dans un monde inconnu pour une bonne partie des lecteurs : il s'agit des Korbanots/les sacrifices.

En effet, à la fin du 2ème Livre, le Mishkan (Temple) dans le désert est devenu opérationnel. Comme vous l'avez appris, **le Mishkan est la Maison de Hachem et aussi l'endroit d'expiation des fautes**. Certainement que ces deux phénomènes vont de paires : il ne peut y avoir résidence Divine sur terre lorsque la communauté est fautive. Donc, si par inadvertance un homme un peu éméché avant Pourim aurait préparé un œuf au plat le Shabbat dernier, alors il devrait apporter un sacrifice (Hattat) au Mishkan pour obtenir le Pardon de Hachem (même si cela s'est fait par inadvertance). Seulement toutes les fautes n'ont pas la même gravité. Parfois on aura besoin d'un sacrifice Hattat, d'un Ola ou d'un Acham.

Notre section traite du cas d'un homme qui jure, par exemple, de ne pas fumer dans les trente jours à venir. Mais toujours à Pourim, il a eu un petit oubli et il prend une petite clop. Il a enfreint sa promesse. Dans ce cas, dès la sortie de Pourim il doit se rendre à Jérusalem avec une pièce de petit bétail (un mouton femelle) et l'offrir en guise de Hattat (*attention pour mes fins lecteurs, le 'Hattat' dont il s'agit n'est pas le volumineux Siddour utiliser par nos amis les Loubavitchs qui s'appelle aussi Hattat, mais c'est le nom d'un sacrifice*). Or, si notre fauteur est pauvre, le verset ordonne d'apporter deux tourterelles à la place du mouton (Vaykra 5/ 1-6). L'un prendra **le statut de Hattat et le second de Olah**. (Ndlr chaque sacrifice a son cérémonial distinct. Pour le Hattat après la Mélika, sorte de Ch'hita opérée avec l'ongle du Cohen, le Cohen aspergera l'autel du sang de l'oiseau tandis que le Olah est entièrement consumé sur l'autel sans faire d'aspersions.)

Le Ibn Ezra (sur place) demande pourquoi dans le cas où l'homme est pauvre il **devait apporter deux sacrifices (le Ola et le Hattat)** tandis que le riche n'apporte qu'un seul holocauste (le mouton/Hattat) ? Il rapporte que le Rav Itshaq répond que le Ola vient expier la faute qu'il a faite au niveau de sa pensée en apportant son sacrifice. Le Rav Elimelech Biderman Chlita explique que le pauvre en apportant les deux oiseaux se dira : **pourquoi Hachem a fait que je n'ai pas la possibilité financière d'apporter un mouton comme tous mes autres amis ?** Pourquoi Hachem ne m'a pas fait riche comme tous ces autres pèlerins qui viennent avec leur mouton ? C'est à cause de telles pensées que la Thora l'obligera d'amener un 2ème sacrifice "Olah" qui est entièrement consumé et qui vient expier les fautes du domaine de sa pensée.

Sur ce, rajoute le Rav Biderman d'une manière générale, Hachem ne punit que lorsque l'on passe aux (mauvais) actes. La pensée même fautive n'est pas punissable. Seulement il existe une exception ; c'est le cas de la Avoda Zara, culte idolâtre. **Si par exemple un homme a une irrésistible envie de se rendre dimanche à la cathédrale de Chartres pour se confesser (Hachem Ychmor) ou de se rendre à Katmandou pour servir de tout son cœur (et surtout de son portemonnaie) le dernier grand gourou des Indes**, alors viendra le jour béni où cette âme perdue comprendra l'absurdité de son action (peut-être qu'il faudra auparavant lui envoyer votre bulletin préféré "Autour de la magnifique Table du Shabbat" sur son smartphone s'il est toujours en fonction...) et lorsque le Temple de Jérusalem sera reconstruit il apportera un sacrifice Olah (pour toutes les mauvaises pensées des dernières années). Dans le même registre, explique le Rav, qu'un **homme qui se lamente de son sort en maudissant le jour où il est né, dit : pourquoi Hachem m'a fait si pauvre alors que j'ai un ancien très bon copain qui roule en Jaguar ?** C'est vraiment injuste ! Ce manque de Emouna / foi (à savoir ce qui nous arrive c'est pour notre plus grand bien), c'est une manière de dire à Hachem qu'Il s'est

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

trompé dans la création du monde. Il aurait dû me faire naître sous le signe d'une autre étoile. A cause de cela, il devra amener un sacrifice "Ola".

Et finalement conclut le Rav, toutes ces mauvaises pensées proviennent **aussi** d'un manque de jugeote. A savoir que les Sages de mémoire bénie enseignent : "Tout ce que fait Hachem c'est pour le bien" (voir Ch. Arouh 222.2). Mieux encore : le manque c'est aussi pour notre bien. Seulement l'homme a une vision très réduite et ne voit pas le grand tableau (triptyque) dans son ensemble. Ce n'est que Hachem qui connaît parfaitement notre bien ultime. C'est aussi ce qu'écrivit le Roch dans Orhot Tsadiquim (Ot 69) : "**Accepte et apprécie ce que désire ton Créateur**".

Vaste programme !

Des sucettes qui valent chères...

Dans le même esprit je vous rapporte ce magnifique Sippour (ces histoires véridiques sont glanées, grâce aux mérites de mes lecteurs, et sont diffusées dans différents bulletins en Erets..."Hikou Mamtaquim ou Kol Aalonims). Cette fois c'est toujours le Rav Biderman qui rajoute cette véritable histoire, (je vous conseille vivement de vous procurer les cours audio ou vidéo du Rav Elimeleh Biderman Chlita qui sont diffusés sur le net.).

Notre Sippour remonte à près d'un siècle dans la grande métropole de New York. Le Rav Chruga Feivel Mendelovitch Zatsal (le nom est assez folklorique pour la majorité de mes lecteurs Séfarades, mais ce n'est pas grave, c'était un grand Tsadiq) était à l'époque le fondateur des institutions de Thora en Amérique : "Thora Védaat". A ses débuts, le Rav réunissait des jeunes élèves pour leur enseigner les rudiments de la Thora et les faire avancer jusqu'au Talmud Thora. A côté de l'habitation du Rav, se trouvait une famille juive qui faisait partie des communautés pratiquantes d'Europe Centrale dans un lointain passé. Mais, en arrivant au pays où l'or coule dans la rue, cette famille avait abandonné (Hachem Ychmor) la pratique. Parmi leur descendance il y avait un jeune garçon qui jouait avec les copains religieux du quartier. Le Rav Chruga se rendit compte de la situation, et profita de ces rencontres pour discuter avec le jeune Moshé et lui dire que cela valait le coût de venir apprendre dans l'école juive de son quartier plutôt que d'aller sur les bancs de l'école laïque américaine. Là-bas il serait heureux de retrouver ses copains de jeux dans la même classe et son avenir serait prometteur (et j'espère que parmi mon public il n'y ait pas de voix en sourdine ou non disant : "tiens, les religieux agissent comme les sectes et autres groupes qui influencent les jeunes âmes". A vous de comprendre la grande différence entre le monde de la Thora et (LéHavdil) le reste des groupuscules. En final le jeune accepta. En rentrant à la maison il annonça à ses parents que dorénavant il étudiera la Thora à, « Thora Védaat ». Les parents le verront d'un très mauvais œil (peut-être faisaient-ils parti des premiers pionniers de la gauche israélienne à New York ou des courants réformés). Ils feront tout pour l'en dissuader. Seulement le fils restera sur sa décision, et les parents se plieront à sa volonté malgré eux.

Le Rav Chruga, directeur du Talmud Thora, avait l'habitude d'interroger les enfants une fois par mois pour connaître leur niveau d'apprentissage. Pour cela, il donnait à chaque enfant en contrepartie une sucrerie (à l'époque la vie à New York était très difficile, et les friandises étaient une denrée rare). Lors de l'interrogation mensuelle chaque élève de la classe avait droit à sa friandise. Une fois, le Rav Chruga examina les élèves de la classe et chacun eut droit à sa friandise, sauf le jeune Moshé, car le Rav n'avait plus de friandise à lui offrir. Il s'excusa et lui demanda de venir le lendemain à son bureau pour recevoir son dû. Seulement Moshé était honteux d'aller le voir tandis que le Rav oublia entièrement l'épisode. Après quelques temps Moshé raconta à ses parents qu'il n'avait pas reçu la sucrerie promise. Les parents, *toujours un peu gauchiste*, lui dirent : "tu vois on t'avait dit de ne pas aller dans cette école"... Seulement le jeune résista, et continua son ascension dans la Thora et la pratique. Finalement, il fondera une belle famille investie dans la communauté.

Âgé de 52 ans ; notre ancien élève de Thora Védaat sera frappé par un terrible infarctus et sera envoyé illico dans les services d'urgence d'un hôpital de la ville. Les médecins l'ausculteront et informeront sa famille de la situation désespérée : leur père ne pourra pas survivre à ce terrible infarctus, il n'a que quelques heures à vivre... La famille se prépara au pire et se réunit auprès du père. Mais, l'inexplicable arriva après quelques heures : **le père ouvrit les yeux et se leva tout seul de son lit comme si de rien n'était, il était en pleine forme !** Il dit : Je viens de voir dans mon lit de malade la vision de mon ancien maître le Rav Chruga Mendelovitch zatsal. Il m'a dit : **j'ai reçu la permission du Beth Din d'en haut de venir te dédommager pour la sucrerie que tu n'as pas reçue il y a 40 ans auparavant! (Seulement que représente une sucette pour un homme de 52 ans ?). Donc il a été décidé de t'octroyer 15 années supplémentaires en compensation de ce que tu n'as pas reçu.**
Fin de l'histoire véritable.

Le Rav Fichel Chlita de New York (qui a rapporté cette histoire) apprend de là une grande leçon d'Emouna. Que toutes les pertes et manquement dans la vie ne sont pas de vraies pertes. De plus, on aura compris combien c'était rétroactivement très positif que notre petit garçon n'ait pas reçue la sucette. Grace à cela il a eu droit, 40 années plus tard, à un surplus de vie. Cela vaut bien plus qu'une sucrerie à 2 dollars, n'est-ce pas ?... A cogiter

Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut

**David Gold tél : 00972 55 677 84 47
e-mail dbgo36@gmail.com**

**Une Bénédiction à Arielle bath Rachel de bonne santé et de renforcement dans la pratique de la Thora
Zivoug Hagoun pour Rivka Bat Ariéla (famille Marek-Elad)**

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

Bnei Shimshon

Drachotes basées sur les écrits extraordinaires du Zera Shimshon
 Le Zera Shimshon, Rav Shimshon Haim ben Rav Naham Michael Nachmani,
 est né en 5467 (1706/1707) et quitta ce monde le 6 Eloul 5539 (1779).
 Il promet à tout celui qui étudiera ses livres de grandes délivrances et bénédictions



Tsav תשפ"ד • Le Zera Shimshon, l'étude qui apporte des délivrances • 124 יאן

Pertles du Zera Shimshon

La Torah Ou Les Sacrifices

אמר רבי אמרי: אלמלא מעמדות לא נתקיימו שמים
 וארץ, קשה, דהלא אמרינן (ירמיה לג, כה) 'אם לא בריתי
 יומם ולילה חקות שמים וארץ לא שמתי'

Selon le Talmud Meguila, la force des sacrifices dispose du pouvoir de pardonner les fautes du peuple et maintenir le monde. Sans ce pardon obtenu grâce à l'influence des sacrifices, "le ciel et la terre" ne pourraient résider sur cette terre. Le Yafé tohar explique que même si aujourd'hui nous n'avons plus la possibilité de faire les sacrifices (pour l'expiation de nos fautes), le fait d'étudier les textes et les lois qui parlent des sacrifices est considéré comme le fait de "réaliser réellement des sacrifices".

Cela semble contredire le Talmud Pessahim qui indique que c'est seulement grâce à la Torah que le monde est maintenu:
 דאמר ר' אליעזר: גדולה תורה -

שאילמלא תורה לא נתקיימו שמים וארץ, שנאמר: אם לא בריתי יומם ולילה חקות שמים וארץ

C'est d'autant plus étrange que le talmud Meguila et le talmud Pessahim rapporte la même preuve, le même verset (de Jérémie) pour prouver leurs dires. (אם לא בריתי יומם ולילה חקות שמים וארץ).

Aussi, il semble avoir une contradiction entre deux passages du talmud sur le fait de savoir par qui le maintien du monde est opéré: La Torah ou les sacrifices?

Le Zera Shimshon rapporte un midrash Yalkout shimoni, qu'on retrouve également dans le talmud de Jérusalem (makot):

שאלו לחכמה חוטא מהו עונשו? אמרה להם 'חטאים תרדף רעה'. שאלו לנבואה חוטא מהו עונשו? אמרה להן 'הנפש החוטאת היא תמות'. שאלו לתורה - חוטא מהו עונשו? אמרה: 'ביא קרבן ויתכפר'. שאלו לקודשא בריך הוא חוטא מהו עונשו? אמר להן 'יעשה תשובה ויתכפר לו' (ירושלמי מכות ב', ו').

Ce passage "imagé" représente un "échange" entre plusieurs protagonistes: la Hohma (la sagesse), la prophétie, la Torah et

דברי רבינו:

אות ו

מנחות פ"ק י"ג (ק"א), אמר רבא, כל העוסק בתורה, אינו צריך לא עולה, ולא מנחה, לא חטאת, לא אשם, עד כאן. קשה, דהא אמרינן בפרק ד' דתענית (כו), אמר אברהם לפני הקדוש ברוך הוא, רבוננו של עולם, שמא ישראל חוטאים לפניך, אתה עושה להם כדור המבול וכדור הפלגה. אמר ליה, לאו. אמר לפניו, רבוננו של עולם, במה אדע וכו' (בראשית טו, ח). אמר ליה, 'קחה לי עגלה משלשת' (שם פסוק ט). אמר לפניו, רבוננו של עולם, תניח בזמן שבית המקדש קיים, בזמן שאין בית המקדש קיים



מה תהא עליהם.

אמר ליה, פבר תקנתי להם

סדר הקרבנות, בזמן שקורין בהם, מעלה אני עליהם וכו'. ואם עוסקים בתורה, מה צורך לסדר הקרבנות.

ואף מאי דאמרינן במגלה (לא, ב), אלמלא מעמדות לא נתקיימו שמים וארץ, קשה, דהלא אמרינן (ירמיה לג, כה) 'אם לא בריתי יומם וגילה חקות שמים וארץ לא שמתי', דשמע מינה, על קיום התורה עולם עומד, ומהו אלמלא מעמדות וכו'.

ויש לומר, דאיתא במדרש ילקוט (שמעוני יחזקאל רמז שנח) על פסוק (יחזקאל יח, ד) 'הנפש החטאת היא תמות', שאלו לחכמה, חוטא מה ענשו. אמרה להם, 'חטאים תרדף רעה' (משלי יג, כא). שאלו לנבואה, חוטא מה ענשו. אמרה להם, 'הנפש החטאת היא תמות'. שאלו לתורה וכו', אמרה להם, 'ביא אשם ויתפפר לו. שאלו להקדוש ברוך הוא וכו', אמר להם, יעשה תשובה ויתפפר, הך הוא דכתיב (תהלים כה, ח) 'טוב וישר ה' וכו', עכ"ל.

והשתא ניחא שפיר למימר אלמלא מעמדות וכו', שהעולם עומד על התורה ועל העבודה, מפני שזה תלוי בזה, שהתורה אומרת מי שחטא יביא קרבן.

ובמדרש זה נמי יש לך קדק, מאיזה טעם נתנו כל אחד מהם דוקא תשובות אלו.

והנה אמרו ז"ל (זמא לט, א), 'ונטמתם בם' (ויקרא יא, מג), העברה מטמת לבו של אדם. וכן אמרו (אבות פ"ג מ"ח), השוכח דבר אחד ממשנתו, מעלה עליו הפתויב כאלו מתחייב בנפשו, שנאמר (דברים ד, ט) 'רק השמר לה' וכו'. וכששואלים לחכמה, חוטא מה ענשו, היא אומרת 'חטאים' וכו', הוא טמטם לבו, וגרם שתאבד ממנו החכמה, נתחייב בנפשו, ועל



Hashem, ci-après les échanges avec la Hohma (la sagesse), la prophétie, la Torah:

"Ils ont demandé à la sagesse "le fauteur, quelle sa punition", la punition répondit "ses fautes le poursuivront"

En somme, sa punition viendra de "lui-même" car la faute appelle la faute jusqu'à entrainer l'homme vers sa propre perte

"Ils ont demandé à la prophétie "le fauteur, quelle sa punition", la prophétie répondit "sa punition sera la mort"

Enfin, **"ils ont demandé à la Torah "le fauteur, quelle sa punition", la Torah répondit "que le fauteur apporte un sacrifice, celui-ci lui apportera le pardon"**

D'après la réponse de «la Torah» rapporté dans le midrash, nous voyons que la torah appelle le sacrifice. Ici, nous voyons donc une forme de supériorité (en effet, si les sacrifices sauvent le fauteur qui n'a pas étudié la torah c'est qu'en quelque sorte le sacrifice est supérieur à l'étude de la torah)...Comment cela marche?

Le Zera Shimshon nous enseigne qu'il y'a deux voies possibles pour se rapprocher d'Hashem et apporter la paix dans le monde. La voie la plus certaine est celle d'étudier la torah. Un homme qui étudie la torah est protégé des fautes et s'il n'y a pas de faute, le monde vit dans l'harmonie et la paix et il n'y a aucune raison de le détruire.

La deuxième voie est celle offerte aux «fauteurs», ceux qui n'étudient pas la torah et qui de facto ne sont pas protégés des fautes. Pour eux, il y a nécessité d'apporter des sacrifices. Le Zera Shimshon explique qu'il y'a dans les sacrifices quelque chose de «magique». Quand un homme apporte un sacrifice, il se rend compte qu'il aurait dû être à la place de la bête qui est approchée et cela va éveiller un réveil. Sa téchouva va l'obliger à se rapprocher d'Hashem et de facto de l'étude de la Torah. Les sacrifices insufflent à l'homme un sentiment de téchouva, de prise de conscience. C'est un potentiel unique, un don exceptionnel qu'hashem a donné au peuple juif.

In fine, il n'y a pas de contradictions entre les différents

passages du talmud. En conclusion, la voie de l'étude de la torah est la voie «majeure» et immédiate pour se protéger de la faute et maintenir le monde. C'est la voie offerte aux «non-fauteurs». La voie des sacrifices n'est qu'un recours (un plan B) pour les fauteurs.

Pour eux (les fauteurs), différentes étapes sont à réaliser:

- 1\ Le sacrifice qui va créer un sentiment de téchouva
- 2\ La téchouva va amener l'étude de la torah
- 3\ La torah apporte le maintien du monde.

Les deux passages du talmud offrent in fine deux parcours différents et s'adressent à deux «profils» différents.

On peut peut-être aussi répondre à la question du Zera shimshon par un Or Ahaim qui se trouve dans parashat Vayikra:

L'Éternel appela Moïse, et lui parla, de la Tente d'assignation, en ces termes:

"Parle aux enfants d'Israël et dis-leur: Si un homme approche d'entre vous à Hashem une offrande de bétail, c'est dans le gros ou le menu bétail que vous pourrez choisir votre offrande»

Le Or Ahaim demande, que signifie «un homme qui approche d'entre vous»?

Le Or Ahaim nous enseigne (selon le Zohar) que le mot אדם désigne quelqu'un d'important. Le Or Ahaim nous enseigne «qui est l'homme important»? Il répond et nous enseigne que c'est celui qui «rapproche» ses frères de la Torah et des Mitsvot. En effet, le mot קרבן a la même racine que le mot «rapprocher (קרב)». En somme, Hashem attend en premier lieu de nous, non pas des sacrifices physiques mais de «rapprocher nos frères vers la torah et la mitsvot».

Aussi, le Or Ahaim nous enseigne, en rappelant les pirkei avot que celui qui rapproche ses frères de la Torah sera épargné de faire des fautes (כל המזכה את הרבים, אין חטא בא על ידו)

Ainsi, on comprend que le verset est séparé en deux parties.

Première partie: אדם כי יקריב מכם קרבן לה'



זה נאמר (קהלת א,
טו) 'מענות לא יוכל לתקן',
כדאמרין בחגיגה (ט, א).

אחר כך שאלו לנבואה וכו', דבסוף מסכת סוטה (פ"ט משנה טו) אמרין, יראת חטא מביאה לידי חסידות, וחסידות מביאה לידי רוח הקדש, ורוח הקדש מביאה לידי תחית המתים. ומי שאינו ירא חטא, אינו בא לכלל חסידות, ומפל שפן לידי רוח הקדש, ומפל שפן לידי תחית המתים. וכמו שאמרו ז"ל (כתובות קיא, ב) על פסוק (ישעיה כו, יד) 'מתים בל יחיו וכו'. לכן אומרת הנבואה, דהינו רוח הקדש, הוא לא השתדל להיות ירא חטא, ולזכות לרוח הקדש, דהינו הנבואה, שאז היה זוכה גם כן לתחית המתים, משום הכי תמות הנפש החטאת וכו'.

שאלו לתורה וכו', דאמרין במדרש (איכה רבה פתיחות ב), 'אתי עזבו ואת תורתי לא שמרו' (ירמיה טז, יא), הלואי שאותי עזבו ואת תורתי שמרו, שמתוך כך הפאור שבה מחזירן למטב. שהרי לפי מאמר התורה צריך שיביא קרבן, שטעם הקרבן הוא להורות על מציאות ה' (עיין תורת השולה ח"ב פ"ג; נתיבות עולם נתיב העבודה פ"א). וזהו שהתורה אומרת, החוטא שעזב הקדוש ברוך הוא ועדין לא נתקרב, יביא קרבן, ויחשב בלבו שיש מציאות ה'.

והקדוש ברוך הוא, כי קדוש הוא, וחספז להצדיק, ומבקש כביכול לטל את שלו, דהינו לקבץ כל חלקי הקדשה שנתפזרו, אמר, יעשה תשובה, יתקן המעוות, יחזיר הניצוצות לקדשה, ויתפפר לו.

והשתא רבא שפיר קאמר, כל העוסק בתורה בשלמות ובכל לבו, אינו צריך וכו', כי מעצמו יודה על מציאות ה', בלי קרבן, אם יתעסק בה בלב שלם.

ואברהם אמר



הוצאת הגליון והפצתו לזכות

פריסה בריווח ועושר

ישעיה בן צלחה להצלה גדולה בפריסה יזכה להשלים את העסקה

הצלחה גדולה

יוסף בן לאה רחל וכל השותפים עמו להצלה גדולה ופריצת דרך בלי שום עיכובים

להצלה הנפש במנוחה הנפש

אליאס בן איסתריוה חונתי סופיה בת אסתר להצלה בעסקים מתוך מנוחה הנפש ובלי שום עיכובים ומניעות

ישועה וברכה

שאל בן רחל להצלה גדולה בישועה שזקוק ולהתבשר בשורות טובות

ברכה והצלחה

דניאל אורי בן רגינה מלכה שיזכה לשפע ברכה והצלחה בכל העניינים ולהשלמת העסקה השמעי

זש"ק והצלחה

רפאל בן סופיה חונתי נטלי בת אסתר לזש"ק והצלחה בכל העניינים

להצלה בעסקי

יונתן שמואל בן רבקה דינה שיזכה להשלים את העסקה בהצלחה גדולה וברוח נכבד

להצלה בעסקי

ברוך צבי ניסים בן שושנה לאה להצלה בכל העניינים ויזכה לו פריצת דרך גדולה בעסקי

ליווג הגון

שרה שרון בת סופיה ליווג הגון בקרוב משם מתוך אושר ושמחה

Si tu rapproches tes frères de la Torah, alors là, ça s'appelle le meilleur «sacrifice» pour Hashem, קרְבָן לַה' . Alors tu seras épargné de faire des fautes (comme nous l'indique le pirkei avot) et donc tu n'auras pas besoin d'apporter des sacrifices physiques.

Cependant, si tu n'aides pas tes frères, tu pourras être amené à faire des fautes et de ce fait, apporter des sacrifices physiques pour expiation (ce qui nous indique la deuxième partie du verset):

מִן הַבְּהֵמָה מִן הַבְּקָר וּמִן הַצֹּאן תִּקְרִיבוּ אֶת זֶרַח שִׁמְשׁוֹן, on peut peut-être dire que lorsqu'on nous indique que le monde est maintenu grâce aux sacrifices, on souhaite dire, grâce aux actions de «rapprochement» de nos frères éloignés. De ce fait, si nous réalisons les actions de «kirouv» avec nos frères, il ne peut y avoir de fautes et donc le monde est maintenu. Nous sommes bien en train de dire que c'est grâce à la Torah que le monde est maintenu car «rapprocher nos frères de la Torah» c'est le symbole même de la Torah (selon Rabbi Akiva, c'est même le fondement de la Torah car la plus belle façon d'aimer son frère c'est de le rapprocher de la torah et lui faire gagner son monde futur).

לפני הקדוש

ברוך הוא, שְׁמָא יַחְטְאוּ

לפניך, ויבטלו התורה, ותעשה להם כדור המבול וכדור הפלגה, כלומר, כתשובת החכמה והנבואה, שדור המבול מתו, ודור הפלגה רדפתם רעה. אמר לו, לא אעשה אלא כמאמר התורה, שביא קרבן, ובנדאי שיעשה תשובה, שבלא תשובה 'זבח רשעים תועבה' (משלי כא, כז; זבחים ז, ב), נמצא שחיוב הקרבן גורם לו להתנדות ולעשות תשובה, וגורם נמי התקרבות למקום, לאסוף פזורים ולקרר רחוקים. תינח וכו', בזמן שאין בית המקדש כבר תקנתו להם סדר וכו'.

וזהו הטעם, שכשהיו כופרים בעקר בימי אליהו, כדי להחזיר למוטב, שיודו על מציאות ה', עשה קרבן, ואמר (מלכים א, יח כג) 'ויתנו לנו שנים פרים', ואז ענו כל העם ואמרו 'ה' הוא האלהים' (שם פסוק לט).

ואין הכי נמי, שאם לא היו מבטלים התורה, לא היו חוטאים, שהתורה מגנת ומצאלא (סוטה כא, א). וזהו מה שאמר רבא, כל העוסק בתורה אינו צריך וכו', אלא שפיון שחטאו, הוא סימן שבטלו התורה, והתקון שלהם הוא ללמד סדר הקרבנות, כדי לשוב אל ה', ולחזור ולעסק בתורה.

יוצא לאור ע"י זרע שמשון ע"ר * 580624120 Rav Amram Azoulay

(auteur du livre Bnei Shimshon ,drachotes commentées du Zera Shimshon, contact Bneishimshon@gmail.com)

et publié à l'aide de l'organisation mondiale du Zera Shimshon

Pour recevoir le feuillet, merci d'envoyer une demande au mail: zera277@gmail.com ou en téléchargement sur le site zerashimshon.com

Contacts, Rav Israel Zylberberg 05271-66450 Rav Paskesz mbpaskesz@gmail.com 347-496-5657

ניתן להפיק בבנק מורכביל (17) סניף 635 מ.ת. 71713028 ע"ש זרע שמשון כמו"כ ניתן לתרום כבטיס אשראי

Pour ceux qui souhaitent dédier l'étude du feuillet pour l'élévation de l'âme d'un proche

Merci de contacter Israël: 05271-66-450 Etats-Unis: 347-496-5657

וזכות הצדיק ודברי תורתו הקדושים יגן מכל צרה וצוקה, ויושפע על הלומדים ועל המסייעים בני חיי ומזוני וכל טוב סלה בהטחתו בהקדמת ספריו

Pour contacter l'auteur de ce feuillet «français»: Bneishimshon@gmail.com



זאת תורת העֶלָה: הוא העֶלָה על מוקדה על המזבח כל הלילה עד הבקר ואש המזבח תוקד בו.
וְלִבְשׁ הַכֹּהֵן מִדּוֹ בַד וּמִכְנָסָי בַד וְלִבְשׁ עַל בְּשָׂרוֹ

L'Éternel parla à moïse en ces termes:

« Ordonne à Aaron et à ses fils ce qui suit: Ceci est la règle de l'holocauste. C'est le sacrifice qui se consume sur le brasier de l'autel, toute la nuit jusqu'au matin; le feu de l'autel y doit brûler de même" »

Le Cohen revêtra son habit de lin, après avoir couvert sa chair du caleçon de lin; il enlèvera sur l'autel la cendre de l'holocauste consumé par le feu, et la déposera à côté de l'autel »

Le Or Ahaim développe l'idée (selon le sod) selon laquelle ce verset fait allusion au dernier exil, celui que nous vivons actuellement (le dernier exil).

Le Or Ahaim rappelle justement que les épreuves du dernier exil seront délivrés par ishmael. Le Or Ahaim exprime le fait que l'exil d'ishmael est pire que celui d'Egypte, car les égyptiens, même si ils asservissaient le peuple d'Israël, ils donnaient à boire et à manger. Alors que ishmael lui se conduit avec perfidie et cruauté : « il t'arrache même ce que tu n'as pas entre tes mains »

Sur le verset **וְלִבְשׁ הַכֹּהֵן מִדּוֹ בַד וּמִכְנָסָי בַד וְלִבְשׁ עַל בְּשָׂרוֹ**

Le Or Ahaim évoque qu'à la fin des temps Hashem se rappellera que tous ceux qui sont tombés "Pour sanctifier le nom de Dieu" (ici le verset exprime que le sang de ceux qui ont été tués seront inscrit sur le "vêtement" que portera Hashem. Le Cohen désigne la mida de la miséricorde et que même la mida de la miséricorde souhaitera se revêtir de la mida de la vengeance). Le Or Ahaim explique qu'Hashem vengera deux types de personnes :

מִדּוֹ בַד 1/

Ce verset évoque ceux qui sont morts "pour sanctifier le nom d'Hashem" (les soldats, les victimes d'attentats, etc.). Le mot "בְּדָ" désigne un tissu, le tissu mêle des fils entre eux pour former une entité unique et soudée. Ici, nous évoquons ces "gens disparus" qui par eux le peuple d'Israel s'est renforcé dans l'union

וּמְכַנְסֵי בְדָ/2

Ici, nous évoquons ceux qui font "rentrer" la émouna dans le cœur d'Israel. Ce sont les Tsadikimes qui appellent à l'union d'Israel, ceux qui incitent à l'harmonie et l'amour entre les hommes et les femmes d'Israel. Ces tsadikimes sont souvent des "cibles" de choix pour les ennemis d'Israel

Le Or Ahaim était un tsadik exceptionnel, il a vu ce qui allait se passer à la fin des temps : L'oppression du peuple d'ishmael sur le peuple d'Israel. Mais comme évoqué par le Or Ahaim, Hashem n'oubliera pas le "sang" de nos frères tombés pour sanctifier le nom d'Hashem. Leur sang est gravé sur l'habit d'Hashem.

Shabbat Shalom



LES PERLES DE LA PARACHA

Extraites des cours du Rav Hagoan Acher Kowalski Chlita



LE JOYAU DANS SON ÉCRIN

Comment l'approche bienveillante d'un Rav a-t-elle changé le destin de toute une famille ?

היא העולה על מוקדה על המזבח (ויקרא ו, ג)

C'est le sacrifice qui se consume sur le brasier de l'autel (Vayikra 6,2)

Il nous arrive, dans la vie, de chercher des occasions grandioses, des missions importantes ou des projets de grande ampleur, espérant en tirer des conséquences à long terme. Un homme qui cherche à rapprocher de jeunes hommes de la Torah estime qu'il doit créer un grand organisme, réunir un nombre important de jeunes hommes et leur proposer une palette d'activités. Un homme qui veut aider son prochain juge bon de collecter pour lui une grande somme d'argent, de déclencher un immense changement dans sa vie, etc.

Cela paraît logique. En effet, impossible d'attendre qu'une petite action produise de grands résultats. Si un homme désire véritablement s'enrichir, il est rare de pouvoir y parvenir facilement, et un investissement important est nécessaire. Si un homme veut déclencher une révolution dans sa vie ou dans celle de son prochain, il faudra certainement lancer une action à grande échelle et déployer des efforts massifs. Impossible de faire une révolution en un tour de main, ou serait-ce envisageable ?!

Examinons la paracha de la semaine où il est question d'un agneau innocent dans la grange ou d'une vache rondelette dans l'étable. Il s'agit d'un animal, dénué d'intelligence, qui se promène tout en mangeant des herbes au passage. Personne ne fait honneur à ces animaux, qui évoluent avec les quadrupèdes de leur espèce...

Subitement, cette bête acquiert un statut des plus élevés et devient sainte. Un homme s'approche d'elle, la regarde avec un désir ardent de réaliser la volonté de son Créateur, et déclare : « C'est une 'Ola. » Voilà ! Au même instant, par cette brève phrase, cette bête stupide passe du statut d'animal humilié à celui de Korban offert sur l'autel devant Hachem, elle est devenue sainte !

Extraordinaire ! Ce changement intervient

par le biais de quelques mots seulement ! Il n'est pas nécessaire de soulever la bête ou de la secouer, ni encore de la dresser ou de lui expliquer l'identité du Saint béni soit-Il. Quelques mots produisent un changement révolutionnaire dans la vie de la bête ainsi que dans celle qui l'offre, ils ont le pouvoir de créer un changement drastique : désormais, il est interdit d'utiliser cet animal pour un quelconque travail, toute sa production est sainte, il faut la protéger pour éviter qu'elle ne se blesse, etc.

Le Rav et auteur du *Tiféret Chlomo* nous dévoile une puissante idée dans la paracha de Vayikra : ce changement aussi drastique dans le statut de la bête intervient uniquement dans le sillage de quelques mots, qui produisent une révolution et modifient son statut. Par le biais de ces quelques mots, un monde hilkhatique nouveau se déploie, une bête au statut inférieur s'élève de plus en plus, tout change au travers de quelques mots !

Cette conclusion, lourde de conséquences, s'applique encore davantage à l'homme ! Si chaque homme a la faculté de déclencher une révolution dans l'esprit d'un animal à l'aide de quelques mots, à plus forte raison, combien pouvons-nous déclencher de révolutions dans l'âme de notre prochain, en quelques mots ! Autour de nous évoluent tant de personnes dans des situations délicates, des hommes brisés et désespérés – nous pouvons produire un changement et les élever par la parole !

Certains ont vécu des expériences difficiles dans leur enfance ou leur jeunesse, dans le passé ou le présent, à la maison ou dans la communauté, au travail ou dans la famille élargie, et nous pouvons les aider à dépasser ces expériences difficiles qui les empêchent de grandir et de progresser, en les encourageant par le biais de quelques paroles !

Tant de personnes autour de nous, des enfants, jeunes gens, élèves de yéchiva, adolescents ou adultes, peuvent bénéficier d'un mot gentil, d'un compliment sincère ou d'une tape sur l'épaule, ce qui pourra les propulser de l'avant, les encourager et leur donner la force de réussir ! Chers frères, tout dépend de nous, de notre parole et de notre bonne volonté. Distribuons ces mots gentils de toutes parts avec profusion, accordons aux personnes autour de nous la force de déclencher une révolution dans leur esprit en quelques mots !

Emportons ce message émanant de la lecture des Korbanot comme leçon pour la vie : pour atteindre de grands résultats,

inutile d'entreprendre de grandes actions. Pour encourager les autres, inutile d'avoir un grand palais, pour donner des forces à autrui, inutile d'ouvrir d'immenses bureaux. Il suffit d'un mot gentil et sincère, d'une vraie empathie, ce sont tous les ingrédients nécessaires pour produire des changements de longue portée, en encourageant les autres et en créant des changements profonds ! Cela ne coûte ni argent ni effort, mais juste de l'attention. Distribuons des mots gentils à notre entourage, à notre famille, à nos collègues, aux membres de notre communauté et à toutes nos connaissances, et même à des étrangers. Nous mériterons de déclencher des changements importants chez notre prochain, grâce à quelques mots gentils !



L'ÉTOFFE TISSÉE D'OR

Une conversation qui déclenche une révolution

Ce récit se déroule un matin ordinaire dans un Collè de Beth Chémech. Comme c'est l'usage de temps en temps, un membre du Collè donne un cours qui résume le thème étudié et les auditeurs apprécient chaque mot. En général, un tel cours s'achève par un compliment donné au conférencier, mais l'un des Avrékhim décida de se dépasser...

Il rentre chez lui, prend quelques renseignements et obtient le numéro de téléphone de la mère de l'homme qui avait pris la parole. C'est une dame veuve qui réside aux États-Unis et il est contraint d'attendre le soir pour lui parler, compte tenu du décalage horaire. En soirée, l'Avrekh téléphone en Amérique et parle à la maman, se présentant comme l'ami de son fils qui étudie avec lui au Collè, puis il ajoute :

Sachez que je suis jaloux des mérites d'une mère qui a eu un tel enfant, qui éclaire notre Collè par sa Torah, qui se consacre avec assiduité à l'étude de la Torah, tout le monde le considère comme un jeune prodige en Torah. Tout ceci était vrai jusqu'à aujourd'hui, mais j'ai été surpris de constater qu'il est également doté de talents d'orateur pour la diffusion de la Torah. Il a donné cours au Collè et tout le monde a été épaté ! Bienheureuse est celle qui lui a donné naissance, conclut l'Avrekh

et bénit la mère en lui souhaitant beaucoup de bonheur.

Cet Avrekh pensait avoir fait une bonne action, qui réjouissait la mère veuve. Il n'avait pas envisagé les répercussions considérables de cette conversation...

Quelques jours plus tard, l'Avrekh qui avait donné le cours s'approche de lui avec un grand sourire et le remercie avec profusion pour l'appel téléphonique à sa mère. L'Avrekh était content, mais son ami ne s'arrêta pas là.

Cet Avrekh a besoin d'une aide financière pour poursuivre son étude de la Torah. Jusqu'à présent, sa mère, veuve, n'avait pas beaucoup de moyens, mais récoltait pour lui des dons mensuels auprès de divers membres de la famille, pour qu'il puisse continuer à se consacrer sereinement à la Torah. La veille de la conversation, la famille s'était réunie dans la maison de la veuve pour prendre une décision déterminante : cesser le financement de l'Avrekh, ne pouvant plus prendre en charge cette dépense !

La décision n'était pas facile à prendre, et les personnes présentes décidèrent de passer la nuit à réfléchir pour prendre une décision le lendemain. La décision penchait dans le sens d'un arrêt du financement mensuel. Or, le lendemain matin, la mère reçut cet appel tellement émouvant qui la fit reconsidérer sa décision : elle revenait sur la décision !

L'Avrekh mérita ainsi de continuer à étudier la Torah et à recevoir une bourse mensuelle de sa famille, par le mérite d'un appel téléphonique à la maman !

Magnifique ! L'Avrekh qui avait téléphoné à la mère ne pensait pas que son appel serait aussi déterminant ! Il avait réussi, en quelques mots, à changer une décision familiale en faveur de son ami !

Chers frères, ce récit atteste combien une seule conversation peut avoir de grandes répercussions, combien quelques mots chaleureux peuvent avoir d'impact. Nous ne pourrions jamais savoir si le compliment que nous avons donné induit une révolution et combien de force elle a donné à notre interlocuteur.

Une chose est claire : un mot gentil peut déclencher des révolutions, et générer de nouvelles forces. Cela n'exige pas d'effort important de notre part, il suffit de le donner de tout cœur, en désirant donner une tape sur l'épaule de notre prochain. Plus nous multiplions ces mots gentils, plus nous donnons de forces à de nombreuses personnes, plus les performances émanant de nos paroles seront portées à notre mérite pour toujours !



Un compliment inhabituel qui modifia des générations !

Dans un quartier de Jérusalem vivait un Juif respectable, aimé de tous ceux qui le connaissaient. Il avait une magnifique famille qui lui apportait beaucoup de bonheur, il était l'un des premiers à arriver à la synagogue et l'un des derniers à repartir. Personne ne savait ce qu'il avait vécu dans le passé, jusqu'à ce qu'un jour, on découvre son histoire :

Il monta en Israël alors qu'il était un jeune homme malheureux et isolé, sans famille ni amis, après avoir vécu la terrible Shoah en Europe. Les dures années de la guerre lui avaient laissé une profonde cicatrice, et le fait que son éducation ait été interrompue en raison des horreurs de la guerre l'avait marqué. Les bouleversements de son expérience de la guerre l'avaient conduit à se détacher de la Torah et des Mitsvot, il s'installa dans un Kibboutz, grimpa les échelons de la hiérarchie du Kibboutz jusqu'à devenir, à un âge assez jeune, secrétaire de celui-ci !

Malheureusement, piégé dans l'emprise du mauvais penchant, il adopta une coutume : monter à Jérusalem chaque Chabbath, que D.ieu préserve, et circuler en voiture au centre du quartier de Guéoula. « Mon plaisir du Chabbath à cette période sombre, raconta-t-il les larmes aux yeux, consistait à traverser le Kikar Hachabbath en klaxonnant à fond, alors que des milliers de Juifs se rassemblaient et criaient dans la douleur : "Chabess !" Je prenais un malin plaisir à les embêter... »

La situation était si grave qu'il faisait tout pour susciter la colère des Juifs, voyant la douleur de ceux qui respectent le Chabbath, et il passait en voiture devant eux pour les narguer. Or, un Chabbath, l'incident suivant eut lieu :

Il conduisait dans la ville de Jérusalem et s'arrêta quelques minutes. Une foule de protestataires se rassembla autour de son véhicule, et se mit à crier pour protester contre cet infâme 'Hiloul Chabbath dans leur quartier. La situation devint tendue, une vive discussion s'ensuivit et ils en vinrent presque aux mains...

Puis un Juif à l'apparence vénérable, le Gaon Rabbi Mordékhai Leib Zachs, s'approcha. Le Rav, dont le visage rayonnait de sagesse et de distinction, s'approcha de la foule et tout le monde le laissa passer. Même celui qui enfrenait le Chabbath éprouva de la crainte mêlée de respect devant lui, surtout qu'à son arrivée, il se mit à parler au cœur des protestataires, leur demandant de quitter les lieux, leur expliquant que leur protestation était inutile et pouvait provoquer une profanation du Nom de Hachem. Alors que la foule se dispersait, l'homme entra dans sa

voiture et repartit...

Ce récit ne s'achève pas là. Dimanche après-midi, on entendit des coups discrets à la porte du secrétaire du kibboutz : c'était le Rav Zachs. Le secrétaire se souvenait parfaitement de son noble visage, et il s'empressa de lui ouvrir la porte, et lui demanda sur un ton étonné : « Comment le Rav sait-il qui je suis et où j'habite ? Personne ne me connaît dans le quartier Yérouchalmi, et le Rav ne m'a pas demandé mon nom ?! »

Ah, c'est simple, répondit le Rav Zachs, hier j'ai remarqué que tu profanais le Chabbath en public, malheureusement, mais apparemment tu n'es pas un voleur !

« Quel rapport ? demanda le secrétaire. Et en quoi cela vous-a-t-il aidé à trouver mon adresse ? Je ne comprends rien ! »

« Ça aussi c'est simple, répondit le Rav Zachs en souriant. Hier, en pleine agitation, j'ai repéré le numéro de la plaque d'immatriculation de ta voiture, que j'ai retenu par cœur, pour m'en souvenir Motsaé Chabbath. À l'issue du Chabbath, je l'ai inscrit sur une feuille et le lendemain matin, je me suis renseigné sur l'identité du propriétaire de la voiture. Si j'avais pensé que tu étais voleur, je n'aurais pas pu faire la connexion entre l'adresse et le propriétaire, mais j'ai pu trouver ton adresse ! »

L'homme fut stupéfait. La manière de s'exprimer du Rav était ingénieuse, et l'hypothèse qu'il avait formulée - qu'il n'était pas un voleur, mais "uniquement" un profanateur du Chabbath, lui plut. Le Rav lui parla sur un ton sympathique et agréable, puis sortit avec lui se promener sur les sentiers du kibboutz, et à la fin, il l'invita à passer un Chabbath conforme à la Halakha...

Et de là, la trajectoire fut rapide : l'homme quitta le kibboutz, redécouvrit la lumière de la Torah et des Mitsvot. Celui qui le vit après son retour à la Torah ne pouvait s'imaginer qu'il était le kibboutznik qui avait transgressé le Chabbath avec défiance...

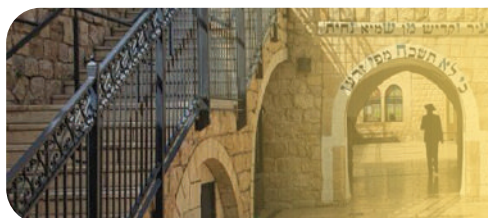
Ce Juif fit Téhouva et sa famille suivit ses traces, et des générations entières suivirent le chemin de la Torah, et tout ceci, par le mérite d'un mot gentil. Ce geste avait suffi à rallumer la flamme pour le judaïsme et de là, la voie était ouverte pour le retour à D.ieu de plusieurs générations !

Chers frères, cette histoire rapportée par le Rav Rosenfeld dans le bulletin *Tiv Hakéhila*, nous sensibilise sur la faculté d'un mot gentil, sur sa portée incommensurable. Les occasions de dire un mot gentil sont nombreuses et nous sommes en mesure de le faire !

C'est proche de nous, accessible et facile et peut déclencher une révolution chez notre prochain. Ne renonçons à aucune occasion de dire un mot gentil et cherchons activement des opportunités dans ce sens. Distribuons avec générosité des mots gentils et des compliments sincères à notre famille, à nos amis, à nos prestataires, à toute personne que nous rencontrons. Plus nous en donnons, plus nous encourageons de personnes en leur remontant le moral et en leur donnant des forces, plus nous serons récompensés !

Ce feuillet est extrait
des enseignements du Rav Hagaon Acher Kowalski Chlita
perles2paracha@gmail.com

Afin d'écouter son cours de *daf hayomi* ou d'autres sujets,
veuillez composer le numéro suivant
073-295-1342



Vous voulez être partenaire du Rav ?
Des centaines d'enfants réciteront le Chéma Israël grâce à vous | Des délivrances
Des initiatives pour encourager l'observance du Chabbath | Des cours à des prisonniers
Appelez dès aujourd'hui !



Un emploi avisé de l'humilité, signe de la grandeur

« Le feu de l'autel doit brûler de même en lui. » (Vayikra 6, 2)

Si l'on observe de près les mots de ce verset, il n'est pas dit « y brûler », mais « brûler en lui », ce qui peut être compris comme se rapportant au Cohen apportant le sacrifice. Nous en déduisons que, lorsque l'homme accomplit la volonté de l'Eternel et observe Ses mitsvot, il doit le faire avec entrain et vénération, comme si un feu brûlait en lui, dans l'esprit du verset « Tous mes membres diront : "Seigneur, qui est comme Toi ?" » Plutôt que d'exécuter les ordres divins avec nonchalance, il les fera avec amour, volonté, zèle et joie afin de procurer de la satisfaction à son Créateur.

Dans cette section, nous apprenons combien la fierté est un mauvais vice. Nos Maîtres affirment (Vayikra Rabba 7, 6) : « Le Saint béni soit-Il dit : qui-conque cherche à s'élever (maalé èt atsmo) finira par descendre dans le feu, comme il est dit : "C'est le sacrifice (ola) qui se consume sur le brasier de l'autel". Malheur à la grandeur qui n'apporte jamais de bien ! Rabbi Yéhochoua ben Lévi dit : "Vois donc combien les personnes humbles sont grandes aux yeux du Saint béni soit-Il. A l'époque du Temple, celui qui apportait un holocauste était récompensé pour son holocauste, celui qui apportait une oblation était récompensé pour celle-ci. Or, celui qui garde le profil bas, le texte considère comme s'il avait apporté tous les sacrifices, comme il est dit : "Les sacrifices [agréables] à D.ieu, c'est un esprit contrit" (Téhilim 51, 19) ; les sacrifices qui Lui sont le plus chers ne sont pas les animaux qu'on Lui sacrifie, mais le cœur brisé et l'humilité de l'homme." »

C'est justement pourquoi la Torah nous a été donnée au mont Sinaï, la plus basse de toutes les montagnes, et par l'intermédiaire de Moché, le plus humble de tous les hommes (cf. Bamidbar 12, 3), afin de nous enseigner que celui qui désire recevoir la Torah doit, au préalable, se parer de la vertu de la modestie, mère de toutes les autres.

Toutefois, je me suis toujours posé la question suivante : si l'intention de l'Eternel était de nous transmettre l'importance de l'humilité, pourquoi n'a-t-Il pas donné la Torah sur une plaine ? Pourquoi a-t-Il choisi comme théâtre de son don une montagne, certes de basse altitude, mais représentant néanmoins une certaine hauteur ?

Les commentateurs expliquent que D.ieu désirait ainsi nous enseigner la manière correcte d'utiliser la modestie. S'il est certes souhaitable de se

conduire avec humilité, cependant, l'homme doit être conscient de sa valeur. Loin de se vanter devant son prochain, il s'agit de se dire qu'on a été choisi parmi toutes les créatures pour être le serviteur du Saint béni soit-Il. En réalisant son statut d'élite de la Création, on sera bien moins tenté de pécher face à l'épreuve. On pensera, en effet, qu'il ne convient pas à l'honorable fils d'un Roi d'irriter son Père et de violer Sa parole.

Par conséquent, il nous incombe d'être modeste à l'égard des autres et de veiller à ne pas s'enorgueillir devant eux. Mais, vis-à-vis de soi-même, il convient de réaliser sa valeur aux yeux de D.ieu. C'est pourquoi la Torah a été donnée sur une montagne et non sur une plaine, car l'homme doit avoir une certaine fierté intérieure, dans l'esprit du verset « Son cœur grandit dans les voies du Seigneur ».

J'ai pensé à une autre raison expliquant le choix divin d'une montagne comme théâtre du don de la Torah. Le ciel symbolise la spiritualité et le service divin, tandis que la terre est le symbole de la matérialité. La Torah fut donnée sur un mont, s'élevant en direction du ciel, et non sur une plaine, plus liée à la terre, afin d'enseigner aux enfants d'Israël leur devoir permanent d'élever leur regard vers le ciel, c'est-à-dire d'aspirer à se lier à la spiritualité, au service de l'Eternel et à l'accomplissement des mitsvot, et de s'éloigner de la matérialité de ce monde. Ils doivent s'efforcer de ne cultiver que des ambitions spirituelles et de se lier au monde de la vérité, tout en se détachant du mensonge que représente la matière.

C'est pourquoi, lorsque Moché, redescendu du ciel vers le mont Sinaï, vit le veau d'or construit par le peuple, il s'empressa de briser les tables de la Loi. Car, comme nous l'avons dit, le mont Sinaï symbolise le monde de la vérité, le monde spirituel sur lequel la Torah de vérité nous a été donnée. Quant au veau d'or, il représente ce monde, celui du mensonge où les hommes se trompent et poursuivent les vains plaisirs vers lesquels sont dirigées leurs aspirations. Il va sans dire que ces deux mondes antithétiques ne peuvent coexister dans le cœur de l'homme qui n'est pas en mesure de suivre la voie de la Torah tout en courant derrière les jouissances matérielles interdites, irritant son Créateur. Aussi, lorsque Moché constata que les enfants d'Israël clochaient entre ces deux parties, il comprit que les Tables de la Loi ne pourraient se maintenir, car le peuple détenait par ailleurs des « tables de mensonge ». C'est pourquoi il les brisa devant les membres de celui-ci.



| | All. | Fin | R. Tam |
|-----------|-------|-------|--------|
| Paris | 18h59 | 20h07 | 20h57 |
| Lyon | 18h47 | 19h52 | 20h38 |
| Marseille | 18h43 | 19h46 | 20h30 |
| Tel Aviv | 18h36 | 19h36 | 20h12 |
| Jérusalem | 18h21 | 19h34 | 20h15 |

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché
32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David
Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haïm Ve Moshe
Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm
Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

| Hilloula |
|--|
| Le 16 Adar II, Rabbi Pin'has Ména'hém Altar de Gour |
| Le 17 Adar II, Rabbi Ezra Adas, Rav de Hertslaya |
| Le 18 Adar II, Rabbi Avraham Di Boton, auteur du Lekhem Michné |
| Le 19 Adar II, Rabbi Yossef 'Haïm Zonenfeld |
| Le 20 Adar II, Rabbi Chlomo Zalman Auerbach |
| Le 21 Adar II, Rabbi Elimélekh de Lizensk |
| Le 22 Adar II, Rabbi Ye'hiehl Mikhel Halévi Epstein |

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David Hanania Pinto chelita



Ajoute, Il t'ajoutera

J'eus le mérite de participer à un gala destiné à récolter des fonds pour les nécessiteux de Paris et Lyon, entre autres, à l'occasion des fêtes de Pessa'h, et également en faveur du Collel du Gaon Rav Binyamin Zeev Kaufmann en Angleterre – jeune homme, j'ai étudié à Sunderland, dans la Yéchiva Netsa'h Israël de ce Tsadik doublé d'un érudit hors pair d'une remarquable assiduité.

Je remarquai, au cours de la soirée, que le Rav regardait à plusieurs reprises sa montre, comme s'il devait se hâter pour se rendre quelque part. Je lui posai donc la question qu'il esquiva poliment.

À vrai dire, ma question était superflue et je compris vite par moi-même que cela ennuyait le Rav de « perdre » ainsi son précieux temps. Il n'aspirait qu'à une chose, retourner le plus vite possible à son occupation principale et constante : l'étude de la Torah.

Ne pouvant supporter de voir mon Maître souffrir de la sorte, d'être détourné de l'étude malgré lui, je lui promis de consacrer au Collel de Manchester l'ensemble des bénéfices de la soirée – alors qu'au départ, ils devaient être partagés entre son Collel et la distribution de denrées alimentaires pour Pessa'h. J'allai jusqu'à préciser le montant de cette aide : celui qu'il s'était fixé pour objectif de réunir pendant son séjour à Paris.

Lorsque le Tsadik entendit cela, ses yeux rayonnèrent de joie. « Je vais enfin pouvoir reprendre mon emploi du temps normal dans le service divin et n'aurai plus besoin de taper aux portes des Juifs parisiens pour les solliciter ! » s'écria-t-il. Cependant, après quelques instants de réflexion, il ajouta : « Mais que vont devenir les Juifs nécessiteux de France ?

– Ne vous inquiétez pas pour cela, je m'en occuperai », le rassurai-je, bien conscient qu'il me faudrait trouver une solution à ce problème.

À ce moment – Providence divine ô combien merveilleuse –, un homme m'aborda, me glissant à l'oreille qu'il voulait faire don d'une importante somme à nos institutions. Quelle ne fut pas ma surprise lorsqu'il précisa le montant de cette aide : le même exactement que je m'étais engagé à donner pour le Collel de mon Maître, à Manchester. « Dommage que je n'ai pas promis le double ! » ne pus-je m'empêcher de me dire.

De retour à la maison, je racontai à ma femme ce qui venait de se passer. Dans sa générosité, elle me suggéra de donner une somme supplémentaire au Collel de Rav Kaufmann. Je téléphonai aussitôt à mon Maître pour l'informer de cette décision qui ne manqua pas de le réjouir.

Je venais à peine de raccrocher quand – incroyable mais vrai – le téléphone sonna de nouveau, pour m'annoncer qu'un nanti faisait don à nos institutions de la somme exacte que je venais de m'engager à faire parvenir au Rav !

Existe-t-il plus belle preuve au fait que celui qui s'empresse d'accomplir les mitsvot et, en particulier, celle de la tsédaka, a la garantie de ne jamais souffrir d'un déficit ? Car, le Saint béni soit-Il aime ceux qui donnent la tsédaka et se soucie de leur sort, leur rendant ce qu'ils donnent... et bien plus. Mais le mauvais penchant tente de nous aveugler et de nous prouver que nous perdrons en accomplissant une mitsva, nous dissuadant ainsi à la réaliser. Il nous incombe donc de nous renforcer pour lutter contre cet adversaire et exécuter les mitsvot avec zèle et joie.



Paroles de Tsaddikim

Les fleurs et le chocolat ne sont pas l'essentiel

Dans notre haftara, le prophète réprimande le peuple en rapportant les paroles de l'Éternel : « Joignez vos holocaustes à vos autres sacrifices et mangez-en la chair. Car Je n'ai rien dit, rien ordonné à vos ancêtres le jour où Je les ai fait sortir du pays d'Égypte, en fait d'holocauste ni de sacrifice. »

A première lecture, ceci ne manque de nous surprendre : pourquoi D.ieu dit-Il ne pas avoir ordonné aux enfants d'Israël de Lui apporter des sacrifices, alors que, dans le 'houmach de Vayikra, l'un des cinq livres de la Torah, se trouvent détaillés tous les types de sacrifices qu'ils eurent l'ordre d'apporter ?

Une merveilleuse parabole, apportée par le Rav Pinkus dans son ouvrage Tiferèt Chimchon, va nous éclaircir.

Un jeudi soir, un homme se rend au supermarché pour faire les courses de la semaine, d'après la liste que lui a préparée son épouse, comprenant des produits alimentaires et les autres effets nécessaires à leur foyer. Une fois qu'il les a tous rassemblés, il se dirige vers la caisse.

Avant que la caissière ait terminé de faire le compte, il s'empresse d'ajouter quelques tablettes de chocolat pour faire plaisir à ses enfants. De même, à sa sortie du magasin, il voit un vendeur de fleurs et achète un bouquet pour réjouir sa femme.

Arrivé chez lui, il range chaque chose à sa place. Puis il présente le bouquet de fleurs à son épouse. « Qu'il est beau ! », dit-elle avec émotion. A présent, il sort de son sac les tablettes de chocolat et les offre à ses enfants. « Quel gentil Papa ! » pensent-ils, comblés de bonheur.

Pour l'instant, personne n'est intéressé par le pain ni par les tomates. Chacun est si heureux du cadeau personnel reçu qu'il ne pense à rien d'autre.

Ces marques d'attention les touchèrent tant que, durant une semaine entière, on ne parla que des jolies fleurs et des bons chocolats.

Face à cet enthousiasme, le chef de famille se dit : « Très bien ! Dorénavant, je sais ce qui fait vraiment plaisir à ma femme et à mes enfants. » La semaine suivante, lorsqu'il va faire les achats quotidiens, au lieu de se peiner à acheter toutes les denrées de base, il se contente d'acheter un grand bouquet de fleurs, deux fois plus grand que le premier, et une quantité double de tablettes de chocolat.

A son retour, il s'écrie : « Regardez ce que je vous ai rapporté ! », convaincu que la joie atteindrait son paroxysme.

Mais, contrairement à toute attente, son épouse, regardant le bouquet de fleurs, demande : « Et où sont le pain, les légumes et les autres choses que j'avais écrites sur la liste ? » Lorsqu'elle comprend qu'il n'a rien acheté d'autre que les fleurs, elle s'empplit de colère et lui reproche : « T'avais-je demandé de m'acheter des roses ? ! »

« Mais la semaine dernière, on n'a fait que parler des fleurs », rétorque-t-il, étonné.

Evidemment, la différence est claire : lorsqu'il s'était soucié d'acheter à sa famille toutes les denrées nécessaires et avait, en plus, emballé le tout d'un joli ruban de fleurs et de chocolats à leur intention, pourquoi pas ? Mais maintenant qu'il avait négligé tous les besoins élémentaires, ces agréables suppléments perdaient tout leur sens. En effet, ils ne correspondent pas à un réel besoin, mais ne font qu'exprimer un lien affectif ; aussi, en l'absence de celui-ci, les fleurs ou les chocolats n'ont plus aucun sens.

Tel est, en substance, le reproche divin adressé au peuple juif : « Je n'ai rien dit, rien ordonné à vos ancêtres (...) en fait d'holocauste ni de sacrifice. » Autrement dit, les autres mitsvot sont des devoirs à remplir par le biais d'un acte et dont l'observance ne dépend pas de la ferveur ressentie par l'homme. Même celui qui n'est pas à un très haut niveau a la possibilité de les accomplir. Par contre, les sacrifices apportés au Temple avaient la dimension d'un don, d'un cadeau exprimant l'amour de l'homme pour l'Éternel. Aussi, s'il respectait la Torah et observait convenablement les mitsvot, son sacrifice procurait de la satisfaction à l'Éternel. Mais, dans le cas contraire, son sacrifice perdait tout son sens.

DE LA HAFTARAH

« Ainsi parle (...) » (Yirmiya chap. 7)

Lien avec la paracha : la haftara évoque le sujet des sacrifices et leur but, en l'occurrence, écouter la voix de l'Éternel et se plier à Sa volonté. Le cas échéant, les sacrifices sont agréés par le Créateur. C'est également le sujet de notre paracha qui mentionne les différents sacrifices dont l'apport procure une odeur agréable à l'Éternel.

CHEMIRAT HALACHONE

Il suspend la terre sur le néant

Quand il vaut mieux se taire

Si quelqu'un a trébuché en écoutant des propos médisants, il devra immédiatement s'efforcer de défendre la personne sur laquelle ils ont été prononcés, devant celui qui les a émis, et d'effacer de son cœur toute impression négative sur celle-ci. De cette manière, il réparera a posteriori l'interdit transgressé.

Mais si, connaissant la nature du médisant, il sait qu'en entendant des jugements positifs sur cette personne il ne fera que la dénigrer davantage, il sera évidemment préférable de se taire. Néanmoins, par la suite, lorsque ce calomniateur aura pris congé de ses auditeurs, ce sera une mitsva d'expliquer à ces derniers l'autre côté de la pièce afin de tenter d'effacer également de leur cœur toute impression négative sur la personne concernée.



PERLES SUR LA PARACHA

La flamme de feu intérieure à l'homme

« Un feu continu sera entretenu sur l'autel, il ne devra point s'éteindre. » (Vayikra 6, 6)

Le Chla rapporte la ségoula, au nom de Rabbi Moché Cordovéro – que son mérite nous protège – de réciter le verset précité pour être épargné des pensées impures.

Le Ktav Sofer trouve dans le sens de ce verset une formidable allusion à cette ségoula : celui en qui brûle continuellement un feu pour l'Éternel, une volonté d'accomplir Ses mitsvot, jouira de Son assistance pour être épargné des pensées impures et, a fortiori, pour échapper au péché lui-même puisque, comme le disent nos Sages, les mitsvot protègent et sauvent l'homme de la faute.

C'est ce que nous pouvons lire dans notre verset : « Un feu continu sera entretenu sur l'autel. » L'autel fait référence à l'homme, appelé « autel de terre », car, comme l'explique Rachi en marge du verset de Béréchit évoquant la création d'Adam, ce premier homme fut créé à partir de la terre prise de l'endroit dont il est dit : « Tu Me feras un autel de terre. »

Or, comme le souligne notre verset, le feu ne s'y éteindra point. Car, celui qui vient se purifier, D.ieu l'y aide et celui qui se sanctifie en bas, l'Éternel le sanctifie avec le feu de l'autel d'en-haut.

Les sacrifices annulent les forces malfaisantes

« Tel est le rite relatif à l'holocauste, à l'oblation, à l'expiatoire et au délictif. » (Vayikra 7, 37)

Dans son ouvrage 'Homat Anakh, le 'Hida souligne que les initiales en hébreu des noms de ces sacrifices sont les mêmes que celles des mots avone (faute), mach'hit (ruine), 'héma (courroux) et af (colère), allusion au fait que les sacrifices annulent ces forces malfaisantes (Erets Ha'haïm).

Ceci explique également ce qu'écrit le Tour (Ora'h 'Haïm, 237) : la raison pour laquelle nous disons « Véhou ra'houm » dans la prière d'Arvit et non dans celles de Cha'harit et de Min'ha est que, pour ces dernières, on apportait un sacrifice perpétuel pour l'expiation des fautes du peuple juif, si bien que, comme le soulignent nos Sages, il n'arrivait pas qu'un homme dorme à Jérusalem avec un péché en main. Concernant la prière d'Arvit, elle

n'était pas accompagnée par l'apport d'un sacrifice, aussi nos Maîtres ont-ils institué qu'on y récite « Véhou ra'houm ».

D'ailleurs, le verset commençant par « Véhou ra'houm » énumère ensuite toutes les forces malfaisantes précitées : « Mais Lui, plein de miséricorde, pardonne les fautes (avone), pour ne pas consommer des ruines (yachrit) ; bien souvent, Il laisse Sa colère (apo) s'apaiser et n'a garde de déchaîner tout Son courroux ('hamato). » Du fait qu'à Arvit on n'apportait pas de sacrifice, on prie l'Éternel d'annuler ces forces malfaisantes.

L'ouvrage Ets Ha'haïm poursuit en notant que le premier verset du Chéma commence par un Chin et se termine par un Daleth, ce qui forme le mot chéd (démon), allusion au pouvoir de la récitation du Chéma de détruire les démons. En ôtant ces deux lettres des premier et dernier mots du verset, il leur reste les lettres Mèm, Ayin, Aleph et 'Hèt, initiales de mach'hit, avone, af et 'héma, allusion supplémentaire au fait que la récitation du Chéma nous permet, tout comme les sacrifices, d'annuler les forces malfaisantes.

Il n'y a rien de honteux à faire une mitsva

« Celui qui fait hommage de son sacrifice rémunérateur au Seigneur doit Lui présenter son offrande, prélevée sur la victime rémunérateur. » (Vayikra 7, 29)

Notre verset semble redondant. Le Emek Davar explique qu'a priori, on aurait pensé qu'il n'est pas de l'honneur d'un homme important de marcher dans la rue avec le taureau qu'il a l'intention d'offrir en sacrifice. C'est pourquoi, afin de nous détromper, la Torah se veut insistante dans notre verset pour signifier qu'il doit l'apporter en personne.

Dans la même veine, on raconte qu'on vit une fois un Tsadik en train de transporter des bois dans la rue. On lui demanda des explications et il répondit : « Une accouchée habite non loin de là. La pauvre, il fait très froid dans sa maison. C'est pourquoi je lui apporte des bois pour qu'elle puisse la chauffer. »

Non contents de cette réponse, les autres objectèrent : « Mais ce n'est pas de votre honneur, Rav. Donnez donc quelques chékalim à un non-juif et il traînera ces bois à votre place. » Le Tsadik répondit : « Pensez-vous que je vais renoncer à une mitsva si précieuse et, en plus, payer pour cela ? »

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre Maître le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Le zèle dans les mitsvot pour accomplir la volonté divine

« Ordonne à Aharon et à ses fils ce qui suit : ceci est la règle de l'holocauste (...) » (Vayikra 6, 2)

Rachi explique : « Le verbe tsav (ordonner) exprime toujours une injonction pour l'immédiat et pour les autres générations. Rabbi Chimon dit : l'écriture doit enjoindre particulièrement là où il est question d'une perte d'argent. »

Les Cohanim recevaient une part de chaque sacrifice, certains morceaux de viande leur étant réservés. Néanmoins, l'holocauste étant entièrement brûlé sur l'autel, seule la peau de ce sacrifice leur revenait. L'Éternel craignait alors que, ce sacrifice représentant pour eux une perte financière, ils se montrent nonchalants dans son apport. C'est pourquoi la Torah les a particulièrement pressés à l'apporter.

Aujourd'hui où le Temple n'existe plus, nous pouvons néanmoins retirer une leçon de cette insistance de la Torah : il nous incombe de faire montre de zèle dans notre service divin en nous empressant de nous plier à la volonté divine.

Même lorsqu'il est question d'une mitsva dont on ne retire aucun intérêt ou pour laquelle nous devons déboursier une certaine somme d'argent, comme l'achat d'une paire de téfilin ou d'un étrog, ou encore la charité, nous devons veiller à ne pas nous laisser entraîner par notre mauvais penchant qui nous pousse à économiser et à minimiser ce genre de dépenses et nous souffle qu'il suffit de nous rendre quittes de la mitsva. Au contraire, on le repoussera fermement et on s'empressera d'investir l'argent nécessaire avec joie et volonté d'accomplir la mitsva prescrite par l'Éternel.

L'holocauste, entièrement brûlé pour D.ieu, nous enseigne également notre devoir de Lui vouer tous nos actes. Même lorsque nous mangeons, buvons, dormons ou satisfaisons un autre besoin corporel, nous devons avoir l'intention de le faire, non pas afin d'en tirer une jouissance personnelle, mais pour avoir les forces et la santé nécessaires à un service optimal du Créateur. Dès lors, nos gestes physiques se trouvent sanctifiés.



Qu'apprend-on de la pluie ?

« Un feu continué sera entretenu sur l'autel, il ne devra point s'éteindre. » (Vayikra 6, 6)

Parmi les dix miracles propres à l'époque du Temple que cite le traité Avot (5, 5), figure celui-ci : les pluies n'éteignaient pas le feu de l'autel.

La question suivante se pose : au lieu d'accomplir un si grand miracle, l'Eternel aurait tout aussi bien pu faire en sorte que la pluie ne tombe pas sur l'autel. Pourquoi ce choix ?

Rabbi 'Haïm de Volozhin explique que ceci nous enseigne la manière dont nous devons nous comporter : ne pas abandonner son poste, persister dans son travail en toute circonstance.

De même que le feu brûlait continuellement sur l'autel, en dépit des pluies qui y tombaient de temps à autre, nous avons le devoir de poursuivre quotidiennement notre tâche, notre service divin, sans jamais nous relâcher.

La plupart des gens qui n'étudient pas la Torah se justifient en disant qu'ils n'y parviennent pas parce qu'ils sont préoccupés par la recherche d'un gagne-pain. Mais, en réalité, l'homme doit avoir confiance dans le fait que D.ieu lui procurera tout ce dont il a besoin et que la pluie (guéchem) n'éteindra pas le feu, c'est-à-dire que tout ce qui a trait à la matérialité (gachmiyout) ne l'empêchera pas d'étudier la Torah représentée par le feu, comme il est dit : « Est-ce que Ma parole ne ressemble pas au feu ? »



DES HOMMES DE FOI

, Tranches de vie - extraits de l'ouvrage Des hommes de foi biographie des Tsaddikim de la lignée des Pinto

L'évènement suivant nous enseigne à quel point les actes du Tsadik Rabbi 'Haïm Pinto étaient désirés et agréés par le Ciel.

On raconte qu'une fois, Rabbi 'Haïm fut atteint du typhus, maladie redoutable, et qu'il était sur le point de mourir. Les membres de la 'hébra kadicha se rendirent à son chevet et commencèrent, comme c'est l'usage près du lit d'un mourant, à lire des chapitres des Téhillim.

Soudain, le Tsadik ouvrit les yeux et se leva de son lit. Il dit aux employés des pompes funèbres :

« Vous pouvez partir, je suis guéri. J'ai reçu du Ciel un sursis de vingt-six années. »

Quand les personnes qui entouraient son lit se remirent de leur surprise, le Tsadik se mit à leur raconter qu'au moment où il agonisait et où ils avaient commencé à réciter les Téhillim, son grand-père, Rabbi 'Haïm Pinto Hagadol, avait bondi de sa place au Gan Eden et s'était présenté devant le Tribunal céleste en s'écriant :

« Vous devez lui ajouter des années de vie car il n'a pas encore terminé son travail sur terre. Il doit vivre afin de pouvoir convaincre d'autres Juifs de croire en notre Créateur. »

Rabbi 'Haïm Hagadol défendit ainsi la cause de son petit-fils pendant un long moment. Finalement, le Tribunal céleste accéda à sa demande et prolongea la vie de Rabbi 'Haïm Hakatan de vingt-six années, durant lesquelles il s'efforça d'enseigner à de nombreux Juifs la foi en D.ieu.

Le Tsadik Rabbi 'Haïm Pinto Hakatan quitta ce monde environ deux ans avant que n'éclate la Deuxième Guerre mondiale qui fit, parmi notre peuple, six millions de victimes innocentes. Déjà avant sa disparition, Rabbi 'Haïm avait vu, par inspiration divine, la menace de la Shoah se rapprocher. Il en avait parlé à son fils, le Tsadik Rabbi Moché Aharon Pinto.

L'oncle de notre maître, le Tsadik Rabbi Méir Pinto, rapporta à ce sujet un évènement édifiant :

Quelques jours avant son décès, Rabbi 'Haïm réunit tous ses enfants, dont Rabbi Moché Aharon, et les bénit. Il fit à chacun une bénédiction spécifique et, quand vint le tour de Rabbi Moché Aharon, il lui tint le discours suivant :

« Le moment approche où un non-juif cruel va se lever et détruire la moitié du vignoble de D.ieu. Si mon mérite n'est d'aucun recours pour annuler ce décret, il vaut mieux que je meure et que je ne voie pas le malheur de mon peuple. En outre, si je me trouve dans les mondes supérieurs, de là-bas, j'agirai pour annuler cette sentence. »

Effectivement, le 17 Elloul 1939 (5699), ce terrible conflit, qui coûta la vie à six millions de Juifs en Pologne et dans le reste de l'Europe, éclata. Pendant les cinq années que dura la guerre, Rabbi Moché Aharon se couvrit de cendres en signe de deuil.

A diverses occasions, Rabbi Moché Aharon parla des évènements tragiques de cette sombre période de notre Histoire et de la venue du Machia'h. Il essaya d'œuvrer beaucoup à ce sujet.